

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	
LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET ACRONYMES	
GLOSSAIRE	
METHODOLOGIE	
INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES COMORES	
Chapitre premier : LES COMORES GEOGRAPHIQUEMENT ET PEUPLEMENT DES COMORES	13
Section 1 : CARTE DES ILES COMORES ET EMPLACEMENT DES ILES COMORES (IMAGE DES ILES)	13
Section 2 : SITUATION PHYSIQUE (GEOGRAPHIQUE)	14
Section 3 : HISTOIRE DU PEUPLEMENT DES COMORES.....	15
Chapitre II : SITUATION POLITIQUE DES COMORES	19
Section 1 : L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE COMORIENNE AVANT 1975.....	19
Section 2 : LA PERIODE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE DES COMORES	20
Section 3 : L'UNION DES COMORES	27
Chapitre III : L'ECONOMIE COMORIENNE.....	34
Section 1 : L'AGRICULTURE COMME SECTEUR PRIMAIRE	35
Section 2 : SITUATION DU SECTEUR SECONDAIRE ET TERTIAIRE	39
Section 3 : SYSTEME BANCAIRE COMORIEN ET POLITIQUE MONETAIRE	42
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE L'INFLATION (CAUSES, CONSEQUENCES, SOLUTIONS)	
Chapitre premier : GENERALITES SUR L'INFLATION	51
Section 1 : THEORIES SUR L'INFLATION.....	51
Section 2 : LES CAUSES DE L'INFLATION	57
Section 3 : LES CONSEQUENCES DE L'INFLATION	64
Chapitre II : LA REALITE SUR L'INFLATION AUX COMORES	70
Section 1 : LES CAUSES REELLES DES HAUSSES DES PRIX AUX COMORES.....	70
Section 2 : CONSEQUENCES DE L'INFLATION AUX COMORES	77
Chapitre III : LUTTE CONTRE L'INFLATION.....	80
Section 1 : ACTION SUR LE RAPPORT OFFRE-DEMANDE	82
Section 2 : ACTION SUR LES COUTS DE PRODUCTION	86
Section 3 : LES POLITIQUES MONETAIRES CONTRE L'INFLATION ET LES POLITIQUES PARTICULIERES	86
CONCLUSION.....	95
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
ANNEXES	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES GRAPHES	
LISTE DES FIGURES	
TABLE DES MATIERES	

LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET ACRONYMES

AFD	: Agence Française pour le Développement
BCC	: Banque Central des Comores
BIC-C	: Banque de l'Industrie et du Commerce-Comores
BOSP	: Bulletin Officiel de Service des Prix
CCP	: Compte Chèques Postaux
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CFA	: Colonies Françaises d'Afrique
DECVAS	: Développement de cultures Vivrières et Appui Semencier
DSRP	: Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
EONIA	: Euro Over Night Index Average
FAO	: Organisation de Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture
FC	: Franc Comorien
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FMI	: Fond Monétaire International
IDH	: Indice de Développement Humain
IFD	: International Found of Développement
IPC	: Indice de Prix à la Consommation
MECK	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor
MPA	: Mouvement Populaire Anjouanais
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PAS	: Programme d'ajustement Structurel
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNUD	: Programme des Nations Unis pour le Développement
RFA	: République Fédérale d'Allemagne
RND	: Rassemblement National pour le Développement
SANDUK	: (Caisse Villageoises)
SNPSF	: Société Nationale de Poste et des Services Financiers
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNDC	: Union Nationale pour la Démocratie aux Comores

GLOSSAIRE

Consommation : emploi d'un bien ou d'un service à la satisfaction d'un besoin

Capital : richesse, exprimée sous une forme abstraite, produite par le capitalisme. Sert aussi fréquemment à désigner un certain montant de richesse financière

Capitalisme : système économique orienté vers l'accumulation de capital coordonné par un système de marché où la terre, la main d'œuvre et le capital sont devenus des facteurs de production

Chômage : incapacité de trouver un travail acceptable au taux de salaire courant

Compétitivité : la compétitivité rend compte de la capacité à accroître ou à maintenir des positions sur des marchés nationaux ou d'exportations

Concurrence : rivalité des acheteurs et des vendeurs sur un marché. La concurrence a deux aspects ; (1) l'opposition entre acheteurs et vendeurs ; (2) la compétition entre vendeurs ou entre acheteurs

Convertibilité : se traduit par le fait qu'un résident ou un non résident peut changer, sans limites d'aucune sorte, la monnaie nationale contre de devises

Demande : désirs et capacité d'acheter. La demande est un barème qui relie les quantités demandées aux différents prix

Dévaluation : mesure délibérée visant à baisser le taux de change d'une monnaie pour encourager les exportations. (Techniquement, la dévaluation signifie l'abaissement du prix d'une monnaie en termes d'une autre

Economie de l'offre : politique cherchant à utiliser les impôts ou la déréglementation pour donner une forte impulsion à l'économie

Entrepreneur : personne dont la tache économique consiste à diriger une entreprise sa tache essentielle consiste à choisir l'échelle convenable, à combiner aux mieux les facteurs de production, à obtenir le meilleur niveau de production

Epargne : acte consistant à s'abstenir d'utiliser le revenu pour la consommation. L'épargne est un acte financier quand l'argent est mis en banque, mais sa signification réelle est la renonciation à un droit sur des ressources

Facteur de production : nom donné aux principaux moyens utilisés dans la production, la terre, la main d'œuvre et le capital, dans une société de marché

Flux circulaire : circuit continual de la dépense, les ménages aux firmes puis des firmes aux ménages

Indexation : ajustement des versements nominaux conforme à indice des prix

Indice des prix : mesure statistique des niveaux des prix dans laquelle une année est choisie pour base et les autres années sont exprimées en pourcentage de cette base

Inflation : processus dans lequel les prix de presque tous les marchés témoignent une tendance chronique à la hausse

Inflation par la demande : explication de l'inflation qui insiste sur les effets de la dépense sur le niveau des prix. L'inflation par la demande met d'habitude l'accent sur les effets des dépenses publiques ou des dépenses des entreprises. Face à une forte demande les prix ont tendance à monter

Inflation par les couts : explication de l'inflation qui insiste sur les augmentations des prix des facteurs de production. Comme les hausses des salaires, ou l'augmentation du cout des ressources naturelles ou d'autres moyens de production

Intérêt : prix du facteur capital

Investissement : acte de création de capital

Liquidité : situation consistant à disposer de ressources qu'il est possible de dépenser immédiatement comme des espèces ou des titres vendables très facilement, tels que des bons du trésor à court terme

Macroéconomie : partie de l'analyse économique qui s'intéresse aux mouvements de grande ampleur de l'économie, comme la croissance ou le déclin, l'inflation ou la déflation

Masse monétaire : somme des encaisses détenues par le public et des dépôts à vue constitués par les banques commerciales

Monétarisme : corps théorique qui insiste sur l'importance qu'à la quantité de monnaie dans la détermination du niveau de l'inflation et de l'activité

Obligations : titres émis par des institutions publiques ou privées prévoyant des dates fixes de remboursement et comportant des intérêts ou des coupons fixe

Opération sur le marché libre : achats ou ventes d'obligations d'Etat par la banque centrale, qui sont un moyen d'accroître ou de restreindre les réserves des banques commerciales

Politique budgétaire : effort du gouvernement pour contrôler le niveau de l'emploi ou des prix par les dépenses ou des impôts plutôt que par la politique monétaire

Politique monétaire : stratégie pour atteindre les objectifs finaux et pour adopter les régimes monétaires aux chocs de manière à atteindre la plus grande efficacité de la régulation monétaire

Politique de stop and go : alternance de mesures budgétaires et monétaires restrictives et stimulantes

Pouvoir d'achat : capacité d'achat

Production : utilisation de main d'œuvre et de ressources pour créer une richesse

Productivité : mesure du produit par unité de moyen de production sur une période déterminée, comme le produit annuel ou horaire par travailleur ou par machine

Produit intérieur brut : richesse créée à l'intérieur d'un pays, pendant une période donnée, le PIB est la somme des valeurs ajoutées

Programme d'ajustement structurel : ensemble des mesures de stabilisation (recherche des équilibres financiers) et d'ajustement structurel (modification des structures de production, des prix relatifs et des modes de gestion) assorti d'aides financières de la part des bailleurs de fond

Rationalité : hypothèse d'après laquelle les individus peuvent adapter intelligemment leurs actions (moyens) à leurs objectifs (fins)

Répartition : processus d'affectation du produit ou de revenu aux membres de la population

Réserves excédentaires : réserves des banques en excédent des réserves obligatoires

Réserves obligatoires : fraction des dépôts qui doit être conservée en caisse ou au près de la banque centrale. Les RO sont fixées par la banque centrale

Ressèment monétaires : situation associée à une politique monétaire restrictives qui rend difficile pour les emprunteurs d'obtenir des prêts bancaires

Secteur : division de l'économie ayant des caractéristiques communes. Parlons d'habitude de secteur public et du secteur privé ou des secteurs primaire, secondaire, tertiaire, de l'agriculture et de l'industrie...etc.

Taux d'escompte : s'applique au taux d'intérêt exigé par la banque centrale sur les prêts qu'elles font à leurs banques membres

Théorie quantitative : théorie qui relie le niveau des prix uniquement à la quantité de monnaie

Transfert : tout paiement fait par une personne ou une institution à une autre à des fins autres que la rémunération d'un travail

Valeurs nominales : valeurs courantes ou prix courants des objets sans ajustement au titre des variations de la valeur de l'unité monétaire

Vitesse de circulation de la monnaie : nombre de fois qu'une unité de monnaie est utilisée pendant une période de temps, d'habitude l'année. La vitesse de circulation de la monnaie est calculée en divisant le (PNB) par la masse monétaire

METHODOLOGIE

Ce présent livre a bénéficié de plusieurs méthodes pour aboutir à terme, premièrement, nous nous sommes basés sur des cours théoriques dispensés durant ces cinq dernières années par nos chères enseignants de la Faculté de droit des sciences économiques et de Gestion à l'université de Toamasina.

Ensuite, nous avons effectué des enquêtes en 2005 au sein des institutions comoriennes compétentes. Nous avons péché, les informations nécessaires auprès de la Banque Centrale de Comores, aux douanes, à la maison des épices, auprès du ministère de Finances, du Budget et du Plan. Ainsi qu'auprès de la Direction Nationale de la Statistique, Commissariat Générale au Plan.

Voici les étapes suivies :

- Acquisition des connaissances au sein de l'université de Toamasina
- Documentation auprès de la bibliothèque universitaire
- Consultation des données auprès de la Direction Nationale de la Statistique (Comores)
- Enquête et documentation auprès des institutions citées plus haut
- Discussion avec le contrôleur financier national
- Décente sur terrain pour constaté la différence des prix entre les îles en 2005

Au niveau de la conception de l'ouvrage, nous avons bénéficié l'aide de notre enseignant encadreur, ainsi que l'aide de l'encadreur technique.

INTRODUCTION

Depuis le début du 20^e siècle, le monde entier vit avec les effets de l'inflation à nos jours, on a toujours pas eu une solution décisive qui élimine totalement l'inflation sans problème et qu'il n'existe pas un pays qui ne souffre pas du mal du siècle. C'est dans cette perspective que nous avons jugés nécessaire de conscientiser et de rappeler aux lecteurs ce qui aggrave la vie des comoriens.

Les Comores est un pays qui souffre économiquement. Parmi les pays de la zone francs, il est celui que l'économie est moins avancée. Le pays est parmi ceux qui ont des taux d'inflation remarquables. En effet deux grands types de pays de la zone pouvaient être différenciés au bout de trois ans en glissement annuel (90-93) : les pays à taux d'inflation modérée inférieure à 50%, les pays sahéliens membre de l'UEMOA non limitrophe du Nigeria (cote d'ivoire 45%, Sénégal 47%, Mali 38%, Burkina 34%, et la République Centrafricaine 49%. Les pays à taux d'inflation supérieure à 50% : pays voisin du Nigeria (Benin 58%, Niger 53%, Tchad 62%, Togo 62%, et / ou les pays pétroliers tels le Cameroun 52%, le Gabon 51%, la guinée équatoriale 64%, plus les Comores 50%.

Situés dans le canal de Mozambique entre Madagascar et la côte orientale de l'Afrique. Un pays dont la population n'atteint pas un million. Et les ressources sont aussi insuffisantes. Economiquement le pays va mal. Dans presque tous les domaines. Mais ce qui nous inquiète beaucoup plus c'est le niveau de vie de la population. C'est la raison par laquelle nous avons décidé de faire une analyse sur l'inflation comorienne.

La population (comorienne) a souvent tendance à accuser les gouvernements quant à la détérioration de leur niveau de vie. Nous avons constatés aussi que le pouvoir d'achat de la monnaie comorienne ne cesse de diminuer ces derniers temps. Pourquoi en 1994 avec 500fcs on pouvait remplir une marmite de 30 cm³ et on pouvait nourrir 3 personnes et que maintenant, le 500fc n'arrive même pas à satisfaire le besoins alimentaire d'une seule personne. Etudier l'inflation comorienne entre 1994 et 2004 va nous permettre de répondre à presque toutes les questions soulevées ci-dessus. Tel est l'objectif de notre travail. Nous avons choisi comme thème « **Analyse de l'inflation aux Comores entre 1994 et 2004** » (**causes, conséquences, et solutions**). Nous avons divisé le travail en deux parties : la première partie intitulée : *contexte géographique, politique et économique des Comores* va relater d'une manière brève les situations géographique, politique et économique des Comores.

La deuxième partie intitulée : *analyse de l'inflation comorienne* sera consacrée pour l'analyse de l'inflation. Il faut noter que l'inflation a plusieurs causes. Elle peut être causée par la demande, par le coût, par la monnaie et par la politique bref, les causes de celle-ci peuvent être économique ou non. C'est la raison par laquelle nous avons jugé nécessaire de présenter brièvement les Comores avant de rentrer dans le sujet en question.

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES COMORES

Nous disons que l'inflation peut être d'ordre économique ou non. Cela nous dit qu'elle peut être causée par des facteurs économiques comme elle peut être causée par des facteurs non économiques. Cette première partie va nous aider à mieux comprendre ces deux types de facteurs de l'inflation comorienne.

Chapitre premier : LES COMORES GEOGRAPHIQUEMENT ET PEUPLEMENT DES COMORES

Section 1 : CARTE DES ILES COMORES ET EMPLACEMENT DES ILES COMORES (IMAGE DES ILES)

§1. Emplacement des îles Comores :

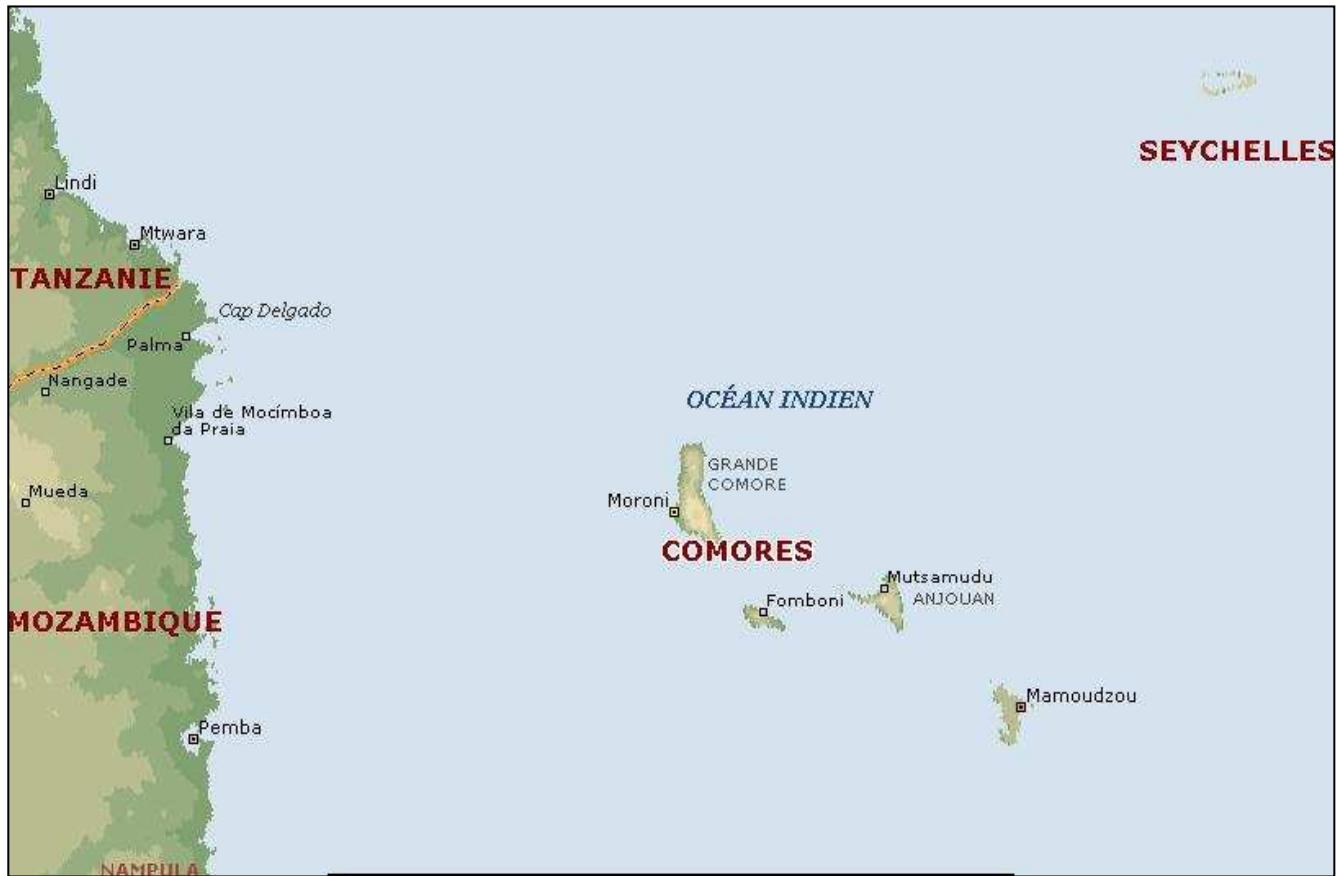
Figure n° I : Emplacement des îles Comores



Source : Encyclopédie informatique, Microsoft Encarta 2008

§2. Image des îles Comores :

Figure n° II : Image des îles Comores



Source : Encyclopédie informatique, Microsoft Encarta 2008

Section 2 : SITUATION PHYSIQUE (GEOGRAPHIQUE)

Située à l'entrée du canal de Mozambique dans l'océan indien, à 300km de Madagascar d'une part et de la côte sud est du continent africain d'autre part. L'union des Comores couvre une superficie de 2 235km² repartie sur quatre îles d'origine volcanique : Grande Comore : 1 147km², Anjouan : 424km², Mohéli : 290km², Mayotte : 374km², cette dernière est restée sous l'administration française. Les Comores ont un climat tropical avec deux saisons : la saison fraîche et sèche qui va de Mai à Octobre et la saison chaude pluvieuse qui va de novembre à Avril, avec une température variant entre 15°C et 33°C.

Ces îles sont distantes entre elles d'environ 30 à 50km, isolées les unes des autres par des profondes fosses sous marines. Selon les phénomènes des points chauds, le volcanisme récent est responsable de la formation de l'archipel. La Grande Comore, la plus grande, s'étale sur 1 147km² est dominée par le volcan Karthala, elle abrite sur sa côte occidentale, Moroni capitale de l'union des Comores. L'île de Grande Comore est la principale zone économique de l'Union. La principale ressource de devise y est la culture de la vanille.

L'île souffre d'un manque cruel d'eau, en effet les roches volcaniques ne retiennent pas l'eau et il y a peu de source, ce qui limite l'agriculture vivrière surtout dans les zones haute de l'île ou s'étendent pourtant de vastes zones herbeuses. D'autre part l'agriculture sur les pentes volcaniques à fort dénivelé provoque une grande érosion des sols. La production des fruits et des légumes y est aussi insuffisante. D'autre part les habitudes alimentaires prises de consommer des produits exotiques (farine, riz, pomme de terre...) déstabilisent la production.

Mohéli plus au sud est la plus petite avec 290km² et a pour capitale Fomboni. L'île de Mohéli est la plus ancienne des îles de l'Union des Comores, et contrairement aux autres, elle possède des sols argileux qui peuvent retenir l'eau. C'est également la plus petite de ces îles. L'île possède de nombreuses plages de sable blanc où viennent se reproduire les tortues vertes. Un parc marin a été créé en 1999 en partenariat avec les associations villageoises. Cette initiative exemplaire a été finaliste pour le prix de l'Initiative Équateur par les Nations unies en 2002.

Anjouan située au milieu de l'archipel, couvre 424km² et a pour capitale Mutsamudu. L'île d'Anjouan est la principale zone de production agricole de l'Union. Les principales ressources de devises sont la vanille, l'ylang-ylang et le girofle, ces deux dernières productions étant récoltées principalement dans l'île. La production des fruits et des légumes y est aussi importante et des exportations ont lieu vers Mayotte. On y cultive également un peu de riz, mais très insuffisamment pour l'autosuffisance. D'autre part les habitudes alimentaires prises de consommer des produits exotiques (farine, riz, pomme de terre...) déstabilisent la production.

Mayotte l'île la plus proche de Madagascar ne représente que 374km², et a comme capitale Mamoudzou. De son côté, Mayotte accueille malgré tous les exilés, même si elle voit sa population croître très rapidement. La population de Mayotte 190 000 habitants fin 2007 est composée de 30 % de réfugiés en provenance d'Anjouan. Cette situation pose de graves problèmes démographiques et sociaux mettant en jeu l'avenir et la stabilité économique de l'île.

Ces quatre îles sont en fait des volcans qui ont peu à peu émergé de la mer puis se sont éteint, sauf le Karthala à la Grande Comore toujours en activité et très actifs, sa dernière éruption remontant à 1977 plus précisément le 5 Avril 1977 (Mardi à 12h 15)

Section 3 : HISTOIRE DU PEUPLEMENT DES COMORES

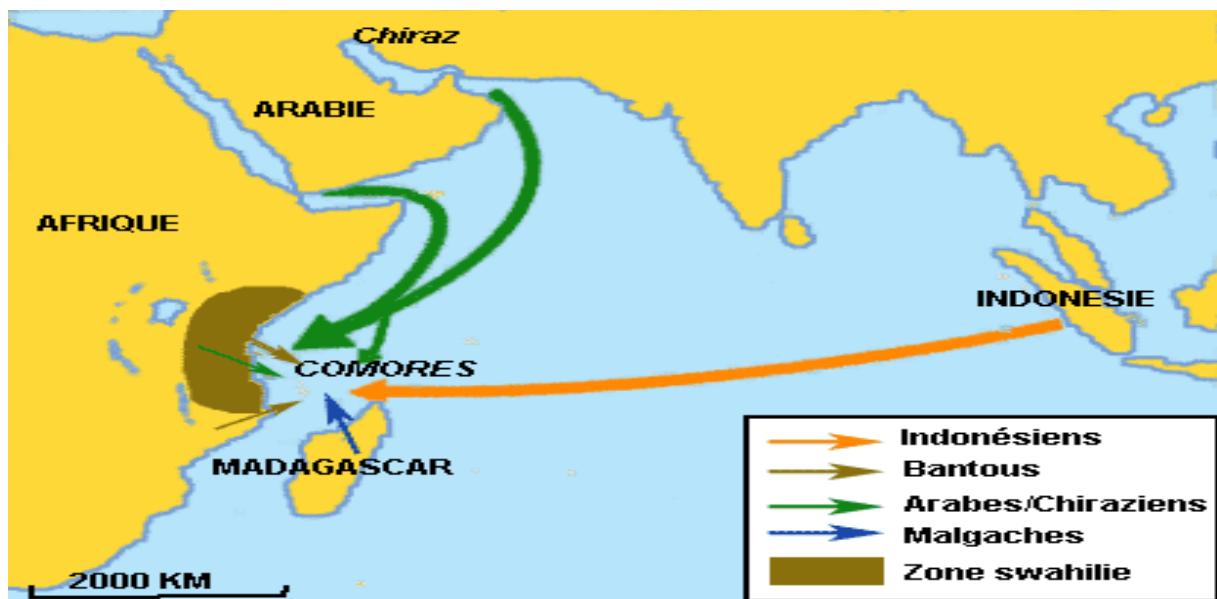
§1. Origines du peuple comorien

Le peuple comorien est très mixte. Nous avons constaté qu'il ya un métissage swahili très accentué qui semblerait être l'origine de ce peuple.

Dans ces îles, nous avons également des descendants arabes du golf persique : les chiraz. Puis on y voit des africains de la côte est' (zanzibar, Mozambique) et ainsi que des noirs africains (bantou). Cela nous montre qu'il n'ya pas un type physique comorien. On trouve plutôt ses origines en Arabie saoudite et en Afrique. Et aussi chez les swahilis et les bantous qui sont venus aux Comores à titre d'esclave. Les historiens montrent que les arabes voyageurs sont venus en Afrique de l'est et se sont métissés avec les bantous et puis après ils se sont installés aux Comores vers le VIIIe siècle de l'ère chrétienne. Ils ont aussi ramené des esclaves d'Afrique pour venir cultiver aux Comores. On entendra beaucoup parler aux Comores des perses qui quittèrent leur ville au moment de l'invasion mongole en Asie occidentale. Dans les différentes îles de l'archipel. On peut encore voir des tombeaux de ces princes chiraziens qui seraient venus aux Comores à partir du VIIIe siècle. Déjà les grands voyageurs arabes évoquent dans leurs relations ce petit archipel qu'ils baptisent soit « les îles de la lune » (Djazaïr al kamar) soit plus brièvement « komr » (clarté lunaire). Peut être en raison de la ressemblance du sol volcanique comorien avec la surface de la lune. Les européens ont mis leurs pieds aux Comores en 1500 car les chroniques font état de la présence des groupes de portugais entre 1500 et 1505 sur la côte orientale de la Grande Comore. Certains pensent qu'il s'agirait de naufragés appartenant à la fameuse escadre du grand navigateur qui auraient été victimes d'une tempête sur le chemin du retour des indes (leurs tombes seraient encore visibles aujourd'hui à Bandamadji).

En bas nous avons l'image des origines du peuple Comorien. Les Comoriens viennent principalement de l'Arabie, Indonésie, de l'Afrique et aussi de Madagascar

Figure n° III : Origines du peuple Comorien



Source : B. Ali DAMIR « Tradition d'une lignée Royale de Comores », Harmathian Paris, 1985, p30

§2. Contexte socioculturel

Aux Comores, les recherches anthropologiques ont mis en évidence une organisation sociale profondément enracinée dans la tradition et très hiérarchisée, où l'individu se fond dans la communauté et ne peut s'affirmer qu'à travers les mécanismes imposés par elle. La famille est le socle de l'organisation et du fonctionnement social. Perçue et vécue dans son sens le plus large, la notion de famille intègre quatre niveaux : la famille conjugale, la famille élargie, le lignage et le clan. Le mariage consacre la suprématie de la famille. C'est le moyen par lequel elle s'étend et se renforce. C'est d'ailleurs en cela que le mariage constitue l'acte par lequel l'individu accède aux hiérarchies sociales.

L'introduction de la religion islamique aux Comores remonterait au XIII^e siècle après J-C. et la quasi-totalité des comoriens est musulmane. Toutefois, il faut signaler qu'ici l'islam demeure mêlé à des croyances et des pratiques sociales liées à la coutume et à la tradition. Il résulte de ce syncrétisme un islam traditionnel qui résiste à l'islam militant en ce sens que le pouvoir religieux n'est en définitive reconnu que s'il est doublé d'un pouvoir traditionnel. L'école coranique constitue le premier contact de l'enfant comorien avec le système éducatif ; elle enseigne les principes de base de l'islam et des valeurs socioculturelles en même temps qu'elle initie à la lecture du coran et à l'écriture de l'arabe. Cette école joue donc un rôle fondamental dans la formation de la personnalité du comorien.

Les Comores vivent depuis le milieu des années 80 une crise économique grave marquée notamment par des taux de croissance du PIB qui restent constamment en dessous du taux de croissance de la population. C'est une société pauvre. Les Comores sont classées parmi les pays les plus pauvres du monde. Selon des estimations faites en 1995, 54,7% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté absolue.

§3. Contexte démographique

La population comorienne est estimée à 600368 habitants environs (en 2005). Et en 2006 elle atteint 892182 habitants avec une densité de 399,01habitants au km².

La densité varie d'une île à l'autre : elle est de 517 habitants au km² à Anjouan, de 240 habitants au km² à la Grande Comore et de 99 habitants au km² à Mohéli. Les deux tiers de cette population vivent en milieu rural. Mais l'urbanisation progresse au rythme de 6,5% par an. Le taux brut de mortalité était de 12,5 pour mille.

La population est jeune : 56% des habitants ont moins de 20 ans avec un taux de croissance annuel de 2,7% avec des différences d'une île à l'autre : 2,2% en Grande Comore, 3% en Anjouan et 6% à Mohéli. Ce taux place les Comores parmi les pays ayant une des croissances démographiques les plus élevées du monde. L'indice synthétique de la fécondité était de 7 enfants par femme.

La jeunesse de cette population risque d'intensifier les problèmes de l'archipel. D'après les estimations la population active va plus que doubler en 2010. Il faut faire des efforts dans la santé, l'éducation et l'emploi.

Chapitre II : SITUATION POLITIQUE DES COMORES

L’instabilité politique est une habitude pour les Comores.

Section 1 : L’HISTOIRE DE LA POLITIQUE COMORIENNE AVANT 1975

Ancien colonie français, la domination de l’archipel par la France commença avec la soumission de l’île de Mayotte en 1843. En 1886, la France établit des protectorats sur les autres îles de l’archipel s’assurant de ce fait le contrôle de la région stratégiquement importante du canal de Mozambique et renforçant sa présence dans l’océan indien. En 1908, un décret rattache les îles des Comores à Madagascar. En 1912, la loi d’annexion fait des Comores la colonie française.

La France avait installée une administration commune pour toutes les îles.

En 1946, les Comores sont détachées de Madagascar et ont obtenu le statut de territoire français d’outre mer. Suite à l’indépendance de Madagascar un régime d’autonomie interne est mis en place en 1961. Ce n’est pourtant qu’en 1968 que la France a autorisé l’émergence d’organisation politique dans les îles. Cette décision signifiait de fait le déclin de la domination française. En 1974 la France a été obligée d’organiser un référendum sur l’indépendance de l’archipel. Tandis que les habitants des îles de la Grande Comore, Anjouan, et Mohéli se sont en majorité prononcés pour l’indépendance, la majorité de la population de Mayotte s’est prononcé pour la maintenance des liens avec la métropole.

Le 6 juillet 1975, la classe politique comorienne a unilatéralement proclamé l’indépendance de l’archipel. L’Assemblée Nationale française a toutefois déclaré que la population de chacune des îles avait le droit de décider de son propre avenir. Par conséquent, Mayotte n’accéda pas à la république des Comores dont la capitale devint Moroni. Une ville situé dans l’île de la Grande Comore. Le facteur le plus important dans les relations entre l’ancienne colonie et l’ancienne métropole demeura le destin de Mayotte. Les nouvelles autorités comoriennes de la période post référendaire n’ont pas préparé de loi organique qui aurait donné à chacune des îles de l’archipel un degré considérable de décentralisation et aurait satisfait les ambitions politiques des élites locales, particulièrement celles de Mayotte. Les articles de la première constitution, rédigés à la hâte, n’ont pas été soumis à l’approbation des communautés locales par voie de référendum. Les hommes politiques comoriens n’ont également pas tenu compte du fait que Mayotte est restée bien plus longtemps sous l’autorité de la France que les autres îles de l’archipel et, de ce fait, sa population ressentait à un plus haut degré les avantages liés à l’flux de capitaux français et, de plus, elle était tout simplement bien imprégnée de la culture française.

Dans une telle situation, la classe politique de Mayotte a jugé que les politiciens antifrançais originaires pour la plupart, de l'île de la Grande Comore désirent lui imposer leurs propres lois. La question de l'avenir de Mayotte devint une vraie pomme de discorde dans les relations entre les autorités de Moroni et le gouvernement français, ce dernier désirant garder le contrôle sur une base militaire stratégique importante située à Mayotte.

Section 2 : LA PERIODE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE DES COMORES

Ahmed Abdallah, né en Anjouan et opposant déclaré de toute décentralisation du pouvoir fut nommé le premier président de la république des Comores par la chambre des Députés, mais ne gouvernera que quelques semaines.

Le gouvernement d'Abdallah fut renversé par un groupe de mercenaires européens commandés par le français Robert(Bob) Denard qui, à partir de ce jour et à plusieurs reprises, jouera un rôle décisif dans le cours des événements politiques aux Comores. Le successeur d'Abdallah, le prince Saïd Mohamed Jaffar, ne remplit la fonction suprême de la république que pendant quelques mois. Suivant la proclamation de l'indépendance des Comores, la France suspendit toute aide économique pour le jeune Etat, alors que les autorités comoriennes nationalisèrent les avoirs de l'Etat français dans les îles et expulsèrent les fonctionnaires et techniciens français.

A la suite des troubles politiques dans les Comores, les pleins pouvoirs furent saisis au début de 1976 par Ali Soilih, politicien radical et opposant déclaré à tous les liens avec l'ancienne métropole. Soilih établit des relations suivies avec la Chine populaire et proclama aux Comores une république socialiste démocratique et laïque. Les relations avec la France furent gelées, les citoyens français furent forcés de quitter les îles tandis que leur patrimoine fut nationalisé. S'inspirant de la politique maoïste et marxiste pour consolider son pouvoir, Ali Soilih établit s'appuyant en large mesure sur la négation de tous les liens avec le passé. Dans ce cadre, il introduit un athéisme partiel à la vie sociale et élimina les priviléges de certaines familles influentes.

Les jeunesse révolutionnaires, des groupes d'assaut, occuper principalement à intimider et éliminer l'opposition politique ainsi que tous les dangers contre révolutionnaires, furent chargés de veiller sur le nouvel ordre. Les fonctionnaires locaux formés par les français furent licenciés par Ali Soilih qui craignait un manque de loyauté de leur part. Les cadres professionnels furent remplacés par des analphabètes de la jeunesse révolutionnaire. Ali Soilih avait lancé un programme quinquennal d'agriculture qu'il ne le terminera jamais.

En mai 1978, Ali Soilih fut renversé et assassiné par les mercenaires européens sous les ordres de Bob Denard. Le coup d'Etat était l'œuvre d'Ahmed Abdallah, premier président des Comores qui vivait en exil à Paris et qui rentra précipitamment à Moroni pour former le gouvernement du soi-disant « directoire politico-militaire ». Le recours d'Abdallah à des mercenaires blancs choqua les gouvernements de nombreux pays africains, d'autant plus que les mercenaires restèrent dans l'archipel pour former la garde présidentielle et pour aider à désamorcer toute opposition éventuelle. Abdallah fut également aidé par le régime d'apartheid sud-africain, qui se servait des Comores pour vendre des armes à l'Iran et pour ravitailler les rebelles RENAMO du Mozambique en matériel militaire. Par conséquent, Abdallah fut périodiquement isolé sur la scène internationale. Les nouvelles autorités ont pourtant réalisé une normalisation des relations avec la France ce qui, pour les Comores, signifiait avant tout la reprise de l'aide financière française. Le budget de l'Etat profita également, bien que temporairement, de l'aide financière de certains pays arabes qui voyaient d'un bon œil l'abandon par les nouvelles autorités de l'ancien programme de laïcisation de la société. Ahmed Abdallah gouverna les Comores jusqu'en 1989.

Profitant du climat d'euphorie suivant la chute du président Soilih, le nouveau dirigeant s'est attribué les pleins pouvoirs par voie d'amendement à la constitution (avec le temps, il assuma même temporairement la fonction de premier ministre), et fit de l'union comorienne pour le progrès (Udzima) l'unique parti politique légal du pays. En même temps, on développa dans la république un système de gouvernement centralisé, bien que, du moins en théorie, en 1978 les Comores devinssent une fédération et adoptèrent le non officiel de la république fédérale Islamique des Comores. Les députés Udzima réduisirent les prérogatives des autorités locales des différentes îles et introduisirent le contrôle total du gouvernement central sur leurs économies, leurs sources de revenus y comprises. Ahmed Abdallah et Ali Soilih avaient un trait en commun : la crainte et la haine de toute opposition politique. Il n'est donc pas surprenant que dans les années quatre-vingt, un gouvernement autocratique mono parti s'installa et que les prisons se remplirent d'opposants politiques torturés.

Le président Abdallah, qui survécut à un bon nombre de tentatives de coups d'Etat, fut renversé et assassiné en octobre 1989 par des membres de la garde présidentielle commandée par Bob Denard, son ami d'un autre temps. Le différent opposant Denard à Abdallah concernait sans doute les affaires des mercenaires européens dans les îles. Denard quitta les Comores tout juste avant l'arrivée des parachutistes français qui rétablir l'ordre dans l'archipel et qui veillèrent, en 1990, sur le déroulement des premières élections présidentielles authentiquement démocratiques, organisées dans l'archipel.

Il ne fait pas de doute que l'apparition de différents partis politiques et la rivalité entre leurs dirigeants ont contribué à la victoire de Saïd Mohamed Djohar, président de la cour suprême des Comores, appuyé par Udzima, un parti ayant déjà acquis une certaine expérience. Djohar resta au pouvoir jusqu'à 1996.

La présidence de Djohar n'apporta pas de changements majeurs aux problèmes politiques et économiques des Comores. L'éveil des aspirations de différents cercles politiques lors des élections présidentielles a mené à un affaiblissement de la position du chef d'Etat. Quelques tentatives de coup d'Etat ont eu lieu et il fut nécessaire de proclamer la loi martiale pour un temps. Saïd Mohamed Djohar a également dû lutter contre l'autorité du président usurpateur concurrent. Il eut recours à des changements fréquents aux postes ministériels afin de désamorcer les problèmes au sein de son propre groupement politique. Avec les temps, il perdit pourtant l'appui d'Udzima.

De plus, les politiciens de Mohéli de mandaient ouvertement une autonomie plus large pour leur île ainsi que des postes au gouvernement central. Le manque de stabilité politique signifiait avant tout l'échec des tentatives d'introduction de réformes économiques, préparées en coopération avec le fonds monétaire international. La mauvaise situation économique du pays donna naissance à une croissante migration économique illégale vers l'île de Mayotte, ce qui, à son tour, a contribué à la détérioration des relations avec la France.

Le coup d'Etat organisé en septembre 1995 par Bob Denard, avec l'appui d'une partie des forces armées comoriennes, priva Saïd Mohamed Djohar du pouvoir. Les forces françaises interviennent de nouveau, mais elles déportèrent cette fois le mercenaire et ses comparses européens. Profitant de la confusion causée par le putsch ainsi que de la présence du président Djohar dans l'île de la Réunion, le chef du gouvernement à Moroni, Mohamed Caambi el-yachourtu, se proclama président à titre temporaire. Le président légal de son refuge à l'étranger, procéda immédiatement à un changement au poste du premier ministre, mais el-yachourtu forma son propre gouvernement. En novembre 1995, une situation paradoxale se développa : deux conseils des ministres siégeaient simultanément en deux endroits différents. El-yachourtu gagnait habilement à sa cause les forces politiques du pays qui se trouvaient en désaccord avec Djohar.

La dualité du pouvoir central aux Comores renforça l'opinion d'une partie des élites politiques à Anjouan et Mohéli du manque de crédibilité des autorités fédérales et éveilla les sentiments séparatistes. D'après une opinion générale, les envoyés spéciaux de l'organisation de l'unité Africaine (OUA) et ceux du gouvernement français qui observaient la situation intérieure aux Comores furent convaincus de l'efficacité du gouvernement d'el-yachourtu.

Bien qu'indirectement, ils reconnaissent son gouvernement, d'autant plus que ce politicien promit une organisation rapide d'élections présidentielles démocratiques. Suite à la médiation de la France, le président Djohar rentra aux Comores et signa un accord aux termes duquel il s'engagea à remplir la fonction de président, uniquement symbolique, jusqu'aux nouvelles élections. En mars 1996, les élections présidentielles furent remportées par Mohamed Taki Abdoukarim, l'adversaire de Djohar de 1990, qui représentait le parti d'opposition Union Nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC). Par voie de référendum, le nouveau président mena rapidement à des changements constitutionnels, qui élargissaient ses prérogatives et, entre autre, lui donnaient le droit de nommer le gouverneur de chacune des îles formant les Comores. Le président Taki fonda également un nouveau parti le Rassemblement National pour le Développement (RND), qui réuni en son sein un certain nombre de groupes politiques déjà existants. Le parti présidentiel remporta la victoire aux élections parlementaires.

La sécession d'Anjouan d'aout 1997 : une crise économique profonde et un manque de fonds même pour payer les salaires des fonctionnaires à rapidement mené à l'explosion de troubles et de leur intensification en Anjouan et à Mohéli, ce qui a conduit à une déstabilisation de la situation politique dans le pays. Les politiciens d'Anjouan et Mohéli ont rapidement transformé les protestations contre les arriérés du gouvernement central en ce qui concerne le paiement des salaires du secteur public en un mouvement social de sécession visant à séparer les deux îles des Comores, et en fait de la Grande Comore.

Le 3 aout 1997 le soi-disant Directoire politique a officiellement déclaré la séparation d'Anjouan de la fédération des Comores. Le directoire était dominé par le groupe séparatiste principal de l'île le mouvement populaire Anjouanais(MPA).

Foundi Abdallah Ibrahim, un politicien et enseignant coranique local, se proclama leader du MPA et du Directoire. Les nouvelles autorités des îles déclarèrent leur désir de retourner sous la suzeraineté de la France et d'obtenir, tout comme Mayotte, le statut de collectivité territoriale française. Un mois suivant la sécession, les troupes du gouvernement central ont envahi Anjouan. Deux jours de combats acharnés ont couté la vie à plus de 100 personnes et causé une défaite totale de l'armée fédérale. On considère que les sécessionnistes, qui disposaient d'artillerie, étaient aidés par de mercenaires étrangers. Comme le gouvernement français avait clairement annoncé son opposition à la sécession d'Anjouan, le directoire proclama l'indépendance de l'île, ayant gagné un référendum en octobre 1997 et constitua un gouvernement dans la capitale Mutsamudu. Les autorités du nouvel quasi-Etat durent néanmoins faire face à des problèmes très sérieux.

Héritier des obligations des autorités centrales, le gouvernement d'Anjouan dut régler les arriérés de salaires des fonctionnaires. Ces arriérés augmentaient toujours, tandis que le trésor du quasi-Etat restait vide. Cette situation mena très rapidement à un retour des grèves et à l'éclat de nouveaux troubles sociaux. Le manque d'un accord entre les élites quant à l'avenir politique de l'île prit cependant de l'importance historique. Une partie de politiciens demandait une indépendance totale et l'intensification de mesures menant à la reconnaissance internationale (surtout par la France), tandis que d'autres proposaient de poursuivre les efforts visant le rattachement à la France, et d'autres encore demandaient la constitution d'une union libre avec les autres îles des Comores. Les différences d'opinions sur cette question menèrent à de sérieux conflits au sein du gouvernement ainsi qu'à des luttes de fractions et de clans qui, en décembre 1998, ont couté la vie à plus de 60 personnes. Les régions particulières de l'île furent alors sous un contrôle de divers groupes armés, dont une partie appuyait Chamassi Said Omar, le premier ministre influent du gouvernement local, qui insistait sur l'idée de rattacher Anjouan à la France.

La sécession de Mohéli : le 11 aout 1997, les séparatistes de Mohéli proclamèrent à leur tour la sécession des Comores. Ils ont également formé leur propre gouvernement dans la capitale Fomboni. Le président de Mohéli devint Saïd Mohamed Soefou. La sécession de Mohéli ne mena pas pourtant à des combats sanglants entre ses habitants et l'armée fédérale.

D'un côté, les autorités centrales portaient peu d'intérêt à ce que se passait dans cette petite île (à peine 5% des comoriens habitent ici), tandis que de l'autre, les politiciens de Mohéli ont habilement tiré profit de la crise dans les relations entre le gouvernement fédéral et les autorités d'Anjouan pour négocier des conditions avantageuses de retour aux Comores en 1998. La courte sécession de Mohéli fut donc plus apparente que réelle. En décembre 1999, le premier ministre des Comores, pour presque une année, devint Bianrifi Tarmidi, originaire de Mohéli. Les politiciens de cette île ont également obtenu un certain nombre d'autres postes lucratifs dans le gouvernement central. Certains postes importants à la Grande Comore ont été confiés à des personnes originaires d'Anjouan. Cette tactique avait sans doute pour but de brouiller davantage les relations au sein de la classe politique de l'île rebelle. La durée de la sécession d'Anjouan était en grande mesure dictée par la grave politique à la Grande Comore. L'échec de l'intervention armée en Anjouan produisit néanmoins des alternances au sein du gouvernement qui permirent au président Taki de se débarrasser de politiciens qui avait opté pour des mesures de force afin de rétablir l'unité de l'Etat. Mohamed Taki mourut en novembre 1998, après des mois de querelles politiques et de veines tentatives visant à trouver une issue de cette situation. Tadjidine Ben Said Massounde de l'île d'Anjouan devint président par intérim.

Depuis le début de la crise politique, l'organisation de l'unité Africaine joua un rôle médiateur important entre le gouvernement central et celui d'Anjouan. Ses négociateurs proposaient initialement d'envoyer aux Comores des forces africaines de maintien de la paix. Cette idée ne plut pas pourtant aux autorités d'Anjouan. Ce n'est qu'en avril 1999 que l'OUA a réussi à organiser une conférence de paix à Antananarivo, à Madagascar. Les représentants de la Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli ont été d'accord pour voter une nouvelle loi fondamentale constituant l'union des Comores avec une large autonomie pour chacune des trois îles et introduisant une présidence alternante. La signature de l'accord fut longtemps différée par les politiciens d'Anjouan, tandis que ses dispositions ont également mené à un nombre de protestations de la part des partis d'opposition de la Grande Comore. Les troubles à Moroni servirent donc de prétexte à un coup d'Etat militaire.

A la fin d'avril 1999, le pouvoir fut saisi par le colonel Assoumani Azali qui justifia le renversement du président par intérim par l'incapacité de ce dernier à contrôler l'anarchie qui gagnait du terrain dans l'Etat. Les autorités militaires ont suspendu la constitution, dissous le gouvernement et le parlement, pour proclamer ensuite une charte constitutionnelle, en vertu de laquelle on a assurément le leader du putsch au poste de président et convoqué un nouveau gouvernement qui lui était subordonné. Le coup d'Etat du colonel Azali fut condamné sévèrement par l'OUA qui déclara que les nouvelles autorités militaires étaient illégales et se retira des médiations concernant la réunification territoriale des Comores. La situation devint encore plus compliquée quand un coup d'Etat eut lieu également en Anjouan, en juin 1999. Le lieutenant-colonel Saïd Abeid Abderemane se proclama coordinateur des travaux du conseil des ministres de cette île. Les nouveaux leaders militaires des Comores et d'Anjouan se rencontrèrent bientôt à Mohéli, mais n'arrivèrent pas à se mettre d'accord sur l'avenir de l'archipel. En aout, le lieutenant-colonel Abeid autorisa des élections parlementaires en Anjouan, remportées de façon décisive par les partisans de la sécession de l'île, qui choisirent par la même occasion de rejeter les accords d'Antananarivo.

Entre temps, l'OUA vint à apprécier l'efficacité du gouvernement Azali : le fait que l'armée du lieutenant-colonel sut rétablir l'ordre à Moroni sans faire couler le sang ainsi que la volonté des militaires à signer l'accord négocié à Antananarivo à mené cette organisation à reprendre son rôle de médiateur entre le gouvernement central et les autorités d'Anjouan. Comme ces dernières tardaient à prendre une décision, l'OUA recommanda au gouvernement central de prendre des sanctions économiques envers l'île rebelle. En réponse, le lieutenant-colonel Abeid organisa, en janvier 2000, un référendum sur l'admissibilité des dispositions négociées à Antananarivo. Les habitants d'Anjouan se sont massivement prononcés pour l'indépendance. Le référendum ne fut pas accepté par l'OUA.

En même temps, les autorités de Moroni interdirent la navigation maritime (dont le ravitaillement en pétrole), et les vols aériens vers Anjouan. Ils coupèrent également les communications téléphoniques (il n'y avait pas à l'époque de téléphone cellulaire à Anjouan) et suspendirent toute coopération interbancaire. Pendant le sommet de l'OUA tenu à Lomé (TGO) en juillet 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement africains rejetèrent l'idée d'envoyer des forces internationales d'intervention dans l'île rebelle, mais ils ont été d'accord pour soumettre Anjouan à un blocus maritime total.

Pendant cette période, les sanctions économiques étaient déjà ressenties par la population d'Anjouan. Le choléra progressait, les malades mouraient faute de médicaments, les carburants manquaient. L'éventualité de l'introduction d'un blocus total de l'île par l'OUA mina d'avantage la détermination des sécessionnistes. L'efficacité des sanctions fut également aidée par l'attitude de la France, qui limita avec succès l'aide que le gouvernement d'Anjouan recevait depuis certain temps de la part de nombreux supporters et des sponsors se trouvant à Mayotte.

Déjà en aout 2000, les leaders des Comores et d'Anjouan se rencontrèrent de nouveau à Mohéli, où ils se mirent d'accord sur la question de renoncer aux dispositions négociées à Antananarivo et à recommencer les discussions sur les amendements à apporter à la constitution. Les mois de travaux des politiciens de la Grande Comore, Anjouan et Mohéli organisés sous les auspices de l'OUA et de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) menèrent, en février 2001, à la signature à Fomboni d'un nouvel accord prévoyant une mise au point de dispositions constitutionnelles garantissant à chacune des îles une large autonomie intérieure et la création rapide d'un gouvernement temporaire composé des représentants des trois îles.

Toutefois, en aout 2001, un autre coup d'Etat fut organisé à Anjouan. Le lieutenant-colonel Abeid fut forcé de quitter l'île, après qu'un certain nombre d'officiers des forces armées locales aient décidé qu'il se préparait à faire échouer les accords de Fomboni. On forma donc à Anjouan un triumvirat présidentiel formé de trois officiers ainsi qu'un gouvernement civil. Les nouvelles autorités de l'île ont rapidement proclamé leur soutien à l'idée à la réconciliation nationale. En octobre 2001, un autre coup d'Etat fut tenté mais échoua. Il fut organisé, à ce que l'on suppose, par les partisans de l'organisation pour l'indépendance d'Anjouan s'opposant à la réunification des Comores.

Par contre, le coup d'Etat tenté sans succès à Fomboni à Mohéli en décembre 2001 fut sans doute l'œuvre de mercenaires étrangers, ce qui semble indiquer que l'ère des interventions étrangères aux Comores n'est pas encore révolue.

Ces signes de l'anarchie progressive de la vie dans l'archipel n'ont pas eu d'effet important sur le cours des travaux ayant pour but la rédaction de la nouvelle constitution, qui fut adoptée par voie de référendum national, le 23 décembre 2001.

Section 3 : L'UNION DES COMORES

§1. Généralité

La nouvelle constitution a changé le caractère fédéral des Comores en une association assez libre qui fut appelée « union ». L'Etat également fut rebaptisé et prit un nouveau nom officiel, entièrement laïque l'union des Comores. Conformément à la constitution, l'union des Comores comporte trois îles, à savoir la Grande Comore, Anjouan et Mohéli, tandis que Mayotte a le droit d'y adhérer à tout moment. L'union ne peut pas être dissoute et tout amendement à la loi fondamentale dont s'ensuivrait un amoindrissement de parties composantes de l'union ou qui mettrait en cause son intégralité est proscrit. La constitution garantit la liberté d'activités de tout de tout parti politique qui respecterait la souveraineté de l'Etat, la démocratie ainsi que l'intégrité de l'union territoriale de celui-ci. La nouvelle loi fondamentale donne à chacune des îles le droit de gérer ses propres affaires, tout en respectant l'unité et l'intégrité de l'union tout entière. Les îles ont également la possibilité de créer leur propre ordre juridique (posséder leur propre constitution), qui doit néanmoins rester en accord avec la constitution des Comores. Les parties de l'union peuvent élire leurs propres pouvoirs exécutifs (dont des présidents locaux) et des corps législatifs.

Les îles sont également autonomes du point de vue financier. Leur large autonomie intérieure signifie également le règlement au niveau local de questions dont l'union ne s'occupe pas, soit à cause de leur caractère intérieur, soit par ce qu'elles ne relèvent pas de compétences communes.

L'union décide de toute question qui concerne plus d'une des ses parties. L'union exerce un pouvoir souverain sur ses parties et elle seule est compétente à adopter les lois régissant les questions- clés pour l'existence de l'Etat dont la politique étrangère et celle de la défense, les questions relatives à la monnaie commune et l'octroi de la citoyenneté ainsi que celles qui touchent à la religion et l'identité nationale des îles et de l'intégrité territoriale de l'Etat est le président de l'union.

Le conseil de l'union se compose du président et de deux vice-présidents ; chacun de ces membres doit être originaire d'une autre île. Les membres du conseil sont élus pour une période de quatre ans par une majorité absolue de voix par les députés de l'Assemblée de l'union. Le poste de président est attribué alternativement aux représentants de chaque île.

Les politiciens des trois îles ont été d'accord pour ce que le premier président de l'union des Comores vienne de la Grande Comore, et les deux vice-présidents de deux autres parties de l'union. Les prérogatives principales du président consistent en la nomination des ministres du gouvernement de l'union où entrent un nombre égal de représentants de chaque île, et l'assignation de portefeuilles à chacun d'entre eux. Conformément à la constitution, le pouvoir législatif est exercé par l'Assemblée de l'union, comportant une seule chambre composée de 30 députés, élus pour une période de cinq ans. L'Assemblée locale de chaque île élit cinq députés tandis que les quinze autres sont élus au cours des élections au suffrage universel.

Au début de 2002, après de longues disputes politiques, on installa un gouvernement d'unité nationale par intérim, remplacé en juin par un conseil des ministres de l'union, composé conformément aux dispositions de la loi fondamentale. En mars et avril 2002, les habitants de chaque île ont adopté les constitutions locales par voie de référendum. Ces événements ont eu lieu en même temps que les élections présidentielles générales qui furent remportées par le colonel Azali. L'élection du chef d'Etat par l'Assemblée nationale n'était pas possible, car cette dernière n'existe pas encore. Sur chacune des îles, les élections des présidents locaux eurent lieu également. A Anjouan elles furent remportées par le major Mohamed Bacar (membre de l'ancienne présidence collective et le dernier président sécessionniste), à Mohéli par Mohamed Said Fazul, tandis qu'à la Grande Comore par l'adversaire du président Azali, Mzé Abdou Soulé Elbak. Chacun des présidents établit un gouvernement local. La sécession d'Anjouan qui dura plus de quatre ans et demi prit officiellement fin le 14 avril 2002.

Les consensus politiques aux Comores, atteint grâce à l'adoption de l'union semble pourtant précaire. Bien que la large autonomie intérieure politique et économique des îles soit introduite de façon réelle, l'élection des autorités législatives est sans cesse reportée. Le peu d'empressement montré par les élites des gouvernements locaux et celles du gouvernement central à partager le pouvoir avec l'opposition, qui est de plus en plus active, explique dans une large mesure pourquoi le processus de décentralisation du pouvoir de l'Etat et démocratisation du système politique avance à peine.

La situation politique présente dans la Grande Comore fournit un large champ expérimental pour tester l'efficacité de la nouvelle constitution et l'habileté des nombreux camps politiques à coopérer entre eux. L'ancien président de l'île, M Elbak, était en conflit serré avec l'ancien président de l'union portant sur leurs compétences respectives. Les deux politiciens exercent leurs fonctions à Moroni.

Le président de la Grande Comore se plaint, non sans raison, qu'il n'est pas en mesure de contrôler les affaires fiscales (particulièrement la perception des droits de douane) et la police dans son île. Cette situation mène périodiquement à des troubles et à des sérieux problèmes politiques en Grande Comore, ce qui fournit un prétexte à reporter continuellement les élections parlementaires.

§2. Les causes probables de l'instabilité politique aux Comores

A. Le manque de tradition d'un organisme étatique commun :

Bien que les habitants de la Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli parlent la même langue, qu'ils soient musulmans et qu'ils forment en principe une même communauté culturelle issue des siècles de mélange entre différentes races et peuples, l'idée que Comores n'aient jamais été un organisme uni est un mythe. Jusqu'à l'arrivée des français, les îles, bien que avoisinantes, menaient habituellement une existence autonome, tandis que leurs souverains se faisaient continuellement la guerre. Non seulement chacune des îles se gouvernait traditionnellement elle-même, mais possédait parfois même plus d'un centre de pouvoir intérieur. Ils constituaient une partie des Comores du point de vue géographique, mais pas du point de vue politique. Les petits sultanats brouillés entre eux étaient surtout unis par l'islam et la culture musulmane. Entre les guerres, les habitants des îles faisaient du troc. En fait, ce n'est que l'occupation française qui apporta à l'archipel la paix et une administration commune, bien que pendant tout le temps de la domination européenne, les Comores fissent administrativement partie de Madagascar. La présence des français ne mena pas à la naissance d'une conscience d'unité nationale.

B. La tradition de rivalité pour le pouvoir, le territoire et les bénéfices dans la classe politique comorienne :

Le désir du pouvoir que l'on observe présentement aux Comores est sans doute la continuation d'une longue tradition de différends et de conflits, tant dans chacune des îles qu'entre elles. Les Comores indépendantes et unies sont un bon exemple d'un Etat où la grande majorité des politiciens ainsi que des militaires de haut rang traitent leurs fonctions non pas comme une vocation ou un service envers l'Etat et la nation, mais comme un mode de vie ou un moyen de réaliser certains intérêts particuliers, surtout de s'enrichir rapidement. Dans le cas des Comores cet état de choses mène à une instabilité politique chronique qui se manifeste par des coups d'Etat ou des tentatives de coup d'Etat fréquents, de nombreux changements aux postes les plus importants dans l'Etat, des reconstructions répétées du gouvernement (qui semblent parfois n'être que des alternances de portefeuille), des troubles, des grèves et des séparatismes locaux.

C. Le manque de prestation des élites politiques à exercer le pouvoir et la faiblesse générale de l'Etat et de ses institutions :

Depuis la création de l'Etat des Comores, le pouvoir s'y trouvait entre les mains de personnes qui n'avaient aucune aptitude pour l'exercer. Les effets du manque d'élites responsables et instruites (jusqu'en 2003 il n'y avait pas une université aux Comores) furent renforcés par le licenciement de la poignée de fonctionnaires locaux formés par les français et par l'expulsion de spécialistes venus de la métropole. La seule source de légitimité pour les politiciens comoriens était le fait d'avoir forcé les français à reconnaître l'indépendance de l'archipel. L'attribution des hauts postes dans l'Etat et le secteur public, présentant toutes les caractéristiques du népotisme, était une fonction de loyauté, et non de professionnalisme.

Les institutions de l'Etat, créées dans une situation d'un manque total de fonctionnaires publics capables, ne pouvaient fonctionner de façon efficace. Très souvent d'ailleurs, elle n'existaient que sur papier. Les facteurs additionnels affaiblissants l'Etat étaient la limitation des droits civiques, les amendements à la constitution conformes aux intérêts des groupes particuliers qui se succédaient au pouvoir, ainsi que le manque de pouvoir judiciaire réellement autonome.

D. La centralisation du pouvoir et la domination des forces politiques de l'île principale :

Le péché principal des élites du jeune Etat fut son incapacité de former un véritable système fédéral. La création en 1975-76 d'un gouvernement centralisé dans les Comores indépendantes était en contradiction totale avec la tradition d'existence politique autonome des îles. Le système fédéral de Comores existant depuis 1978 n'était que fiction. Pour un grand nombre d'habitants d'Anjouan et Mohéli, l'indépendance des Comores n'apporta pas de changement appréciable du statut politique. Du temps colonial, ils étaient dominés par la France, tandis qu'après 1975, par les politiciens originaires le plus souvent de la plus grande île ou bien par leurs compatriotes habitant la Grande Comore et optant pour un fort pouvoir central. La différence la plus importante consistait en ce que plus tôt, aucune des trois îles n'avait pas de position de domination envers les autres, et les pleins pouvoirs étaient entre les mains des français. Les habitants d'Anjouan et de Mohéli ne s'identifiaient pas avec les autorités centrales, qui négligeaient leurs problèmes ainsi que leurs aspirations à une plus grande autonomie. Mais il faut savoir que les politiciens avaient constatés une irresponsabilité de la part des administrateurs d'Anjouan et de Mohéli dans le cadre de l'administration fédérale.

E. Les interventions armées des mercenaires étrangers, agissant souvent avec le consentement des autorités françaises :

Pendant bien des années, l'évolution de la situation politique aux Comores fut influencée par les interventions de mercenaires blancs, qui organisaient les chutes de nombreux présidents et l'arrivée au pouvoir d'autres. On considère qu'au moins une partie des coups d'Etat a été orchestrée et mise en œuvre selon les désirs des autorités françaises. Il est difficile de se prononcer de manière définitive dans la question : est ce que les activités des mercenaires ont déstabilisé ou plutôt modéré la situation aux Comores.

On peut par contre dire avec certitude qu'elles ont contribué à la chute morale de l'armée comorienne qui, au lieu de défendre son pays contre les invasions étrangères, fut souvent utilisée pour assister les mercenaires et s'instruisit dans l'art d'organiser les putschs. Les mercenaires aussi étaient périodiquement utilisées aux Comores par les partis politiques intérieurs. Les Comores sont un des leaders mondiaux en ce qui concerne le nombre de coups d'Etat organisés. On estime que dans les années 1975 - 2003, 25 coups d'Etat ou tentatives en cette direction ont eu lieu.

F. Une mauvaise situation économique et le bas niveau de vie de la population :

L'incapacité de la classe politique brouillée et corrompue de gouverner et de gérer l'économie de l'Etat mena à une détérioration systématique de la situation économique des Comores. Initialement, la déchéance économique des îles fut aggravée par le différend avec la France concernant le statut de Mayotte, la nationalisation des avoirs français et l'expulsion des spécialistes français. L'aggravation des relations avec la France contribua à une réduction considérable de l'aide économique française et, initialement, même à sa suspension. Les politiciens sans expérience n'étaient pas en état de mettre en œuvre un concept de croissance équilibrée à long terme, tandis que l'instabilité politique a contribué à interrompre en pleine réalisation les programmes d'assainissement de l'économie mis en œuvre à l'aide de la communauté internationale. En résultat, la croissance du PIB comorien était à la traîne relativement à la croissement de la population du pays. Un revenu national limité explique les dépenses modestes de l'Etat pour l'éducation et, par conséquent, le manque de cadres professionnels (dont des économistes et de spécialistes en gestion). Considérant la pénurie de moyens pour les investissements dans les pêcheries ainsi que le secteur agricole comorien peu performant, largement en raison de facteurs environnementaux, la classe politique locale aurait dû miser sur le développement du tourisme dans cet archipel, potentiellement attrayant

pour les visiteurs. Le bas niveau d'investissements étrangers dans le secteur touristique étaient pourtant directement lié à l'instabilité politique aux Comores (dont le danger pour la vie des touristes lors des nombreux coups d'Etat et troubles sociaux), l'omniprésente corruption, le manque de garanties juridiques pour le capital étranger et de facilités fiscales pour les investisseurs ainsi que de dispositions claires concernant l'achat et la vente de terrains et le transfert de revenus. Le manque de perspectives de stabilisation politique et développement économique des îles met en doute l'utilisation efficace des fonds provenant des émigrés comoriens travaillant à l'étranger. L'argent des virements bancaires sont d'habitude utilisée pour des fins de consommation.

G. Le statut de Mayotte et le niveau de vie relativement élevé de ses habitants :

Le précédent du choix par la population de Mayotte de maintenir les liens avec la France ainsi que les bénéfices économiques qui en découlent constituent un facteur réel dans les tentatives de sécession aux Comores. De plus, il y a beaucoup d'émigrés d'Anjouan à Mayotte. Le désir d'Anjouan et de Mohéli proclamé au début de la sécession de se rattacher à la France était dicté surtout par des raisons économiques. Les habitants de Mayotte qui profitent de l'aide financière française, ont un niveau de vie considérablement plus élevé que celui des Comores et ont accès aux droits sociaux communs en Europe occidentale, dont l'éducation et les services de santé gratuits, des subventions agricoles et également le droit au salaire minimum. L'île de Mayotte, bien que considérée comme territoire disputé entre la France et les Comores, est politiquement stable. Le problème principal à Mayotte est lié à l'influx d'un grand nombre d'immigrants illégaux comoriens qui viennent s'ajouter aux groupes de jeunes chômeurs locaux. Comme les habitants de Mayotte ont la nationalité française, les chômeurs locaux peuvent compter sur l'aide de l'Etat.

H. La surpopulation aux Comores et la migration intérieure à Mohéli :

Les Comores sont déjà surpeuplées. La densité de population la plus élevée est notée à Anjouan dont les habitants partent volontiers pour Mayotte. Le peu de terres arables, les sols dégradés, la déforestation, l'agriculture peu performante, les mauvaises récoltes et les pêcheries peu développées signifient que, vu la population nombreuse, à nos jours la plus grande partie de la nourriture doit être acheminée de l'étranger. Ce problème deviendra de plus en plus important avec l'accroissement de la population. Pour la même raison, l'absence totale de rivières à la Grande Comore et leur présence en nombre largement insuffisant dans les autres îles est également un problème majeur.

L’absence d’eau potable est reconnue comme un des motifs principaux des guerres potentielles dans l’avenir. Car, les migrations forcées de l’île surpeuplée de la Grande Comore (dans une moindre d’Anjouan) vers la plus petite et la moins peuplée des îles Mohéli, dont la population se sent menacée par les nouveaux venus et craint les conflits dont l’enjeu serait la terre. Cette situation explique peut être partiellement la hausse des tendances séparatistes à Mohéli.

De tout ce qui précède, l’unité des Comores reste, dans une large mesure, une perspective artificielle vu les faits cités plus haut. Les élites politiques se sentent satisfaites avec la constitution actuelle de l’union. Mais tout n’est pas gagné par ce que le système fédéral a échoué alors qu’il est un bon système qui donne beaucoup plus d’autonomie aux Etats fédérés.

Dans le contexte de nombreux problèmes politiques et socio-économiques qui commencent à se faire sentir aux Comores, même l’organisation d’une confédération libre telle que l’union actuelle pourrait ne pas être suffisante pour maintenir l’intégrité territoriale de l’Etat. La décentralisation du pouvoir, l’autonomie ou le fédéralisme devraient, en des conditions démocratiques de développement, satisfaire les intérêts particuliers des habitants de chaque île et de leurs élites, surtout dans le contexte d’un partage équitable des moyens budgétaires et des postes dans l’administration. Ce n’est pourtant pas le cas. Les différences qui servent de justification pour l’octroi de l’autonomie ou l’établissement d’une fédération peuvent tout aussi bien être avancées pour motiver la sécession.

Ainsi, depuis leur accession à l’Indépendance, les Comores n’ont pas connu de stabilité politique susceptible de créer les conditions pour le développement socioéconomique. La sécession de l’île d’Anjouan en 1997 a déclenché une crise institutionnelle et politique qui ne sera réglée que quatre ans plus tard, avec l’adoption d’un nouveau cadre institutionnel garantissant l’unité et l’intégrité du pays. Selon la constitution de 2001 qui régit ce nouvel ensemble, le pays porte la dénomination « Union des Comores » et constitue une république au sein de laquelle chaque île jouit d’une large autonomie et dispose de sa propre constitution. Aujourd’hui, les institutions constitutionnelles sont presque toutes mise en place et opérationnelles. La question qui se pose est celle-ci : est ce que les institutions nouvelles sauraient établir la stabilité et la tranquillité au sein de la politique comorienne qui, jusqu’à la était instable?

Chapitre III : L'ECONOMIE COMORIENNE

Depuis le début des années quatre vingt dix, les Comores connaissent un changement de politique économique. En 1991 elles ont adopté un programme d'ajustement structurel (PAS) et un éventail de réforme administratives. Le PAS visait :

- La réduction des charges de l'Etat, notamment, la diminution du nombre de fonctionnaires et parallèlement un meilleur ciblage des investissements.
- La relance du secteur privé qui serait soutenue par une réforme du cadre juridique et fiscale des entreprises, une amélioration des capacités de gestion, une approche nouvelle de crédit à l'économie.
- Le renforcement des services sociaux.

En 1993 des mesures budgétaires ont été adoptées et comportaient : une refonte de la fiscalité des importations ; la création d'un service de la fiscalité des entreprises.

La même année on a pu constater une amélioration de la balance commerciale due à une hausse des exportations de la vanille et à une baisse des importations. Cependant cette amélioration est temporisée par une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

A partir de 1995 les objectifs assignés à l'économie comorienne visent à :

- Elever le taux de croissance du PIB
- Contenir le taux d'inflation
- Réduire progressivement le déficit de la balance courante

L'économie comorienne, à dominance agricole était en récession depuis 1988 et le PIB par tête d'habitant a chuté en moyenne de 2,3% par an et a atteint en 1998, 370 us \$, ce qui place les Comores parmi les pays les plus pauvres.

Cette économie se caractérise par :

- Un secteur primaire (41%) dominé par l'agriculture qui représente la moitié de la richesse du pays. La croissance annuelle du secteur se situe entre 1,5 à 2%.
- Un secteur secondaire très réduit (11%) ou l'industrie (3,7%) est apparentée plus à de l'artisanat qu'à une industrie véritable. Le secteur enregistre un accroissement de 2,3% cette dernière décennie.

- Un secteur tertiaire (47%) essentiellement constitué de commerce de biens importés. Son accroissement est de 3% par an, accentuant le déficit commercial du pays.

Section 1 : L'AGRICULTURE COMME SECTEUR PRIMAIRE

L'agriculture est prépondérante dans l'économie nationale car :

- Elle occupe environ 70% de la population active.
- Elle procure la quasi-totalité des exportations (98% des devises). Ces cultures d'exportation contribuent largement au budget de l'Etat. Par ailleurs, par ses effets induits et indirects, elle est à l'origine de la plupart des autres activités économiques parmi lesquelles on peut citer :

La transformation, le transport et la commercialisation des produits agricoles faisant l'objet de vente, en particulier des produits d'exportation.

Les activités nécessaires à l'approvisionnement du monde rural.

Il faut noter que l'agriculture comorienne se base sur deux formes de cultures :

§1. Une culture vivrière :

Cette dernière est orientée sur des vivriers de base tels que la banane, le manioc et les tubercules (patate douce, taro et igname) et dont l'intensification s'avère nécessaire si l'on veut satisfaire la demande alimentaire locale et intérieure. Les cultures vivrières sont pratiquées sur la quasi-totalité des terroirs aux Comores, mis à part la plupart de plantations d'ylang-ylang et certaines plantations denses de girofliers et de cocotier. Généralement, on distingue deux grandes classes de terroirs vivriers caractérisant le paysage agricole comorien : les terroirs arborés qui couvrent plus de 70% des superficies cultivées. C'est le domaine des bananes et des tubercules (taro en altitude et manioc en couvert arboré peu dense) et également des cultures de rente. Près de 70% de la valeur de la production vivrière proviennent de ces terroirs.

Les terroirs non arborés, qui représentent moins de 25% des superficies cultivées et 30% de la valeur de la production vivrière sont le domaine des céréales (mais, riz pluvial), des légumineuses alimentaires (ambrevade, amberique, vohème), du maraîchage et des tubercules (manioc, patate douce).

Les cultures vivrières n'arrivent pas à satisfaire les besoins alimentaires de la population. Il s'en suit une demande importante de produits alimentaires importés, rendant le pays dépendant des approvisionnements extérieurs.

Tableau n° I : Evolution des principales productions vivrières

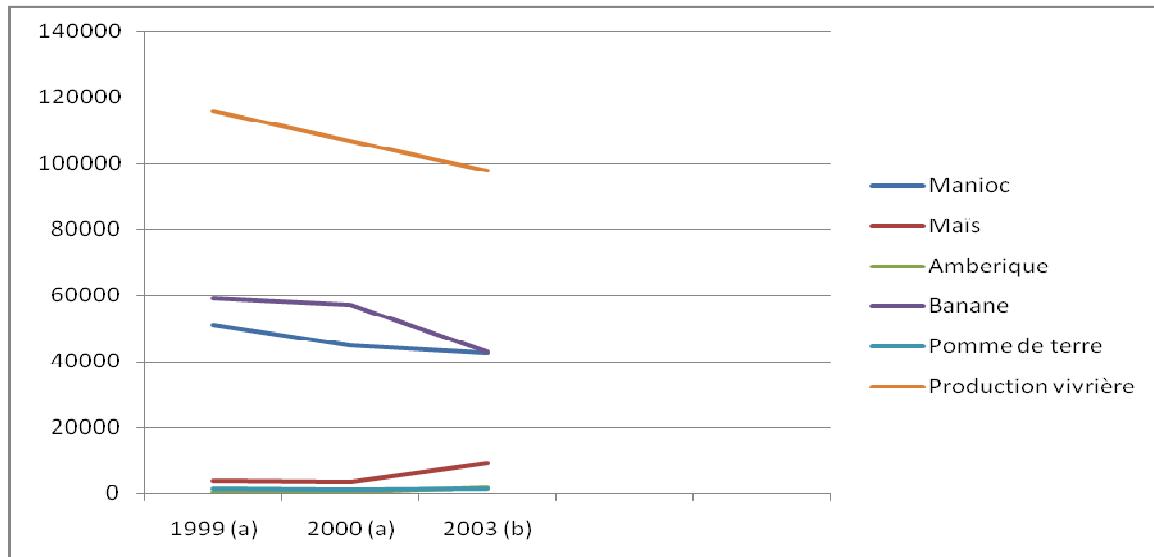
Années produits	1999 (a) (en tonne)	2000 (a) (en tonne)	2003(b) (en tonne)
Mais	4 000	3 500	9 200
Manioc	51 000	45 000	42 800
Amberique	470	400	1 700
Banane	59 000	57 000	43 000
Pomme de terre	1 300	1 000	1 200
Total	115 770	106 900	97 900

Sources : (a) *Rapport Banque centrale des Comores, 2003*

(b) *Recensement Général de l'Agriculture, 2003*

La production agricole vivrière évolue en baisse selon ce tableau.

Graphique n° I: Graphique de l'évolution des principales productions vivrières



Source : initiative personnelle, 2009

Ce graphique montre que d'une manière générale la production vivrière évolue à la baisse. Seul, le mais depuis le deuxième semestre de l'année 2000, croît légèrement.

§2. Une culture d'exportation :

Basée sur trois produits : la vanille ; l'ylang et le girofle qui sont exportés quasiment à l'Etat brut. Les cours relativement élevés de la vanille sur le marché extérieur ont amené les agriculteurs à intensifier et à étendre leurs cultures d'exportation au dépend des cultures vivrières traditionnelles. Ceci a amené une transformation progressive du paysage naturel des espaces exploitées avec la diminution des temps de jachère et le recul des zones forestières.

Les exportations agricoles basées sur un nombre réduit de produits : la vanille, le girofle, les essences d'ylang-ylang et autres essences. La valeur des exportations de ces produits est globalement en baisse du fait de la concurrence internationale, de l'ordre de 40% entre 2000 à 2004.

Tableau n° II : Evolution des exportations des Comores 2002-2004

produits	Quantité (en tonne)			Valeurs (en millions de franc comorien)			Variation (val) 04/03
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	
Vanille	112	83	38	6 600	9 130	3 407	-63
Girofle	1 616	2 605	2 880	2 112	2 563	2 883	+11
Ylang-ylang	40	43	33	1 033	664	825	+24
Autres essences	0,1	6	0,3	54	134	87	-35
Autres produits	121	106	98	258	204	180	-12
Total	1 889	2 843	3 049	10 057	12 695	7 332	-42

Sources : Direction Générale des Douanes, 2004

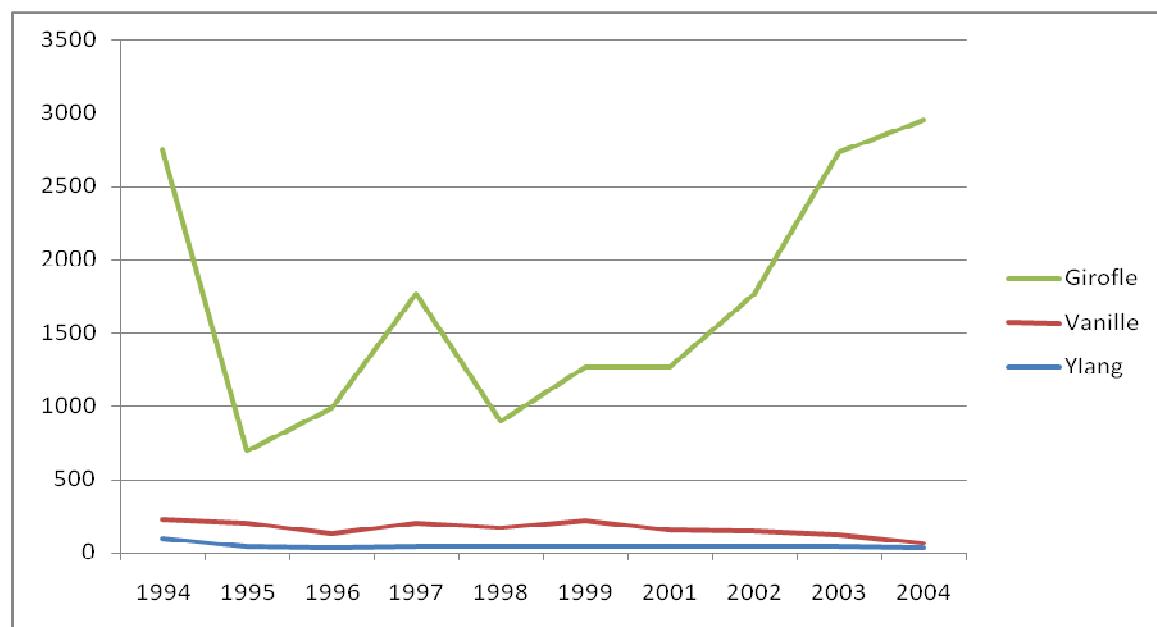
Tableau n° III : Quantité de produits de rente exportés entre 1994 et 2004

Année	Ylang-ylang (t)	Vanille (t)	Girofle (t)
1994	99	131	2 523
1995	43	160	493
1996	35	96	854
1997	41	162	1 563
1998	41	132	722
1999	40	184	1 042
2000	-	-	-
2001	40	120	1 106
2002	40	112	1 616
2003	43	83	2 605
2004	33	38	2 880

Source : communication CAC - GIE (cellule d'appui conseil au groupement d'intérêt économique Maison des épices), 2004

D'après ce tableau, la production de la vanille et d'ylang-ylang diminue et celle de girofle augmente au fil des temps. L'image du graphe suivant nous montre la tendance.

Graphe n° II : Graphique de quantité de produits de rente exportés entre 1994 et 2004



Source : Initiative personnelle, 2009

D'après ce graphe l'ylang-ylang et la vanille ne sont pas bien exportés surtout depuis l'année 2001. La vanille a connu de haut de bas, mais les causses sont élucidés dans la section suivante (échanges commerciaux de l'union des Comores au cours de dix dernières années).

La culture vivrière reste exclusivement pour l'autoconsommation et à la consommation nationale. Alors que la culture de rente fait l'objet des exportations faisant rentrer par la suite des devises considérables pour le pays.

Le secteur primaire qui constitue 50% du PIB repose essentiellement sur la production de vanille, de clous de girofle et d'ylang-ylang (qui assurent 98% des exportations). Les aléas de la production et des cours de ces produits de rentes et leur mauvaise valorisation sur place n'ont pas pour autant contribuer à développer une activité de substitution. Les disfonctionnements des circuits commerciaux (faibles liaisons maritimes et aériennes) et l'absence de concurrence contribuent à renchérir le coût de la vie et à freiner le développement économique. Au cours de la dernière décennie, aucune modification significative n'a été enregistrée dans la structure de ce secteur qui enregistre une croissance annuelle située entre 1,5 et 2% nettement inférieure à celle de la population (3%).

La production agricole vivrière est cependant insuffisante et le pays est fortement dépendant pour son approvisionnement alimentaire. Le riz prend le second rang d'importation après les produits pétroliers.

Section 2 : SITUATION DU SECTEUR SECONDAIRE ET TERTIAIRE

§1. Le secteur secondaire

L’industrie embryonnaire, qui a régressé au cours des trente dernières années (de 17% à 12% du PIB), notamment en raison de l’insuffisance des infrastructures : les moyens de communication maritimes et aériens sont limités et le pays connaît des pénuries d’électricité et des coupures d’eau qui freinent l’activité productive. L’industrie représente moins de 5% du PIB et est composée de boulangeries, menuiseries, savonneries … etc. elle ressemble plus à de l’artisanat qu’à une industrie en tant que telle. La croissance annuelle durant la dernière décennie a été de 2,3%. Beaucoup de sociétés ont dû fermer par ce que l’Etat ne les a pas soutenu et accompagné.

§2. Le secteur tertiaire

Largement dominé par l’activité commerciale, notamment le commerce de produits importés. Cette activité en forte expansion conduit à une croissance progressive du volume des importations accentuant ainsi le déficit commercial. Ce secteur reposant essentiellement sur le commerce de biens importés et l’administration. Le poids de cette dernière dans le PIB se situe entre 12 et 20% avec une tendance à la diminution compte tenu des engagements pris (déflation de la fonction publique) dans le cadre du programme d’ajustement structurel (PAS).

Tableau n° IV : Evolution des importations des Comores 2001 à 2003

produits	Quantité (en tonne)			Valeurs (en millions de francs)		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Riz	26 150	29 293	28 753	3 138	3 417	2 866
Viande, poison	2 957	3 149	3 443	2 214	2 191	2 807
Sucre	3 573	3 895	4 496	659	720	801
Farine	3 632	4 073	3 880	997	871	798
Produits laitiers	989	1 041	1 231	805	868	776
Produits pharmaceutiques	89	66	148	752	554	518
Tissus confection	357	440	334	337	327	281
Produits pétroliers	34 480	42 563	44 662	4 251	5 610	5 949
Ciment	39 229	29 407	36 548	1 375	1 081	1 563
Véhicules	1 480	2 475	2 604	4 320	2 605	3 790
Fer, fonte, acier	1 862	4 459	4 516	565	1 092	1 172
Autres produits	12 068	12 068	13 740	8 363	8 118	8 990
total	126 866	132 929	144 391	27 776	27 464	30 311

Sources : rapport banque centrale des Comores 2003

Les produits se trouvant dans ce tableau sont les principaux produits qui entrent dans le cadre du commerce et qu'aucun de ces produits n'est produit à l'intérieur du pays sauf les poisons. Chaque année il ya une augmentation des importations. Cela montre que le commerce est l'activité qui croisse chaque année. C'est d'ailleurs la cause majeure d'augmentation des prix aux Comores.

Quant au tourisme il est considéré comme une des sources potentielles de croissance économique et d'emploi du pays il a un impact sur des secteurs directement liés à des activités tels que le transport, l'hôtellerie, la restauration et les agences de voyage il a également des impacts, mais indirects sur le commerce, les entreprises de bâtiment et travaux, l'agriculture, la pêche, l'artisanat et les télécommunications. Avec seulement 836 lits recensés dans l'archipel comorien en 1999, la capacité d'accueil est insuffisante. Le potentiel touristique des îles comoriennes reste peu exploité malgré les potentialités apparentes, malgré les atouts touristiques que présente le pays (nombreuses plages au sable blanc, une grande diversité d'espèces endémiques, une identité culturelle...etc).

§3. Échange commerciaux de l'union des Comores au cours des dix dernières années

Au cours de ces dix dernières années, la structure par produit du commerce extérieur des Comores n'a pas subi d'importantes modifications : exportations basées uniquement sur les trois produits de rente que sont la vanille, le girofle et l'ylang-ylang, et importations essentiellement composées de produits de consommation courante. L'origine des importations a par contre évolué, l'Europe perdant sa première place au profit du Moyen - Orient, plus particulièrement des émirats arabes unis, compétitifs notamment en matière de cout d'assurance, de fret et de délais de livraison. Le degré d'ouverture de l'économie est resté stable au cours de la période, à environ 30% du PIB.

Pour les produits de rente exportés, la part de marché des Comores est relativement faible par rapport à celle des principaux concurrents du pays, à l'exception de l'ylang-ylang dont les Comores demeurent le premier producteur mondial. Le pays subit de ce fait les fluctuations des prix déterminées par l'évolution des marchés internationaux.

Les exportations ont connu trois périodes d'évolutions significatives entre 1996 et 2006. La première période (1996 - 2006) a été caractérisée par une augmentation progressive de la valeur nominale des exportations, grâce, d'une part, à une reprise notable des ventes de vanille sous l'effet d'une demande soutenue et, d'autre part, à une évolution favorable des

cours du dollar américain. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 142 tonnes pour la vanille et à 1042 tonnes pour le girofle. La deuxième période (2000 - 2003) a été marquée par une forte augmentation de la valeur des exportations. Celle-ci était imputable à une hausse des cours de la vanille et du girofle due notamment à la réduction de l'offre mondiale, les cyclones à Madagascar et les incendies en Indonésie ayant détruit de nombreuses plantations. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 109 tonnes pour la vanille et à 1721 tonnes pour le girofle. La troisième période (2004-2006) a été caractérisée par une chute des exportations, en liaison avec le retournement des cours internationaux du girofle et surtout de la vanille, accompagné d'un effondrement de la production intérieure. Les quantités moyennes exportées se sont élevées à 56 tonnes pour la vanille et à 2055 tonnes pour le girofle.

La faiblesse du tissu économique comorien a renforcé la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur, entraînant une forte croissance des importations, notamment pour les produits alimentaires et les biens d'équipement.

L'alimentation de base (riz, sucre, viande, poisson, farine, produits laitiers,...) représente 23% du total des importations en 2006 contre 28% en 1997. Cette évolution ne traduit pas une baisse des quantités importées, mais est imputable à l'augmentation de la valeur et des quantités des autres produits importées, notamment les produits pétroliers et les matériaux de construction. L'élargissement du parc automobile, associé à la hausse continue des cours du pétrole, renforce le poids des produits pétroliers dans le total des importations : 22% en 2006 contre 14% en 1997. De même, l'activité soutenue par le bureau pour les travaux publics (BTP) , financée essentiellement par la diaspora, a entraîné une augmentation de la part des matériaux de construction, passée de 7% en 1997 à 13% en 2006.

Sur la période, les échanges commerciaux affichent un déficit structurel (22% du PIB en 2006). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 13% en 2006 contre 10% en 1997 après un pic (46%) en 2003, consécutif à la bonne tenue des cours internationaux de la vanille.

Des modifications importantes sont intervenues dans les principales zones d'exportation des Comores. L'Europe, tout en demeurant la première destination des exportations, voit sa part de marché enregistrer d'importantes fluctuations, avec 64% en 2006 contre 57% en 1997, après 84% en 2005 et 55% en 2001. Les parts des états unis et de l'océan indien se sont fortement dégradées, passant respectivement de 19% et 16% en 1997 après de 1% en 2006. En revanche, la part de marché du reste du monde est passée de 2% en 1997 à 28% en 2006.

S’agissant des importations, l’évolution est très accentuée, marquée par une perte de part de marché pour l’Europe (de 45% en 1997 à 22% en 2006) au bénéfice du Moyen-Orient notamment, et plus particulièrement des émirats arabes unis , la part passe de 8% à 31%. Cette évolution s’explique par la croissance du secteur du bâtiment dont l’essentiel des matériaux de finition et d’ameublement sont importés des émirats arabes unis et de l’arabie saoudite. Au cours de la période sous revue, les achats aux pays de l’océane indien sont restés stables autour de 6% tandis que ceux à l’affriquée de l’Est ont baissé de 18% à 10% traduisant pour les Comores un niveau d’intégration régionale relativement faible. La zone Azie a enregistré un tassement de sa part de marché, revenue de 17% en 1997 à 11% en 2006, pendant que le reste du monde a consolidé sa position pendant la période, enregistrant une augmentation de sa part de 6% à 19%.

Tableau n° V : Evolution du commerce extérieur des Comores

Années	Importations en million de FC	Exportations en million de FC	Balance commerciale	Taux de couverture (%)	Degré d’ouverture (exp+imp/PIB)
1996	24 659	2 436	-22 223	10	31
1997	26 270	2 630	-23 640	10	31
1998	22 241	2 631	-19 610	12	26
1999	24 929	4 248	-20 681	17	28
2000	23 085	6 309	-16 776	27	27
2001	27 776	9 144	-18 632	33	30
2002	27 454	10 057	-17 397	37	29
2003	28 275	13 082	-15 193	46	30
2004	30 972	8 243	-22 729	27	27
2005	36 618	5 691	-30 927	16	28
2006	39 509	5 025	-34 484	13	28

Source : banque centrale des Comores (rapport zone franc-2006 banque de France)

Section 3 : SYSTEME BANCAIRE COMORIEN ET POLITIQUE MONETAIRE

§1. La structure du système bancaire

Le système bancaire comorien est constitué de quatre banques de nature différentes : la banque centrale (BCC), la Banque pour l’industrie et pour le Commerces – Comores (BIC-C), la Banque pour le Développement des Comores (BDC), la Banque Fédérale pour le Commerce (BFC) aux quelles il convient d’ajouter les services financiers de la Société

Nationale des Postes et des services financiers (SNPSF) et deux réseaux de caisses mutualistes décentralisées (SANDUK et MECK).

L'étroitesse du système bancaire, qui a été marqué par un monopole de fait d'un seul établissement (BIC-C), engendre plusieurs imperfections au système telles que : un faible taux de bancarisation, une couverture géographique très limitée, un coût élevé des services bancaires, une prédominance de la monnaie fiduciaire et un déficit de financement bancaire de l'économie. La liquidité collectée par l'ensemble des établissements est d'environ 30 milliards FC et la distribution de 18 milliards FC de crédit à l'économie.

Incidences d'une banque centrale sur l'économie

Le taux d'intérêt du marché de refinancement au jour le jour des banques commerciales est dirigé par la banque centrale. D'où son nom de taux directeur.

Lorsque le taux d'intérêt baisse, les agents économiques empruntent davantage pour acheter, ce qui provoque une hausse de la demande et donc une tendance à la hausse des prix. Inversement, lorsque le taux d'intérêt monte, les agents économiques empruntent moins, donc achètent moins, et il existe une tendance à la baisse des prix.

La modification du taux directeur est le principal moyen d'une banque centrale pour agir sur l'économie. Le schéma classique représentant la loi de l'offre et de la demande enseigne que lorsque la demande augmente, les prix montent, et lorsque la demande baisse, les prix baissent. C'est sur ce schéma simple que se fonde l'action de la Banque Centrale.

La banque centrale utilise cette observation macro-économique afin que la monnaie conserve une valeur stable, un « pouvoir d'achat » stable. Ce pouvoir d'achat est évalué par un indice des prix. Ainsi, lorsque les prix montent ou risquent de monter, la banque centrale augmente le taux d'intérêt. Cela tend à réduire le volume du crédit, donc la demande de produits et services, ce qui ralentit cette hausse des prix. Inversement, lorsque les prix ont tendance à baisser, la banque centrale baisse le taux d'intérêt, ce qui augmente la demande, ce qui tend à une hausse des prix.

BCC : succédant à l'institut d'émission des Comores, la BCC a été créée le 1^{er} juillet 1981. Elle est administrée par un Conseil d'Administration auquel la France participe en contrepartie de la garantie illimitée accordée à la monnaie émise par la BCC. Le conseil d'administration de la BCC comprend huit membres, choisis par le gouvernement comorien, par la Banque de France, et par le gouvernement français. Le poste de directeur-adjoint de la BCC est occupé par un représentant de la Banque de France, qui est responsable de la

politique monétaire. Depuis le 19 novembre 1999, tous les taux d'intérêt de la banque sont indexés sur l'*Euro Over Night Index Average* (Eonia), ce qui stabilise le différentiel de taux d'intérêts avec l'euro. La BCC a un système de réserves obligatoires (35% des dépôts) et suit la situation du secteur financier comorien. La loi 80-08 et les statuts de la BCC lui confèrent le rôle et des missions fondamentales inhérentes à son caractère de banque centrale et d'institut d'émission et d'autres missions accessoires d'intérêt général.

La BIC-C : seule banque généraliste, collecte l'essentiel de l'épargne et distribue les crédits, essentiellement de court terme, à l'économie. Les ressources collectées sont principalement à vue et une épargne liquide. L'essentiel des activités bancaires sont concentrées dans cet établissement. L'Etat est présent à 33% dans le capital, 51% pour la BNPI (Banque Nationale pour l'Industrie), 16% pour le secteur privé comorien. Cet établissement dispose d'une agence dans chaque île.

La BDC : spécialisée dans les opérations de moyen et long terme, tire ses ressources auprès des bailleurs extérieurs pour financer l'investissement et le secteur de l'immobilier, essentiellement. L'Etat est présent avec 50% dans le capital et 50% également reparti entre la Banque Centrale des Comores, la Banque Européenne d'investissement et l'Agence Française de développement. La BDC ne collecte pas de dépôts auprès du public.

La BFC : est une filiale de la Comoro Gulf Holding une Banque koweïtienne. La Banque Fédérale pour le Commerce a pour mission de faciliter les relations commerciales entre les Comores et les pays du Gulf. Son capital initial est de 10 millions d'Euro. Elle vient d'être inaugurée le 23 février 2009 à Moroni.

La SNPSF : est née de la scission de la société Nationale des Postes et des Télécommunications en deux sociétés : Comores Telecom, la SNPSF gère les activités de la caisse Nationale d'Epargne et les CCP. Elle est intermédiaire agréée et réalise des opérations de transfert d'argent et d'achat de devises.

Les IFD : les Institutions Financières Décentralisées sont constituées de deux réseaux de mutuelles d'épargne et de crédit, regroupés en Unions : une Union des MECK et trois Unions des SANDUK. Chaque réseau a développé sa propre stratégie et sa propre politique.

Les caisses Sanduk : principalement implanté dans l'île d'Anjouan, le réseau des caisses SANDUK a été en 1993 avec l'appui de l'AFD. Sa principale cible d'implantation a été les campagnes avec une stratégie de financement de projets agricoles de montant assez faible.

Constitué de plusieurs petites caisses, le réseau a évolué sur 3 phases :

- ❖ phase d'expérimentation sur 3 ans entre 1993 et 1995 qui a été réalisée sur 10 caisses créées au niveau national. Les résultats jugés satisfaisants de cette phase a permis le passage à la suivante.
- ❖ phase d'extension et d'institutionnalisation (1996 - 1998), qui a abouti à la création de 40 caisses supplémentaires et à la mise en place d'une structure centrale : l'Union nationale des sanduk.
- ❖ phase de consolidation (1999-2003) qui a abouti au renforcement du réseau et à la création des trois Unions Régionales regroupant toutes les caisses SANDUK de chaque île.

Les Mutuelles d'Epargnes et de Crédit ya Komor (MECK) : En 1995, le projet « Appui aux Initiatives Economique de Base » avec l'appui du fonds International pour le développement agricole (FIDA) et le gouvernement comorien, a lancé l'initiative de créer des structures de financement intermédiaire entre les caisses SANDUK existantes et les établissements financiers classiques, en ciblant une clientèle à revenu moyen. Ciblant les grandes villes régionales, l'objectif initial du projet a été l'ouverture de 12 mutuelles autogérées et autonomes financièrement, capables de collecter de l'épargne locale, de la faire fructifier et de la rétrocéder en crédit pour le financement des initiatives économiques de base, au niveau des trois îles. Au total, ce réseau compte 7 mutuelles à la Grande Comore, 4 à Anjouan et 1 à Mohéli. Au mois d'aout 2003, l'organe central (Union des MECK) a été créée et chargé, entre autres, du contrôle du réseau, de la représentation auprès des autorités monétaires et des organismes de financement, de la gestion des excédents de liquidité et de consentir du crédit aux mutuelles de base. les deux réseaux ont enregistré une croissance importante, tant sur le nombre de caisses et d'adhérents que sur le volume des opérations réalisées. Ils se sont imposés dans le paysage financier comorien, occupant désormais en termes de part de marché, la deuxième place dans la collecte de l'épargne et la distribution des crédits à l'économie. Ces institutions ne se sont pas uniquement spécialisées en micro crédits destinés à des populations moins fortunées. Elles ont aussi développé une politique similaire à celle des établissements bancaires classiques. L'exercice de leur activité a été réglementé par un décret présidentiel du 22 juin 2004.

Mission de la BCC : les statuts de la BCC, annexe des accords de la coopération monétaire. Ce dispositif confère à la BCC un pouvoir réglementaire par voie d'instruction et de circulaire, un pouvoir de supervision et de contrôle et un pouvoir disciplinaire.

Les missions générales consistent à :

- ❖ formuler la politique monétaire et du crédit,
- ❖ exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires, ce qui se traduit par veiller au bon fonctionnement et la sécurité des systèmes de paiement. Elle étudie les demandes d'agrément des établissements financiers et émet un avis de conformité ;
- ❖ veiller à l'application de la réglementation des changes ;
- ❖ l'émission et la gestion de la monnaie fiduciaire ;
- ❖ la gestion des réserves internationales ;
- ❖ la mise en œuvre de l'accord de coopération monétaire signé entre la France et les Comores.

Les missions accessoires et d'intérêt général sont :

- ❖ l'élaboration de la balance des paiements ;
- ❖ le concours apporté au gouvernement par :
 - la tenue des comptes de l'Etat, des organismes publics et parapublics,
 - la gestion de l'endettement public,
 - l'assistance aux accords avec les institutions financières étrangères et internationales ;
- ❖ le concours financier au trésor par le mécanisme des avances statutaires prévues dans ses statuts ;
- ❖ les conseils au gouvernement dans le domaine bancaire et financier ;
- ❖ banquier des établissements financiers et peut apporter son concours par un mécanisme de refinancement et par le réescompte ;
- ❖ l'information économique et financière ;
- ❖ la participation à la lutte contre le blanchiment, en assurant le secrétariat permanent du service des renseignements financiers ;
- ❖ la centralisation des risques ;
- ❖ la mise en place d'une chambre de compensation ;
- ❖ l'avis sur tout projet relatif à la réglementation des chèques et des effets de commerce.

La banque centrale des Comores établit chaque mois la situation de ses comptes qui est communiquée au gouvernement de l'union des Comores et au gouvernement français et publiée au journal officiel de chacun des deux Etats.

§2. La politique monétaire et ses objectifs

La politique monétaire doit permettre de respecter un niveau des avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la Banque Centrale des Comores, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20%. Sans préjudice de cet objectif, la politique monétaire s'inscrit dans le cadre de la politique économique du gouvernement.

La Banque Centrale se fixe des objectifs intermédiaires (masse monétaire et crédit interne). Pour réguler la masse monétaire en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, les autorités monétaires disposent essentiellement de plafonds de refinancement, du taux d'escompte et d'un système de réserves obligatoires assises sur les dépôts de la clientèle. Un taux uniforme de 35% s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette. Ces réserves sont constituées sur un compte à la banque centrale et sont rémunérées au taux actuel de l'EONIA-1/8. Les possibilités de refinancement de l'Etat auprès de la banque centrale sont plafonnées par l'article 17 des statuts, qui limite les avances au trésor à 20% de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents.

Les taux d'intérêt bancaires sont administrés, en raison de l'absence de concurrence. Depuis le 1^{er} mars 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux planché et d'un taux plafond édictés par le Ministre des Finances, sur proposition de la BCC. La fourchette en vigueur est actuellement fixée à 8% et 14% et le taux de rémunération des dépôts d'épargne est de 3% l'an.

L'encadrement de crédit n'existe plus dans le système financier, les établissements financiers disposent d'une entière liberté dans leur politique de crédit.

La coopération monétaire : les Comores appartiennent à la zone franc. Un accord de coopération monétaire a été signé entre la France et les Comores le 23 novembre 1979. Cette coopération est fondée sur :

- ❖ la garantie illimitée par la France de la monnaie émise par la BCC. En contre partie la France participe à la gestion et au contrôle ;
- ❖ la parité est fixe entre l'Euro et le franc comorien, le taux de conversion étant de 491,96775FC pour un Euro ;
- ❖ le dépôt auprès du trésor français (au moins 65% des réserves de change des Comores) ;
- ❖ la liberté des transferts entre les Comores et la France.

Dans le cadre des dispositions définies par le décret 87-005/PR, les opérations financières entre les Comores et l'étranger sont libres. Les Comores ont souscrit en juin 1996 aux dispositions de l'article VIII des statuts du FMI consacrant la liberté des transferts courants des capitaux. Le rapatriement des dividendes et des capitaux en cas de cessation d'activité est garanti par le code des investissements (Loi 95-015 promulguée par le décret 95-110/PR du 18/07/95).

§3. Quelques données et indices de l'économie comorienne en 2004 :

A. la situation monétaire

La masse monétaire a sensiblement diminué passant d'un stock de 35,1 milliards FC en décembre 2003 à 34,1 milliards FC en décembre 2004, soit une baisse de 3%. Cette évolution, expliquée à la fois par le recul des avoirs extérieurs nets (-1,4%) et du crédit intérieur (-3,5%), n'a concerné que les dépôts à vue (-12,4%), pendant que la circulation fiduciaire et l'épargne ont augmenté que de 2% et 3,2% respectivement. Le taux de couverture de la masse monétaire par les avoirs extérieurs s'est par contre consolidé, en passant de 107 en 2003 à 109% en 2004. **La masse monétaire** : elle a poursuivi la baisse observée au 1^{er} semestre, s'établissant à 34 milliards FC au mois de décembre 2004 contre 35,1 milliards FC à la même période de l'année 2003. Cette baisse a concerné les dépôts à vue, revenant de 12,7 à 11,6 milliards FC sur la période. **La circulation fiduciaire** : a connue une évolution similaire à celle de ces dernières années. En effet, après avoir enregistré une baisse pendant les cinq premiers mois de l'année, elle s'est redressée à partir du mois de juin pour atteindre 12,4 milliards FC à la fin du 3^{ème} trimestre, en liaison avec la hausse des achats de services réalisés au cours du 3^{ème} trimestre. Au dernier trimestre, elle a par contre reculé, atteignant 11,7 milliards FC en décembre 2004, l'accumulation des arriérés de salaire des agents de l'Etat ayant expliqué cette baisse au dernier trimestre. **Evolution des prix** : le premier semestre a été marqué par une augmentation de 3,9% du niveau générale des prix à la consommation. Cette tendance s'est confirmée au second semestre, en portant le taux d'inflation annuel à 4,5% contre 3,7% en 2003. Cette hausse du niveau général des prix peut s'expliquer d'une part, par une demande intérieure soutenue, accompagnée d'une baisse de la production agricole et, d'autre part, par l'augmentation du coût du fret et des charges afférentes au débarquement, les produits importés pesant davantage dans la composition du panier de la ménagère.

Tableau n° VI : Evolution des prix

Indice des prix à la consommation année de base 1999					
	2000	2001	2002	2003	2004
Indice général	105,9	112,1	115,8	120,1	125,5
Taux d'inflation (en %)	4,6	5,9	3,3	3,7	4,5

Sources : Direction de la statistique, traitement banque centrale, 2004

B. Indices de développement

Le PIB en 2004 est d'environ 367,7 millions us \$. Le poids des Comores au sein de la zone franc est marginal (moins de 0,5% du PIB des pays africains de la zone franc). Le niveau de développement du pays est très faible : revenu par tête de 582 dollars, taux d'alphabétisation de 56%. Les Comores fugeraient en 2005 au 132^e rang sur 177 en termes d'indice de développement humain. IDH de 0,528. Le pays est structurellement dépendant des financements extérieurs, essentiellement assurés par les transferts des 150000immigrés comoriens résident en France ce qui permet, en fonction des revenus de la vanille de maintenir un léger déficit de la balance des paiements (-4,7% du PIB en 2003 et de 14,1% en 2004).

Certes, l'économie comorienne présente beaucoup de faiblesses alors que de part ses potentialités elle pourrait être saine. Il existe beaucoup de secteurs qui ne sont peu pris en considération alors qu'ils s'avèrent très promoteurs. C'est le cas du tourisme, de la pêche, la communication (réseau maritime, aérien et terrestre...etc.). Nous savons que l'un de ces sous secteurs peut être un pilier d'une économie.

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DE L'INFLATION (CAUSES, CONSEQUENCES, SOLUTIONS)

Cette partie va nous relater les théories de l'inflation en générale puis les réalités de l'inflation aux Comores

Chapitre premier : GENERALITES SUR L'INFLATION

Ce chapitre va nous montrer ce que l'inflation, ces causes et ces conséquences ou plutôt ses effets dans une économie et dans une société

Section 1 : THEORIES SUR L'INFLATION

§1. Définition

« L'inflation est une hausse cumulative et auto entretenue du niveau général des prix. Autrement dit une dépréciation interne de la monnaie. C'est une hausse durable ». il faut noter que les hausses saisonnières des prix ne sont pas considérées comme inflationnistes. Car l'inflation est une hausse qui prenne du temps. C'est le cas par exemple entre 1950 et 1990, le niveau général des prix a été multiplié par 13 en France ainsi qu'en Allemagne et d'autres pays de l'Europe en période d'après guerre. Il est aussi le cas des Etats Unis d'Amérique depuis 1950, on constate que l'irruption de la guerre a suscité une hausse des prix, mais relativement moins importante. Il s'agit d'un phénomène d'ordre macroéconomique, plus large et plus durable que la hausse accidentelle.

L'inflation peut être définie selon son type :

A. *L'inflation rampante*

On l'appelle aussi l'inflation latente dont son taux est inférieur ou égal à 5%. L'inflation est rampante (creeping inflation) quand le renchérissement des prix est aisément supportable par les agents économiques et quand elle résulte d'une évolution normale des prix ; c'est le cas quand s'observe des effets-qualités liés à l'amélioration des produits ; ils provoquent une élévation des prix qui, même si elle est difficile à évaluer, peut être considérée comme normale. Il en est de même pour la révision de certains tarifs publics ayant pris du retard par rapport aux prix des autres services. Le taux de la hausse des prix est faible mais continu. Ce type d'inflation est connu à tous les pays développés.

B. *L'inflation ouverte ou déclarée*¹

On l'appelle aussi inflation en marche dont le taux varie entre 5 et 10%. L'inflation est ouverte, quand elle se traduit par une hausse générale rapide et cumulative des prix, accompagnée dans la plupart du temps d'une augmentation de la quantité de monnaie en circulation. Elle devient un sujet de préoccupation pour les autorités monétaires et les gouvernements.

¹ Cours économie descriptive par GABRIEL.R année 2004

C. L'inflation galopante ou hyperinflation

L'inflation est galopante si son taux est au-dessus de 10% et l'emballage des prix devient incontrôlable. C'était le cas de l'Amérique latine au cours des années 80. Entre 1988 et 1993, les prix furent multipliés par 250 au Brésil et par près de 3000 en Argentine.

Ces trois derniers types d'inflation sont classés comme tel en fonction du critère du rythme de la hausse des prix. Mais d'autres types d'inflation sont classés en fonction du contexte.

D. L'inflation de croissance

Elle est aussi appelée inflation de prospérité, qui est une inflation favorable à la croissance économique, elle ne la freine pas mais au contraire la stimule car son taux est modéré. Il n'est pas forcément qu'on observe des effets qualité au niveau des produits

E. Inflation de pénurie

Elle s'oppose à celle de croissance par une insuffisance au niveau de la production, l'offre globale n'est plus capable de satisfaire la demande qui s'adresse sur le marché des biens et services.

F. Inflation chronique

Elle est chronique si sa durée se prolonge, c'est-à-dire la hausse des prix persiste sur le marché des biens et services. Ce type d'inflation s'oppose à l'inflation conjoncturelle.

G. Inflation conjoncturelle

Elle suit la conjoncture économique, donc elle peut disparaître après des changements.

D'autres types d'inflation peuvent se définir selon les causes (demande inflation, inflation par le cout...etc.).

§2. Historique de l'inflation¹

Le phénomène inflationniste n'est pas nouveau. Ce phénomène a été constaté depuis de lustre. Il est antérieur à l'apparition de la monnaie papier. La première grande inflation connue date de l'époque de l'empereur romain dioclétien (le dernier empereur qui ait persécuté les chrétiens).

¹ Cours théorique de politique économique par G. HORACE année 2008 université de Toamasina

Par la falsification de la monnaie (truquage de l'alliage des métaux qui composent les pièces) il multiplia les quantités d'espèces monétaires en circulation ; il s'ensuivit une envolée des prix qu'il essaya de contenir par l'Edit de contrôle des prix. Mais le rythme de l'inflation s'accéléra. Non seulement cela mais aussi, la découverte des réserves d'or et d'argent d'Amérique latine au XVIe siècle et le pillage des trésors des incas a été à l'origine des flux importants de métaux précieux vers l'Europe ; il en résulta un triplement des prix. Mais la plus gigantesque inflation de l'histoire est certainement celle du 2^e Reich allemand pendant et surtout après la première guerre mondiale. Le 01 aout 1914, un dollar valait 4 marks et 20 pfennig ; en novembre 1923, un dollar valait 4,2 milliards de marks.

A. Dans les pays industrialisés occidentaux

Toutes les monnaies se sont dépréciées au cours de ces 40 dernières années mais à des rythmes différents selon les pays et selon les périodes. Conformément au tableau 7 page 45 Les taux d'inflation sont traditionnellement bas en Suisse et en RFA, par contre l'Italie et l'Espagne sont sujet d'une inflation rapide. Dans tous les cas, l'élévation du niveau général des prix était peu importante avant 1970. Par contre, entre 1970 et 1980, le pouvoir d'achat des monnaies s'est beaucoup détérioré ; le mouvement s'est poursuivi durant les années 80. Une relative stabilité monétaire a été finalement observée au cours de la décennie suivante, celle des années 90.

Tableau n° VII : Evolution des indices des prix à la consommation et rythme de l'inflation

Pays	1984-1994	Indice des prix à la consommation base 100 en 1975			Taux annuel moyen d'inflation		
		1960	1970	1979	1965-1980	1980-1990	1990-2003
Suisse	3,7	49	69	107	5,3	3,4	0,9
RFA	2,7	56	74	115	5,2	2,8	1,6
Japon	1,3	Nd	58	127	7,7	1,7	-0,5
France	2,9	44	65	144	8,4	6,0	2,0
Etats-Unis	3,3	37	39	171	6,5	4,2	1,9
Royaume uni	5,4	39	54	165	11,1	5,7	2,7
Italie	6,2	39	58	160	11,4	10,0	3,4
Espagne	6,5	31	56	203	12,3	9,3	3,8

Sources : flamant (M) « l'inflation » PUF 1981 et Bq mondiale : « Rapport sur le développement dans le monde 1990 » Word développement indicators 2005

B. Cas des pays socialistes

La vertus du marché à assurer tout seul l'équilibre macroéconomique étant un sujet très controversé en théorie comme en pratique, dans ces pays les prix sont fixés de manière autoritaire par les pouvoirs publics. Les déséquilibres entre l'offre et la demande de biens, qui sont à l'origine de l'inflation ne s'y sont pas manifestés par la hausse des prix mais par la rareté de certains produits (étagages vides, files d'attente, prolifération du marché noir) et l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne.

Tableau n° VIII : Taux d'inflation dans les anciens pays socialistes

Pays	1990-2001	pays	1990-2001
Arménie	172,0	Ouzbékistan	210,7
Azerbaïdjan	96,9	Pologne	23,3
Biélorussie	318,1	Russie (fédération)	139,6
Estonie	46,1	Tadjikistan	202,4
Kazakhstan	168,1	Turkménistan	328,8
Lituanie	63,3	Ukraine	220,9

Source : WDI Bq mondiale 1999

Le rythme lent d'augmentation des prix a été possible grâce au maintien du rythme de la croissance des salaires à des taux très bas, inférieurs aux taux de croissance de la productivité. Le solde est prélevé pour alimenter l'accumulation et supporter de lourdes dépenses militaires.

La flambée des prix qui accompagna le retour à l'économie de marché est révélatrice des tensions inflationnistes qui prévalaient dans l'ancienne union soviétique et les pays d'Europe centrale et de l'ouest.

C. Dans les pays en développement

L'inflation y est l'un des problèmes majeurs. La question est lancinante chez les pays non producteurs de pétrole où le taux annuel d'inflation se situait à 30% en moyenne entre 1974 et 1978. Le rythme de l'inflation est généralement modéré dans les économies à faible revenu intermédiaire connaissant des taux d'inflation plus élevés

Tableau n° IX : Rythme de l'inflation dans quelques PVD

Pays	Taux d'inflation			pays	Taux d'inflation		
	1965-1980	1980-1990	1990-2001		1965-1980	1980-1990	1990-2001
Ethiopie	3,8	3,6	5,3	Chine	8,4	5,9	6,2
RD Congo	24,5	62,9	617,0	Inde	9,7	8,0	7,6
Madagascar	7,7	17,1	16,0	Pakistan	8,8	6,7	9,6
Uganda	21,2	113,8	8,8				
Benin	7,5	1,3	7,0	Colombie	17,4	24,8	20,0
Kenya	7,3	9,1	12,3	Venezuela	10,4	19,3	42,8
Nigeria	13,7	16,7	24,2	Mexique	13,0	72,1	18,2
Senegal	6,5	6,5	3,8	Brésil	31,5	284,0	285,6
Côte d'Ivoire	9,5	2,8	7,3	Argentine	78,2	389,8	4,3
Cameroon	8,9	5,6	4,3	Bolivie	15,7	327,9	8,0
Gabon	12,7	1,8	5,1	Pérou	20,5	231,3	23,3

Source : Bq mondiale WDI 2005

Considérant les pays par région, c'est en Asie que les monnaies sont les plus stables. Les pays d'Asie se situent dans une position intermédiaire avec un taux moyen de 7,5% en 1965-1973, 6,8% en 1973-1980 et 15,2% en 1980-1987. Dans bon nombre des pays de l'Amérique latine l'inflation évolue à des taux à 3 chiffres. L'argentine et le brésil sont célèbres avec des taux dépassant 200% ; mais le record est détenu par la Bolivie qui aurait réalisé 70000% d'inflation. Soit une multiplication des prix par 700. En 1980, record arraché au chili qui, après une décennie catastrophique (129,9% entre 1965 et 1980). Mais s'est bien ressaisi au cours des années 80 (20,7% en 1980-1990 et 12,2% en 1990-1997).

Toutes ces informations nous montrent que l'inflation n'est pas un phénomène récent et qu'il n'y a plus un pays qui est à l'abri de ce fléau.

§2. Moyen de mesure de l'inflation

Il existe beaucoup de moyens de mesure, mais nous allons voir le moyen le plus utilisé.

L'indice des prix à la consommation¹ :

L'IPC est un indice synthétique qui sert à mesurer l'évolution de la contre valeur monétaire d'un panier de consommation des ménages. Il est très utilisé comme indicateur général de l'inflation car il mesure les variations des prix de détail, qui constituent le stade final des transactions dans l'économie. Il est construit à partir d'un échantillon de prix de biens et des services destinés à la consommation des ménages et recueillis sur le marché.

Le principal avantage de cet indicateur réside dans sa disponibilité : son calcul est rapide et s'effectue mensuellement. Mais il a l'inconvénient de ne pas être exhaustif. L'inflation au niveau de certaines branches, en particulier celles dont les produits ne sont pas consommés sur le marché intérieur, n'est pas enregistré par cet indicateur puisque son panier se limite aux seuls produits de consommation finale de ménages.

Le calcul de l'IPC met en œuvre un indice de Laspeyres lequel consiste en une moyenne arithmétique pondérée à base fixe comme le montre la formule suivante :

$$IPC = 100 * \sum a_i * \frac{P^i(t)}{P^i(t_0)}$$

Où : i variant de 1 à n

$P^i(t)$ est le prix de l'article i à la période courante (t)

$P^i(t_0)$ est le prix de l'article i à la période de base (t_0)

Et a_i la pondération relative à l'article i dans l'IPC. Cette pondération est donnée par :

$$a_i = \frac{P^i(t_0)Q^i(t_0)}{\sum P^j(t_0)Q^j(t_0)}$$

Où j variant de 1 à n, $Q^i(t_0)$ est la quantité du bien i entrant dans le panier de consommation fixée à la période de base (t_0)

L'IPC peut être utilisé pour évaluer l'indice du coût de la vie. Ce dernier mesure l'écart en valeur monétaire entre un panier de biens courante et de ceux qui procurent aux consommateurs le même degré d'utilité à la période courante et celui d'un panier donné à la période de base.

¹ Cours de politique économique par G. HORACE Année 2008 Université de toamasina

Le véritable indice du coût de la vie entre la période de base et la période courante est donné par le rapport :

$$IC(P^i, P^0, U^r) = \frac{C(U^r P^i)}{C(U^r P^0)}$$

Où : $C(U^r, P^i)$ et $C(U^r P^0)$ représentent respectivement la dépense à la période courante et la dépense à la période de base.

Signalons que face à une hausse du prix d'un bien, les agents peuvent substituer ce bien par d'autres qui sont moins chers. Dans le cas où la hausse des prix est générale les substitutions sont faibles et l'IPC constitue une bonne approximation de l'indice du coût de la vie.

Prenons un exemple d'un ménage fictif pour calculer l'indice de coût de la vie à partir de ce qu'on appelle « le panier de la ménagère » : le panier de la ménagère mesure la somme qu'un ménage dépense quotidiennement pour une période donnée (mois, année).

Supposons par exemple qu'un ménage achète une quantité de bien X unités à 3100 FC pour l'année 1994. Pendant l'année 2004 cette quantité de bien X unités vaut 3200 FC et bien l'évolution du coût de la vie de ce ménage entre 1994 et 2004 se calcule de cette manière : le calcul se fait à base de 100 :

$$\frac{3200}{3100} \times 100 = 103,23 ; \quad 103,23 - 100 = 3,23$$

L'augmentation de coût de la vie entre ces années est : $IC = 3,23\%$

Cela veut dire que :

- Le coût de la vie a augmenté de 3,23%
- Le pouvoir d'achat du ménage a diminué de 3,23%

Section 2 : LES CAUSES DE L'INFLATION

On distingue plusieurs causes : l'excès de la demande, l'alourdissement des coûts, la surabondance de crédit et de la monnaie, les échanges internationaux, la pression des groupes sociaux...etc.

§1. L'excès de la demande

Une demande supérieure à l'offre peut être cause d'inflation. Lorsque la demande globale des agents économiques est supérieure à l'offre globale, le niveau général des prix tend à augmenter.

Car la demande de biens de consommation et de production est supérieure à l'ensemble des biens et services mis à la disposition de l'économie. Et les entreprises, certaines de pouvoir écouler leur production sans difficulté, augmentent leur prix. On peut constater plusieurs causes d'excès de la demande globale.

A. La croissance des dépenses publiques ou privées

L'augmentation des transferts sociaux explique celle-ci. C'est-à-dire soit une distribution de revenu, soit à une augmentation des investissements. Par conséquent, des pouvoirs d'achat naissent suite aux transferts et ensuite un excès des flux de demande des biens par rapport aux possibilités d'offre ; et cet excès provoque un mouvement irréversible de hausse de prix. Une augmentation de toute forme de rémunération met à la disposition des consommateurs un pouvoir d'achat remarquable.

B. La croissance brutale de la consommation

Le mode de vie influencé par les publicités entraîne la croissance de consommation. On assiste à la déthésaurisation et aux retraits bancaires. Aussi les conditions d'achat favorisent l'achat impulsif. Ceci s'explique par des achats à crédit mais aussi à la standardisation des produits. Il faut aussi noter que la population peut se trouver dans l'obligation de faire des achats massifs (période de fête...) et cela peut provoquer un excès de la demande par rapport à l'offre.

C. L'insuffisance de l'offre

Des remous inflationnistes se déclenchent sur de produits à offre inélastique (offre évolue très peu) ou peu élastique (offre évolue lentement). L'absence ou l'insuffisance de capacité de production, l'absence du concurrence provoquent des oligopoles (offreurs < demandeurs).

D. Les anticipations et l'inflation

L'action des agents qui anticipent l'inflation va encore accélérer ce déséquilibre. Ils maximisent leurs achats et stockent beaucoup de produits car ils prévoient une hausse du prix de ces produits après quelques temps. Or l'augmentation des quantités stockées va réduire très vite l'offre disponible sur le marché et déclenchera une inflation par la demande et par la pénurie.

E. La démographie et l'inflation

Une croissance démographique supérieure à l'augmentation du produit global peut favoriser une inflation par la demande car l'offre globale est devenue insuffisante face à une

demande qui augmente. La concentration de la population dans les zones urbaines aboutit aussi à diminuer notamment la quantité de terres cultivables dans certaines régions, donc diminution de la production alimentaire et les prix augmentent. David Ricardo approfondit la théorie de Thomas Robert Malthus. En endossant la cause du décalage entre population et subsistances à la loi des rendements décroissants des terres. L'accroissement de la population provoque une extension des terres cultivées, les meilleures terres ayant été mises en culture. Les nouvelles terres moins fertiles donnent lieu à des rendements plus faibles. Il en résulte une hausse des prix des denrées alimentaires. Cette dernière sera aussi source d'une hausse des salaires nominaux à cause des revendications des salaires, et l'inflation s'accentue. Aux Comores le taux de croissance démographique est très important 3% l'an, cela va influencer l'inflation par la demande si la production n'augmente pas proportionnellement.

§2. L'alourdissement des couts : (l'inflation par le coût)

La production est possible par la combinaison de plusieurs facteurs (capital, travail...) chaque facteur a un coût. Les coûts de ces facteurs sont les principaux éléments constitutifs du prix de vente. Ainsi le prix de revient influence le prix de vente. L'accroissement des coûts de production a plusieurs origines. Il s'agit des coûts salariaux, des charges fiscales et celles de matières premières qui gonflent les prix de revient et contribuent à la hausse des prix de vente puisque les entreprises veulent maintenir leur marges pour s'autofinancer.

A. Les coûts salariaux

Les revendications salariales contribuent à accroître les coûts. Il faut savoir que selon les branches, les salaires constituent de 20 à 70% de coût de production. Aussi les charges sociales comme par exemple les assurances maladie, les avantages sociaux à savoir congés payés accentuent les charges supportées par le système productif. Pour couvrir toutes ces charges, les entreprises doivent les répercuter aux consommateurs finaux.

Imaginons qu'on se trouve dans un processus inflationniste et supposons que les salariés sont capables de voir la différence entre un salaire nominal et un salaire réel. Ils ont constaté une certaine augmentation des salaires et des prix dans le passé et d'une manière qui est tout à fait légitime de leur part, ils essaient de se prémunir pour le futur contre les hausses des prix. Si par exemple, il paraît possible d'avoir une croissance des salaires réels de 5% et si les salariés ont constaté qu'il y avait 10% de taux d'inflation dans le passé, ils vont légitimement demander au moins 15% de croissance de leurs salaires nominaux.

En fait, ils demanderont probablement plus parce que l'inflation est un processus qui introduit des risques de telle sorte qu'on peut légitimement penser que si l'on a eu 10% d'inflation dans la période précédente, on aura peut être 12% dans l'avenir. Les salariés demanderont donc une prime de risque, par exemple 2% et au total ils demandent une croissance des salaires nominaux de 17%.

De la même manière, le signataire d'un contrat de prêt essaiera de se prémunir contre le risque dû à l'inflation. L'entrepreneur qui fixera ses prix pour une période de vente, lui aussi, incorporera une certaine prime de risque. Par ailleurs il acceptera d'autant plus facilement d'accorder une hausse de salaires de 17% que lui-même prévoira d'augmenter ses prix, par exemple 12% si sa productivité croît à un taux de 5%.

Chacun pratique le même type de calcul économique mais, selon les secteurs, selon les cas, des distorsions économiques sont introduites par l'inflation, parce que différents producteurs, différents salariés sont inégalement aptes à répercuter leurs anticipations sur leurs revendications ou ont des anticipations différentes. (Nous supposons que pour cette hypothèse que les agents économiques sont rationnels et qu'ils essaient de tirer le plus possible d'avantages de la situation telle qu'ils la perçoivent. Il se peut que leurs anticipations soient incorrectes, mais elles n'en inspirent pas moins une action et elles constituent un facteur fondamental de la chaîne causale).

B. L'action des entreprises

Les entreprises réagissent à travers les prix pour amortir leurs coûts. Cas par exemple d'un alourdissement du poids des emprunts, d'une politique commerciale couteuse ou encore des frais généraux élevés, mais en voulant surtout suivre le progrès technique. Le financement pour les machines obsolètes peut être couteux. J.K Galbraith a écrit « bon nombres de grandes entreprises fixent des prix administrés en fonction des objectifs de développement futur (budget d'investissement et budget de recherche) et du niveau de bénéfice souhaité.

C. Lutte pour le partage de la valeur ajoutée

A Barrere a expliqué l'inflation comme le résultat de la lutte contre le partage de la valeur ajoutée. Les agents essaient de maintenir leurs pouvoirs d'achat. En effet le maintien du pouvoir d'achat d'un revenu monétaire. Permet à l'agent d'acheter la même quantité de marchandise et de services.

Mais si le volume du produit global, c'est-à-dire le volume de production nationale des marchandises et des services obtenus d'une année sur l'autre, vient à baisser, le niveau de vie diminuera, parce que, c'est la masse globale à partager qui se contracte.

On verra alors se développer une compétition entre catégories socioprofessionnelles, chacune cherchant à maintenir non seulement son pouvoir d'achat mais aussi son niveau de vie antérieur en s'efforçant de conserver la quantité de produits et de services dont elle bénéficiait avant la chute de l'activité économique.

Mais maintenir son volume de satisfaction quand le produit global décline, signifie que la catégorie considérée augmente la part relative qui lui revient ; ce qui ne peut être obtenu que si la part des autres catégories diminue. Les salaires actifs essayeront de maintenir leur niveau de vie par relèvement du pouvoir d'achat des salaires.

Les entreprises protesteront au non des exigences de la concurrence mais finiront par agir en élevant leur prix de vente de manière à absorber la hausse des salaires et à conserver leurs marges bénéficiaires. Ils seront bientôt suivis par ceux des agriculteurs. Et les commerçants qui bénéficient d'une position de force dans les circuits de distribution. Des tensions inflationnistes vont donc apparaître à cause de cette rivalité entre les groupes sociaux et professionnels.

MARCEL Rudloff¹ montre que les impulsions inflationnistes autonomes résultent du conflit entre groupes sociaux à l'occasion du partage du revenu national. Mais ce conflit se présente différemment pour les pays industriels que pour les pays du tiers monde. Alors que Dans les pays développés le conflit oppose des groupes fonctionnels c'est-à-dire des groupes liés aux processus de production nationale, dans les pays du tiers monde le conflit oppose, selon les termes judicieux du professeur GALBRAITH, des groupes non fonctionnels à des groupes fonctionnels.

Les non fonctionnels perçoivent des revenus qui ne sont liés à aucun service rendu, ou bien excèdent largement la valeur du service rendu. GALBRAITH note par exemple que les traitements des emplois du gouvernement ou des forces armées sont disproportionnés par rapport aux services effectivement rendus, ils dépendent bien plus du pouvoir détenu et constituent par la même un élément d'agitation pour l'occupation des postes importants. GALBRAITH dénonce également la stratégie des groupes non fonctionnels visant à limiter les revenus des groupes fonctionnels.

¹ Rudloff MARCEL économie monétaire nationale et développement JUCAS 1969 p.499

Or il arrive dans les pays du tiers monde que les revendications des groupes non fonctionnels excèdent le surplus disponible. Puisque l'Etat se trouve entre les mains de ces groupes, le problème se résoudra par une dépense budgétaire additionnelle financée sur ressources monétaires. L'inflation conclut GALBRAITH, devient endémique : « elle résulte des facteurs sociaux politiques à racine beaucoup plus profonde, en particulier la puissance politique des groupes non fonctionnels, la faible productivité qui caractérise une société qui récompense le pouvoir politique bien plus que les réalisations économiques. Et la rivalité entre groupe pour accaparer les revenus disponible ». La poussée des revenus non fonctionnels dominants devient aussi impulsion autonome d'inflation et prend souvent l'aspect technique du déficit budgétaire.

§3. Les produits importés

L'accroissement des prix des matières premières et des produits de base importés agit directement sur les prix de vente. L'énergie est la plus sensible. On peut illustrer cela à travers le fameux choc pétrolier de 1973 date à laquelle l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a fait passer les prix de trois dollars par baril à onze dollars. Un second choc est intervenu en 1979, lorsque le baril est passé de treize dollars à vingt huit dollars, au lendemain de la révolution iranienne. Ces deux chocs ont fait révolutionner les prix dans le monde entier.

§4. La surabondance de crédits et de la monnaie¹

A. L'évolution de la masse monétaire

Elle peut s'avérer inflationniste, telle est la position des quantitatifs. Les prémisses de la théorie quantitative de la monnaie sont dues à Jean Bodin. Cet auteur du courant mercantiliste français montra un parallélisme entre l'afflux en Europe des métaux précieux et la forte hausse des prix au XVI^e siècle. Irving Fischer systématisa en premier, les relations entre la quantité de monnaie et le niveau des prix. Il établit la relation :

$$MV + M'V' = PT \text{ où } M : \text{monnaie fiduciaire et métallique} ; M' : \text{monnaie scripturale} ;$$

V et V' : les vitesses de circulation de ces deux types de monnaie, supposées constante

P : niveau des prix ; T : volume total des transactions

¹ Cours théorique d'économie monétaire internationale par : Dr R. KASAVE année 2006 Université de toamasina

Cette relation est une tautologie puisque la masse totale de la monnaie affectée de sa vitesse de circulation ($MV + M'V'$) est par définition égale au volume des transactions multiplié par les prix (PT). Ainsi, M et M'augmentent, le produit PT augmentera dans la même proportion : or si l'on considère T constant pendant la période, c'est P (niveau des prix) qui s'élèvera.

Une de critiques apportées à cette théorie concerne l'hypothèse de non variation de T. il est probable qu'à une augmentation de M et M' va correspondre un certain accroissement de T (quantités échangées).

Pour Milton Friedman, cette analyse ne permet pas de réfuter la théorie quantitative de la monnaie. Le développement des transactions se traduira par une augmentation de la vitesse de circulation de la monnaie et se répercutera sur les prix. Ainsi, l'hypothèse de premiers quantitatistes (constance de vitesse de circulation) n'est nullement une condition à la validité de la théorie. En effet, l'accroissement de V ou de V' entraînera celui du produit $MV+M'V'$. Pour que l'équation reste vraie, il faudra que PT, augmente dans la même proportion, c'est-à-dire en L'occurrence P, puisque T a déjà augmenté. Cet accroissement de P se traduira par le phénomène de fuite devant la monnaie (celle-ci perdant de sa valeur) donc l'accélération de la vitesse de circulation, et ainsi de suite par l'augmentation des prix. De ce fait, la politique monétaire d'inspiration quantitatiste doit avoir pour objectif de limiter sur une longue période la croissance des liquidités à un taux pratiquement identique à celui de la progression de la production en volume.

B. L'évolution des crédits

Lorsque il ya beaucoup de crédit à la consommation octroyé, il aura beaucoup de demande des biens de la part des ménages d'une part et une masse monétaire additionnelle en circulation d'autre part, alors que l'offre et la production des biens sont rigides en courte période. Finalement ce sont les prix qui augmentent.

En outre Les crédits engendrent aussi des charges financières qui sont supportées par l'entreprise. Ces charges entrent dans la consommation intermédiaire donc dans le coût de revient. C'est la raison par laquelle nombreuses sont les entreprises qui contractent cas même de crédits même si leur banquiers augmentent ce taux d'intérêt. Car elles répercutent ces charges aux consommateurs finaux.

Il faut savoir aussi que l'accroissement de ces charges peut donc diminuer la compétitivité nationale et se répercuter sur l'emploi. Et que l'augmentation du coût du crédit peut être dissuasive à l'égard des entreprises et des particuliers et donc constituer un facteur défavorable à la poursuite d'une expansion.

Les causes de l'inflation sont loin d'être dénombrées. Il peut y avoir des causes, autres qu'économiques. Le weather inflation inquiète actuellement les Etats Unis et les pays européens. Le climat peut provoquer les hausses des prix sur les produits de base. Les cyclones et d'autres catastrophes naturels peuvent provoquer des hausses des prix qui ne seront jamais révisées à la baisse. Les événements politiques comme par exemple l'instabilité d'une région, peuvent causer des hausses des prix.

Section 3 : LES CONSEQUENCES DE L'INFLATION

L'inflation est le mal monétaire par excellence. Elle ronge profondément les structures économiques et sociales. La conséquence première de l'inflation est la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. Avec la même somme d'argent on peut en moyenne acheter moins de biens qu'avant. Mais cet appauvrissement diffère selon la situation des agents et modifient ainsi la répartition des revenus.

§1. Conséquences sociales

A. L'inflation et les titulaires de revenus fixes

Ces revenus ne s'adaptent pas à l'inflation. La perte de pouvoir d'achat est alors irréversible. C'est dire que le panier de la ménagère avant l'inflation, ne peut pas être le même en période d'inflation. L'explication est simple en 1994 un kilogramme de riz coutait 150 FC et en 2004 la même quantité s'achète à 350 FC. Si un ménage a un revenu fixe de 50000 FC par mois, alors il pouvait acheter en 1994 333 kg (50000/150) de riz par mois, tandis qu'en 2004 il ne pouvait acheter que 142 kg (50000/350) seulement. Nous voyons que ce ménage pouvait acheter moins de kilogramme de riz en 2004 qu'avant. On ne peut pas dire que la satisfaction alimentaire de ce ménage est la même en 2004 si son revenu reste inchangé.

B. L'inflation et les débiteurs

L'inflation allège le poids de la dette et corrélativement pénalise les créanciers qui se voient remboursés en monnaie dépréciée. Imaginons qu'un particulier prête à son ami en 1994 150 FC et que c'est en 2004 que l'ami débiteur rembourse le 150 FC. Alors le créancier est

perdant. Car si avec les 150 FC on pouvait acheter un kilogramme de riz en 1994, en 2004 la même somme ne permettait même pas de se faire payer la moitié. Cette situation est très fréquente dans les pays en développement comme les Comores. Des amis se prêtent d'argent et les remboursements sont sans intérêt même si la monnaie a perdu son pouvoir d'achat.

C. L'inflation et les détenteurs de la monnaie

En période d'inflation, il se produit une fuite devant la monnaie ; estimant que s'il conserve sa monnaie celle-ci va se déprécier plus encore. L'agent va chercher à s'en dessaisir pour acquérir s'il le peut « des valeurs refuges » : biens durables, métaux précieux, devises fortes, titres et terres.

Sur ces conséquences dites sociales, sont victimes de l'inflation, les créanciers, les titulaires de revenus fixes ou non indexés. Alors qu'inversement gagnent à l'inflation les titulaires de revenus indexés et les débiteurs. Ainsi l'inflation pénalise certaines catégories sociales (retraités, en général ceux qui reçoivent de revenus fixe), elle développe l'insatisfaction quant au pouvoir d'achat. Il s'ensuit que l'augmentation des prix fait ressentir une impression de frustration pour ceux qui sont mal protégés. Et cette frustration peut être préjudiciable au climat social. Car ce ressentiment peut faciliter l'éclosion des conflits sociaux. Il faut savoir aussi que l'inflation encourage une consommation rapide. En générale la flambé des prix n'encourage pas l'épargne et a même pour effet de stimuler la consommation ce qui va alimenter l'inflation.

§4. Conséquences économiques

A. L'inflation fausse les calculs économiques

En période d'inflation, il est difficile de faire des prévisions car les chiffres sont faussés et rendent toute projection chiffrée dangereuse. Ceci peut s'expliquer à travers, la détermination de la rentabilité des investissements qui est délicate : si le montant des dépenses d'investissement est connu, la valeur des recettes espérées est très incertaine. Bernard Clapier écrit : « d'une manière générale plus la hausse des prix est importante, plus les comportements des agents économiques deviennent instables. Les anticipations inflationnistes prennent le pas sur les autres prévisions et faussent les calculs économiques. Elles favorisent un gaspillage des ressources et une politique irrationnelle de l'investissement, compromettant de ce fait une croissance future et un développement durable de l'emploi. Elles contribuent à rendre instables les anticipations de change. Les investissements deviennent plus difficiles à cause du tarissement du marché financier. »

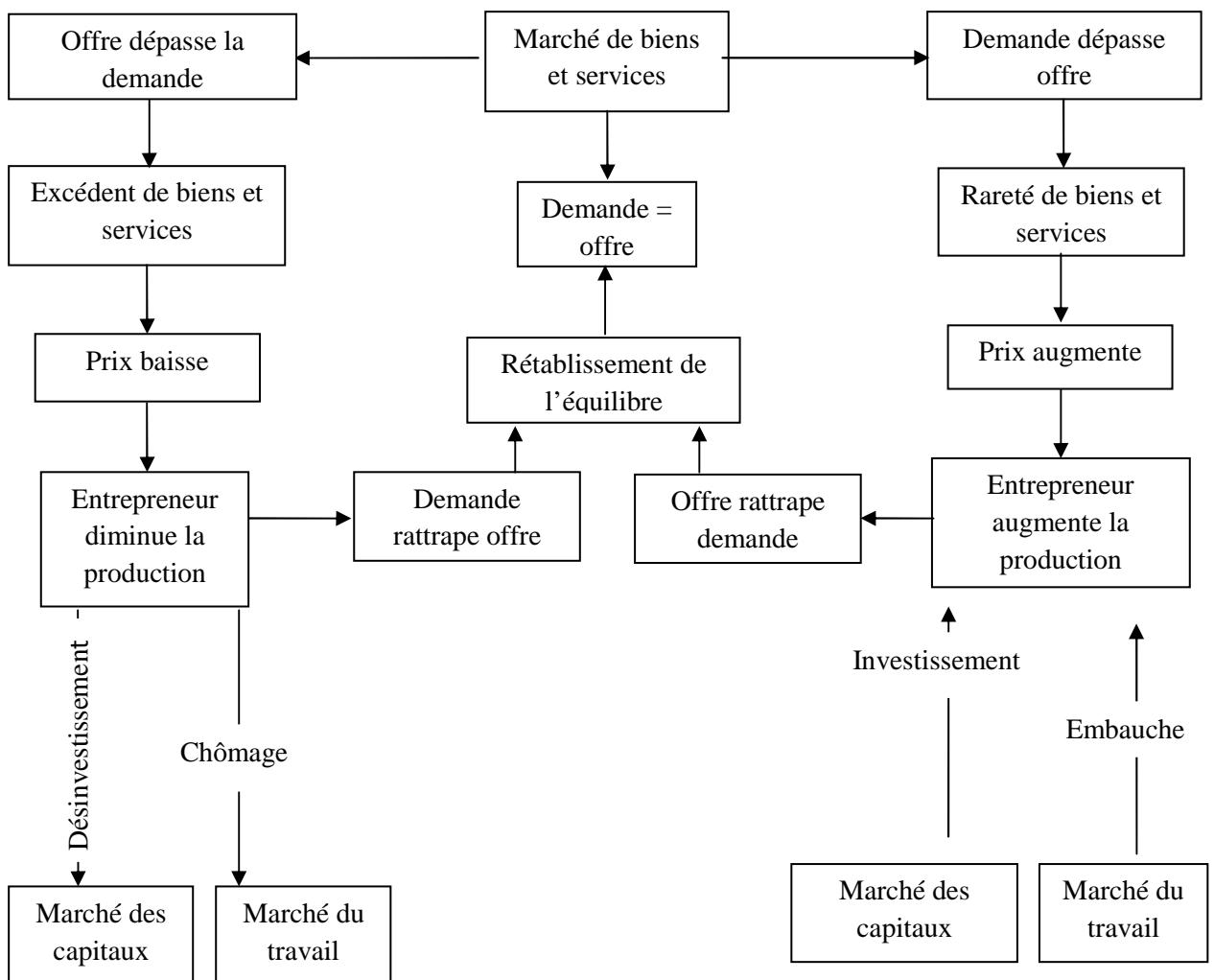
B. L'inflation affaiblit l'économie face à la concurrence

Pour rester compétitifs les prix des produits nationaux ne doivent pas augmenter plus vite que ceux des produits étrangers concurrents. A ce stade se pose le problème du fameux différentiel d'inflation : c'est-à-dire de la différence du taux d'inflation d'un pays par rapport à un autre. Si l'inflation nationale est plus forte que celle des concurrents étrangers, les produits offerts par les entreprises nationales perdent de leur compétitivité prix. Ceci peut freiner la croissance économique.

C. L'inflation dynamise l'emploi

Les producteurs qui profitent de la hausse des prix (si leur coût augmente moins vite que leur prix de vente) vont être incités à produire plus et par conséquent à embaucher. Ce phénomène est relatif car la compétitivité nationale face aux produits étrangers, diminue si leur inflation est moins forte. La consommation immédiate au détriment de l'épargne active les producteurs. Ainsi la croissance économique est stimulée par la croissance de la demande de consommation

Schéma illustratif



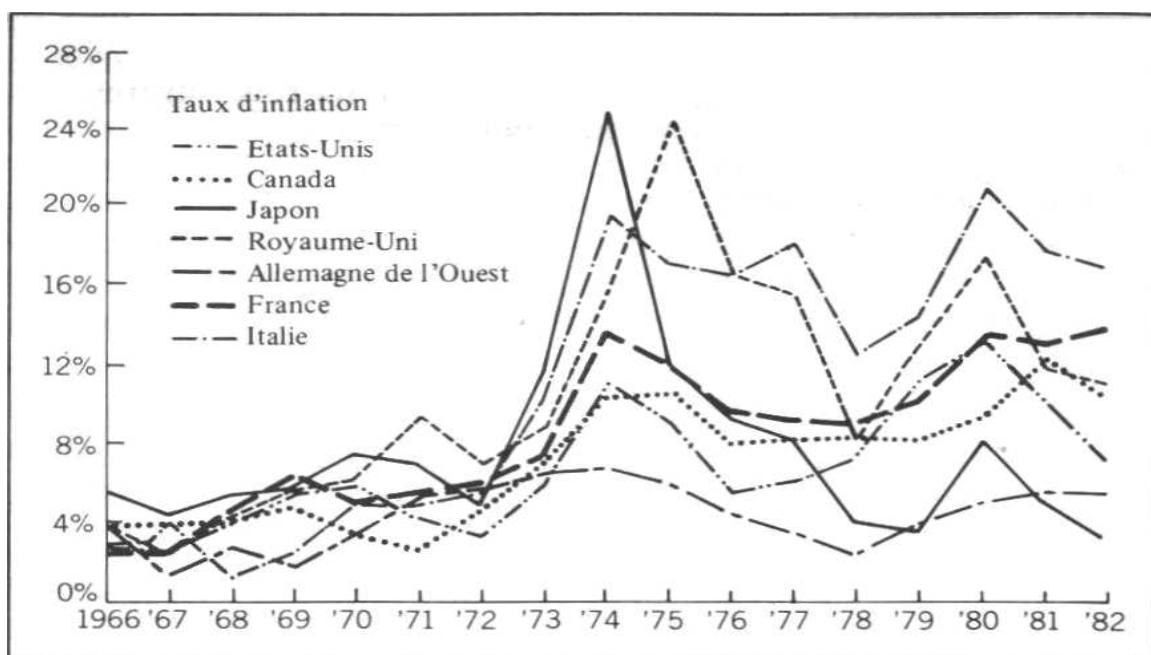
Ce schéma montre qu'en période d'augmentation des prix, l'on observe une reprise économique tant au niveau du marché des capitaux qu'au niveau du marché du travail, et inversement. Autrement dit, des conséquences favorables ou positives, comme des conséquences négatives peuvent se produire comme le décrit le schéma ci-dessus.

§3. Les menaces de l'inflation¹

A. L'accélération de l'inflation

Parmi les effets les plus dangereux est l'accélération de l'inflation. Cette accélération a beaucoup inquiété les agents économiques ainsi que les acteurs de l'économie. Prenons le cas des années cinquante et suivante : les principales nations industrielles ont connu une augmentation des prix d'environ 2,5% par an pendant les années 50, de presque 3,5% par an dans les années 60 et de plus de 9% pendant les années 70. Nous pouvons voir cette tendance irrégulière et systématique à la hausse sur le graphique du profil de l'inflation dans le monde entre 1966 à 1982.

Graphe n° III : Graphique du profil de l'inflation dans le monde entre 1966 à 1982.



Source : Comprendre la macroéconomie, economica 1986 p.436

A travers ce graphique, on peut constater qu'à partir des années 70, l'inflation présente la menace d'un emballement d'une accélération de son rythme.

¹Robert L. Heibroner et Lester C. Thurow Comprendre la macroéconomie P 436

La hausse brutale et rapide du prix du pétrole en 1973, puis en 1979 a été en partie responsable de l'accélération de l'inflation. On a même estimé à 2 ou 3% en moyenne la hausse additionnelle des prix issue des diverses décisions des pays de l'OPEP. Mais il faut savoir aussi que l'inflation aurait été plus rapide qu'avant les années 70, même sans l'augmentation du cours du brut. Car l'accroissement des liquidités internationales ainsi que la progression des taux d'intérêts (d'emprunts) de ces dernières années aient apporté des effets perturbateurs plus importants. C'est vrai que jusqu'au début des années 70 l'inflation était lente dans les pays industrialisés notamment en France. On parlait d'inflation rampante. Les taux d'augmentation des prix étaient relativement modestes. Mais ce ne sont pas les décisions de l'OPEP seules qui sont responsables de l'accélération de l'inflation mondiale. L'accélération de son rythme peut continuer jusqu'à ce que la valeur de la monnaie finisse par être nulle et que tout se termine par un effondrement économique et social total. On peut illustrer cela par la valeur de la monnaie comorienne. Car avant, les pièces de 25 FC et 50 FC avaient un pouvoir d'achat et que maintenant on ne peut rien acheter avec ces petites pièces de monnaie.

On peut dire que le danger de l'inflation n'est pas tant ce qu'elle est que ce quelle pourrait devenir.

B. L'inflation est une menace pour la stabilité financière

L'inflation suscite de sérieuses distorsions dans la structure du crédit de la nation. L'une des conséquences les plus perturbatrices de l'inflation est la façon dont elle influence les rapports entre les entreprises et les banques. En période d'inflation, il est avantageux d'emprunter de l'argent parce que ce dernier sera moins cher et plus abondant quand viendra le moment de rembourser le prêt. Ainsi les entreprises cherchent à emprunter des fonds, mais les banques sont réticentes à prêter, exactement pour les mêmes raisons. Deux résultats s'ensuivent : en premier lieu, les taux d'intérêt ne cessent de monter pour compenser les banques de la perte de valeur de la monnaie qu'elles recevront. Cela introduit à une sérieuse gêne pour beaucoup de types de dépenses d'investissement, Comme la construction immobilière. Au plus fort de l'étranglement par les taux d'intérêt, aux Etats Unis au début de 1982, par exemple le secteur du logement a chuté de 40%. En second lieu, les banques refusent de prêter au delà de périodes de courte durée. Il s'ensuit que les entreprises doivent contracter des emprunts à court terme à des taux d'intérêt élevés. Signalons qu'en 1982 aux Etats unis, un quart du revenu net de toutes les sociétés a été consacré au paiement des intérêts sur les dettes accrues qu'elles avaient contractées. Ainsi, la menace d'une instabilité financière à grande échelle est une autre raison pour s'inquiéter de l'inflation.

C. L'inflation nous empêche d'essayer de rejoindre la croissance potentielle

Jusqu'ici, nous avons parlé des menaces que présente l'inflation. Qu'en est-il des coûts réels ? L'inflation nous empêche d'utiliser toute notre capacité productive par crainte de transformer un degré acceptable d'inflation en une inflation inacceptable ou immédiatement dangereuse. Ainsi le coût réel de l'inflation est le chômage qu'elle nous impose. Ainsi le chômage résulte non seulement des taux d'intérêt élevés et de la réduction de l'investissement, mais aussi de la politique des gouvernements qui tolèrent ou encouragent délibérément le chômage pour éviter que l'inflation ne s'aggrave d'avantage ou dans l'espoir de l'atténuer.

Il faut savoir qu'une personne dépourvue de travail souffre d'une baisse réelle de son revenu, et d'un grand dommage dans le sentiment qu'elle a de sa valeur personnelle. La production perdue à cause d'une récession est perdue à jamais. Il n'y a aucun moyen de jouir des biens que nous ne produisons pas.

Il faut savoir également que les coûts du chômage ne paraissent pas aussi lourds au peuple que les coûts et ou les menaces de l'inflation. La raison en est facile à comprendre. Les coûts du chômage sont supportés par une petite minorité de la population. Alors que les effets de l'inflation sont ressentis, supportés par toute la population dans son ensemble. Il n'est donc pas surprenant que partout dans le monde, le besoin de contenir l'inflation a été toujours considéré par les gouvernements comme une affaire beaucoup plus urgente que le besoin de remédier le chômage. Les gouvernements et électeurs sont tous prêts à accepter une augmentation du chômage en échange d'une diminution de l'inflation ; ils ne sont pas prêts à accepter plus d'inflation en échange d'une réduction du chômage. Ainsi le chômage créé par l'inflation constitue un coût réel de la crise.

Chapitre II : LA REALITE SUR L'INFLATION AUX COMORES

Section 1 : LES CAUSES REELLES DES HAUSSES DES PRIX AUX COMORES

§1. L'insuffisance de l'offre des produits alimentaires

La production agricole restait pendant longtemps rudimentaire. Surtout la production vivrière qui est destinée en grande partie à l'autoconsommation. Rares sont les agriculteurs traditionnels qui réalisent des surplus. Les cultivateurs produisent de moins en moins et cela aggrave la situation. Par ce qu'il n'y avait jamais une politique véritablement conçue pour promouvoir l'agriculture. Celle mis en place par le feu président ALI SOILIH a été mise à l'écart alors qu'elle s'avérait productive. Par conséquent la production agricole se trouvait en stagnation. Cela a augmenté la dépendance extérieure. Le problème d'enclavement s'aggravait empêchant ainsi l'acheminement des produits vers les zones urbaines.

§2. Le poids des produits importés

Depuis toujours les Comores sont des amateurs de l'importation. D'ailleurs, c'est la raison par laquelle la balance commerciale est toujours déficitaire. Les Comores importent presque tout faute d'unités industrielles de production inexistantes.

Nous savons que plus un pays importe trop, plus il s'expose à l'inflation importée. Pour un pays qui importe des matières premières, la hausse des prix des matières premières finirait par augmenter les prix des produits finis, car les coûts de production des entreprises qui utilisent ces matières vont augmenter. Et cette hausse va se répercuter sur les prix.

Si la hausse du prix à l'importation concerne les produits de première nécessité, elle va entraîner une hausse du coût de la vie ; Cette dernière pourrait servir de raison à une revendication salariale car la demande sur ce produit est inélastique. Rendant pratiquement impossible tout effort à réduire la consommation sur ces produits.

Mais pour qu'une inflation salariale se manifeste, il faut que les prix des produits semblables ou substituables soient supérieurs ou égaux aux prix à l'importation. Sous cette condition, les salariés ne trouvent pas d'autres solutions pour maintenir leur pouvoir d'achat que d'effectuer les revendications, d'où l'apparition d'une inflation salariale.

Par ailleurs les comportements des producteurs nationaux face à l'augmentation des prix à l'importation peuvent aussi être inflationnistes car ils essayent d'aligner leur prix aux prix des produits importés pour les mêmes produits.

La hausse des prix des produits importés se répercute sur les produits locaux même si ces derniers n'ont subit dans leur fabrication aucune hausse de coût.

Mais la hausse des prix à l'importation peut être soit le fait d'une dépréciation monétaire du pays importateur, soit le fait d'une inflation forte observée au niveau même du pays producteur. Dans l'un ou l'autre cas, les Comores en font un bon profil pour la bonne et simple raison que le pays importe presque tout, sans oublier que la monnaie comorienne a fait en 1994 l'objet d'une dévaluation.

Tableau n° X : Evolution des importations des Comores 2003-2006

Produits	Quantité (entonnes)				Valeurs (en millions FC)			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
Riz	28 753	40 620	33 499	32 137	28 662	4 777	4 504	4 037
Viande, poison	3 443	4 999	5 132	4 995	807	3 018	3 778	3 044
Farine	44 965	5 447	4 757	5 475	801	979	962	891
Sucre	3 880	4 263	4 963	5 537	798	700	904	1 361
Produits, laitiers	1 231	1 214	1 329	1 958	776	800	837	1 154
Pdts, pharmac	148	154	149	197	518	735	652	700
Tissus confection	334	711	564	1 162	281	342	424	703
Pdts pétroliers	44 662	49 016	47 042	55 132	5 949	7 085	8 395	9 888
Ciment	44 255	48 006	55 868	66 823	1 563	1 735	2 686	3 129
Véhicules	2 604	2 773	2 176	2 169	3 790	3 911	2 245	2 944
Fer, fonte, acier	4 516	5 190	3 294	6 673	1 172	1 345	1 032	2 763
Autres produits	13 740	12 625	15 948	20 697	8 990	8 490	12 622	21 681
total	152 062	174 409	174 721	87 466	30 311	33 917	39 041	37 900

Source : Direction générale des douanes, 2006

D'après ce tableau les importations des Comores progressent chaque année. Il faut savoir que les Comores comptabilisent plus de Commerçants que d'industriels. Et on peut dire que les importations contribuent beaucoup à l'inflation comorienne.

§3. La dévaluation du franc comorien

En 1994 la France a été contrainte à dévaluer le franc CFA, et le franc français ne s'achète plus à cinquante francs comorien mais à soixante quinze francs comorien depuis janvier de la même année. Cela ne pourrait pas ne pas contribuer à augmenter les prix aux Comores. Un commerçant comorien qui importe en effet des produits français va devoir débourser beaucoup de monnaie nationale pour ses achats pour la bonne et simple raison qu'un produit qui lui coûtait auparavant cinquante francs comoriens, le taux ayant passé de 1FF = 50FC à 1FF = 75FC.

Ainsi la dévaluation, qui en théorie est la conséquence d'une inflation forte¹, apparaît dans le cas présent comme une donnée première déterminante à accentuer la tendance à la hausse des prix.

Les effets inflationnistes immédiats de la dévaluation ont été fonction des facteurs mécaniques (hausse des prix des intrants, équipements et biens de consommation importés). Comme la plupart des pays de la zone franc, la dévaluation de 33% de la monnaie comorienne en 1994, a beaucoup affaibli l'économie nationale. Les résultats macroéconomiques restent extrêmement décevants. Elle s'est totalement répercutee sur les prix et les salaires dans le secteur privé surtout. Les coûts salariaux ont presque doublé. La relance ou diversification des activités en substitution, n'a pas eu lieu aux Comores, exprimant ainsi la rigidité de la production vis-à-vis de la politique de change, et par conséquent la non compétitivité de l'économie. La détérioration de la balance commerciale s'est poursuivie en 2004.

Force est de souligner au passage que pour l'ensemble des pays de la zone franc², l'inflation a été sans conteste forte ; mais les deux poêles de la zone, l'ACEMAC et l'UEMOA n'ont enregistré les mêmes taux d'inflation, l'ACEMAC ayant beaucoup plus souffert par rapport à l'UEMOA.

Toutefois la situation s'est inversée par la suite si bien qu'en 1997 le taux d'inflation n'était que de 4,5% alors que quatre années auparavant il était de 27%, passant de 15,1% en 1995 à 5,7% en 1996.

§4. L'instabilité politique

L'instabilité politique qui règne aux Comores depuis 1997, avec la crise séparatiste anjouanaise est devenue cause des hausses des prix, surtout dans les îles séparatistes. Cette instabilité a engendré beaucoup plus d'instabilité sur le marché de biens et services. Il faut savoir que le gouvernement ne contrôle rien dans les îles séparatistes. L'augmentation des prix à Anjouan est sans précédent. Beaucoup de gens ont quitté l'île à cause de la hausse du coût de la vie. Nous avons constaté que la hausse des prix à Anjouan et Mohéli est très alarmante. N'oubliions pas que l'île d'Anjouan a été frappée par un embargo afin de faire plier les politiciens locaux à abandonner leur mouvement.

L'embargo a fait reculer les approvisionnements de l'île, l'offre est réduite et les prix augmentent.

¹ R. Kasave cours d'économie monétaire internationale année 2008 Université de Toamasina

² Hugon philippe, la zone franc à l'heure de l'euro la Découverte 1995 p.80

Un litre de pétrole coutait 750FC à Anjouan alors qu'à la Grande Comore, il coute 150FC. N'oublions pas que les hausses des prix des produits pétroliers ont des effets diffus sur les autres produits, lançant un processus inflationniste. La différence des prix entre les îles a été constatée depuis les années 2000. Donc l'instabilité politique provoque l'instabilité du marché celle-ci provoque l'instabilité des prix. Signalons que l'instabilité politique persistante et la crise séparatiste ont paralysé et monopolisé pendant des longues années l'administration de l'Etat fédéral et des îles.

§5. L'afflux des capitaux et le retour des non résidents nationaux

La ressource principale de revenus des familles comoriennes en dehors de l'agriculture et de la pêche, sont les virements d'espèces provenant de plus de 150000emigrés habitant et travaillant surtout en France métropolitaine et à la réunion, mais également à Madagascar, en Tanzanie et dans les pays arabes. Vers juillet, aout les émigrés habitant surtout en France rentrent au pays pour dépenser leurs épargnes accumulées. Des festivités des mariages, des constructions d'habitats sont généralement habituels durant juillet-août-septembre. Donc durant ces mois il ya une augmentation de la demande qui entraîne une hausse des prix.

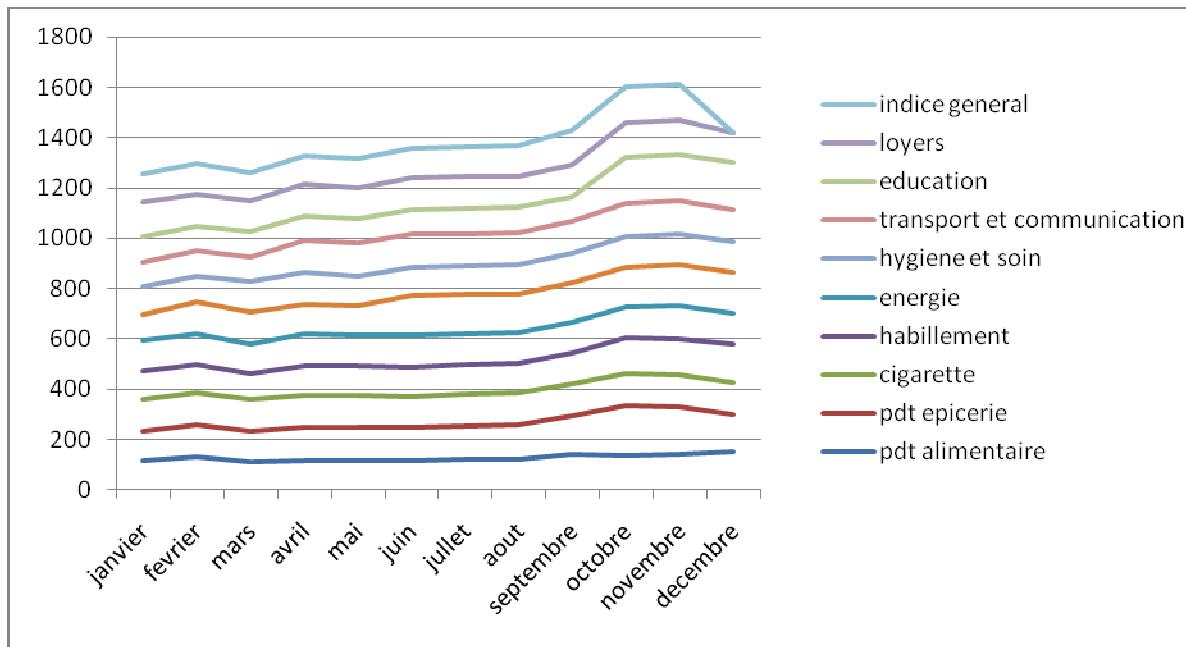
Nous remarquons, ci-dessous dans les tableaux des indices des prix à la consommation de 1994 et 2004 que l'indice générale commence à augmenter plus vite à partir de juillet. Signe qu'à partir de juillet la demande des biens augmente plus forte et provoque une augmentation des prix.

Tableau n° XI : Indice de Prix à la Consommation 1994

Base 100 en 1993	POND	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	1994
GROUPES	2 115	97,9	98,7	98,9	100,5	121,4	115,6	115,2	117,1	162,9	117,3	118,4	121,1	115,4
CEREALES ET FECULENTS	1 197	156,0	164,7	123,0	149,9	120,1	117,5	139,1	132,2	174,1	177,1	188,0	209,5	154,3
FRUITS ET LEGUMES	771	112,2	114,5	112,2	114,2	112,5	111,9	112,5	111,5	112,1	138,5	141,8	166,3	121,7
PRODUIT LAITIER ET CORPS GRAS	1 797	101,6	139,4	106,0	90,5	103,4	111,3	113,3	118,4	113,0	114,6	111,1	109,0	111,0
VIANDES ET POISSONS	850	120,1	130,3	124,6	134,8	135,3	133,8	135,7	140,1	155,1	199,9	194,4	151,1	146,3
PRODUITS D'EPICERIE	411	126,6	126,6	126,6	126,6	127,2	125,2	125,2	125,2	126,6	126,6	126,6	126,6	126,3
TABAC ET CIGARETTE	1 159	106,7	113,3	101,0	118,0	116,7	117,5	117,5	117,5	125,4	143,8	143,8	150,8	122,7
HABILLEMENT	384	122,6	116,5	115,8	124,8	119,4	121,9	117,6	118,6	118,4	116,5	125,1	117,0	119,5
ENERGIE	303	104,0	132,9	128,9	120,5	117,8	159,2	159,2	158,2	158,2	160,7	163,2	163,2	143,8
EQUIPEMENT MENAGER ENTRETIEN	319	110,5	101,8	119,5	123,6	120,1	115,3	115,3	115,3	115,3	126,7	126,7	126,5	118,0
HYGIENE ET SOIN	216	100,0	100,0	100,0	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	122,2
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	249	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	185,4	185,4	185,4	120,1
EDUCATION ET LOISIR	229	140,0	128,1	128,1	125,3	123,6	126,6	126,6	126,6	123,8	135,0	135,0	117,3	128,0
LOYERS	10 000	113,2	123,2	110,5	115,1	117,6	118,6	121,5	122,3	138,2	140,0	141,1	142,2	125,3
INDICE GENERAL	Dont: Alimentation et Tabacs =====>	114,4	127,1	110,8	113,3	117,7	117,1	121,5	122,5	143,7	139,3	140,3	141,7	125,8
Autres=====>		110,4	113,4	109,9	119,6	117,5	122,2	121,7	121,7	124,7	141,9	143,3	143,6	124,1

Source : Direction Nationale de la Statistique, Commissariat Général au Plan, 1994

Graphe n° IV: Graphique de l'évolution mensuelle des IPC par catégorie des produits année 1994



Source : initiative personnelle, 2009

Ce graphe montre la tendance de l'évolution mensuelle des IPC par catégorie des produits pour l'année 1994. Les courbes de ce graphe ont toutes presque la même forme, cela veut dire que les prix des différents produits évoluent de la même manière. On remarque la même tendance à la hausse.

Force est de constater qu'à partir de juillet les courbes se décalent vers le haut signifiant que les IPC évoluent plus vite à partir de ce mois.

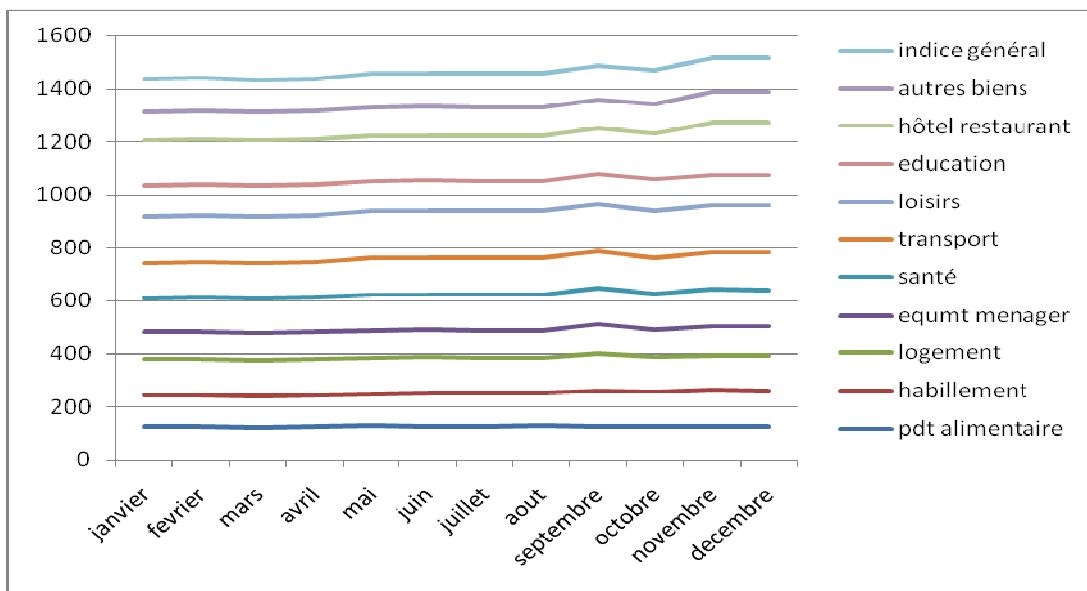
Ce qui confirme notre analyse. La demande des biens commence à se gonfler à partir de juillet à cause du retour des vacanciers. Puisque l'offre est rigide alors il s'en suit une augmentation des prix.

Tableau n° XII : Indice de Prix à la Consommation 2004

FONCTIONS	Pond.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc	Année04
01- Produit Alimentaire, Boissons et tabacs	6803	122,7	122,8	117,9	121,8	126,8	126,3	126,1	129,3	125,2	125,9	124,8	124,6	124,5
dont:														
- Céréales non transformées	1076	116,1	116,1	116,0	116,1	116,1	116,1	116,1	116,1	116,1	114,9	114,9	114,5	115,7
- Farines, Semoules,	110	114,6	114,6	114,6	114,4	115,4	114,5	112,0	125,9	129,3	133,0	117,0	116,6	118,5
- Viande	903	100,4	101,7	101,0	102,8	101,0	103,3	102,0	104,6	107,4	107,2	104,2	105,9	103,5
- Poissons	946	108,0	103,9	109,7	100,6	118,4	116,8	120,8	124,1	123,2	130,3	120,0	118,3	116,2
- Lait, Produit laitiers et œuf	531	128,6	125,6	109,4	117,5	121,1	121,0	133,9	135,4	122,0	122,0	117,4	113,8	122,3
- Huile et Graisse	284	85,2	83,7	88,9	87,3	110,8	95,7	89,3	100,0	122,0	121,6	99,2	94,4	98,2
- Fruits	257	148,3	149,3	148,1	151,6	180,1	158,1	167,7	156,3	175,3	185,8	179,2	177,3	164,8
- Légumes	580	140,4	151,9	141,0	189,3	189,5	192,3	187,0	169,1	122,8	122,4	122,2	120,2	154,0
- Pommes de terre, Manioc, autres tubercule et ba	818	190,0	182,8	158,3	156,5	164,9	168,9	152,7	180,2	174,1	176,8	176,2	191,7	172,7
02- Article d'habillement et articles chaussants	470	119,5	120,0	121,3	121,0	121,7	125,6	127,8	123,1	134,3	131,2	140,1	136,0	126,8
03- Logement, Eau, Electricité, Gaz et autres comb.	1539	136,8	138,2	136,9	136,8	137,4	135,3	132,1	133,3	141,5	132,0	127,6	131,2	134,9
dont:														
- Autres combustibles	264	157,5	165,7	158,2	157,4	160,4	147,9	151,4	158,9	183,3	128,1	126,1	146,8	153,5
04- Ameublement, équipements ménagers	208	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,8	99,9	99,9	109,2	99,9	108,4	108,4	102,1
05- Santé	135	131,7	134,2	134,2	134,2	137,2	137,2	137,2	137,2	137,2	137,2	140,3	140,3	136,5
06- Transports	246	131,6	131,6	131,6	131,6	136,7	136,7	136,7	136,7	136,7	136,7	136,7	137,9	135,2
07- Loisirs, Spectacles et cultures	14	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3	177,3
08- Enseignement	423	113,9	113,9	113,9	113,9	113,9	113,9	113,9	113,9	117,6	117,6	117,6	117,6	115,1
09- Hôtels, Cafés, Restaurants	6	171,2	171,2	171,2	171,2	171,2	171,2	171,2	171,2	171,2	171,2	199,4	199,4	175,9
10- Autres biens et Services	143	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	115,2	115,2	115,2	110,1
INDICE 2004	10000	123,9	124,3	120,9	123,4	127,1	126,7	126,1	128,3	127,6	126,4	125,7	125,9	125,5
		115,6	112,9	109,2	119,4	126,9	124,7	122,7	122,3	121,9	121,4	122,8	121,9	120,1
		7,2	10,1	10,6	3,4	0,1	1,6	2,8	4,8	4,7	4,1	2,3	3,3	4,5

Source : Direction Nationale de la Statistique, Commissariat Général au Plan, 2004

Graphique n° V : Graphique de l'évolution mensuelle des IPC par catégorie des produits année 2004



Source : initiative personnelle, 2009

Les courbes de ce graphique sont uniformes, cela veut dire que les augmentations des prix des différentes catégories de produit sont presque simultanées. Nous remarquons qu'à partir de juillet, il y a une légère élévation des courbes, montrant une rapide augmentation des prix à partir du mois de juillet.

§6 L'augmentation volontaire des prix par les autorités

Une fois que les autorités manquent de financement pour des projets ambitieux d'intérêt public, ils se tournent vers les commerçants et demandent l'augmentation des prix pour récupérer la différence afin de financer leurs projets. L'ex-président Azali Assoumani a augmenté de 50FC le prix du riz en 2003 pour financer l'université des Comores. C'est une sorte de contribution publique prélevée au niveau des consommateurs. Les projets des communes sont aussi financés par les hausses des prix sur les marchés populaires. Une fois qu'une commune a besoin de financement, elle augmente le prix des tickets pour les vendeurs dans les marchés publics. Ces vendeurs augmentent à leur tour les prix de leurs produits. Les tickets représentent une taxe forfaitaire qui frappe les vendeurs et vendeuses sur les marchés.

Section 2 : CONSEQUENCES DE L'INFLATION AUX COMORES

§1. Augmentation des dépenses réelles des ménages :

Comme nous l'avons expliqué en théorie et sur les conséquences sociales avec les titulaires de revenus fixe, les ménages comoriens agissent pour maintenir leur niveau de vie

en dépensant beaucoup plus. Et ceci se généralise quel que soit le type de revenu. D'après une étude menée en 2004 les dépenses moyennes réelles des ménages au prix de 2004 auraient augmenté annuellement de 5,6% entre 1995 et 2004 où les hausses ont été de 2,4% à la Grande Comore, de 10,6% en Anjouan et de 2,9% à Mohéli. La comparaison de dépenses de ménages exige une grande prudence car le panier de la ménagère de 1995 est différent de celui de 2004 (en 1995 10 produits, en 2004 23 produits). Et les chiffres avancés tiennent effectivement compte de cette différence.

§2. La hausse des prix et les troubles sociaux :

Les hausses des prix, en particulier dans le secteur de l'alimentation, sont toujours ressenties avec acuité par les ménages qui s'efforcent de préserver leur pouvoir d'achat. Toute monté de prix a non seulement pour effet de gonfler les dépenses quotidiennes au détriment d'autres achats plus durables et de l'épargne mais aussi peut entraîner bien souvent des explosions de protestation parfois violentes. L'année 2008 a été une année de référence en matière de manifestation populaire contre la vie chère : le 16/03/08 au Burkina-Faso il y a eu des manifestations contre la vie chère, le 30/03/08 au Sénégal, manifestation contre la vie chère (il y a eu beaucoup d'arrestations), le 26 et 27 février 2008 des manifestations qui, en partie, provoquées par les hausses des prix qui ne cessent de ronger le pouvoir d'achat des ménages camerounais (solution prônée élimination des droits de douane sur les produits de grande consommation). Il y a eu beaucoup de mort et des blâmes. Le 16/10/08 il y a eu des manifestations en France. Les retraités ont répondu l'appel des syndicats, ils réclament l'augmentation de leur pension pour pouvoir faire face à la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. Les Comores ont connu des manifestations contre la vie contre la vie chère. En juin et juillet 2003 des manifestations populaires contre la hausse des prix du riz. Aux années 90 il y a eu celles de syndicat des chauffeurs (flambée des prix du carburant).

§3. L'augmentation des prix et les emprunts (ou prêts) au sein de la population comorienne

La population comorienne était paisible et prônait la fraternité et l'entre-aide. Des caractères humains inspiraient de la religion islamique. Il fut un temps le comorien prêtait son prochain à moyen terme sans attendre des intérêts au dessus du fonds prêté. Il fonctionnait comme une pratique normale. Mais apparemment, les prêteurs constatent qu'ils sont perdants. Beaucoup de comoriens ont constaté que l'argent qu'ils ont prêté à leur amis a servi d'acheter des objets de valeur et que le montant de remboursement ne sert à rien par rapport au temps

initial. Par exemple si un comorien prête à son ami une somme de 25000FC pour acheter une chèvre aux années 90, et que le remboursement s'effectue en 2004, alors le prêteur a perdu. Car une chèvre coûte 50000FC maintenant. Ce phénomène a fait du brut au niveau des préfectures. Et maintenant il est difficile de trouver un frère qui prête à moyen et long terme.

§4. La hausse des prix et la dynamisation du commerce aux Comores

Nombreux sont les comoriens qui se sont transformés en petits commerçants pour profiter de la hausse des prix causé par la rareté des produits alimentaires. Ces petits commerçants se rendent dans les pays voisins (Kenya, Zanzibar, Madagascar...) pour s'approvisionner des vivres (bananes, patates, manioc, coco...) et venir vendre aux Comores. Les commerçants habituels se sont renforcés en diversifiant leurs importations sur les produits alimentaires.

§5. L'augmentation du coût de la vie et la migration

La migration vers l'Europe à la recherche d'un emploi est devenue un moyen pour fuir la vie chère des Comores. Le 3^e chapitre de la 1^{ère} partie montre qu'il ya plus de 150000 comoriens en France. En questionnant ces candidats à la migration le pourquoi de leur départ, ils répondent que la vie aux Comores est devenu de plus en plus chère. Néanmoins ces émigrants représentent la diaspora qui finance et investit dans le pays par les transferts d'argent.

Chapitre III : LUTTE CONTRE L'INFLATION

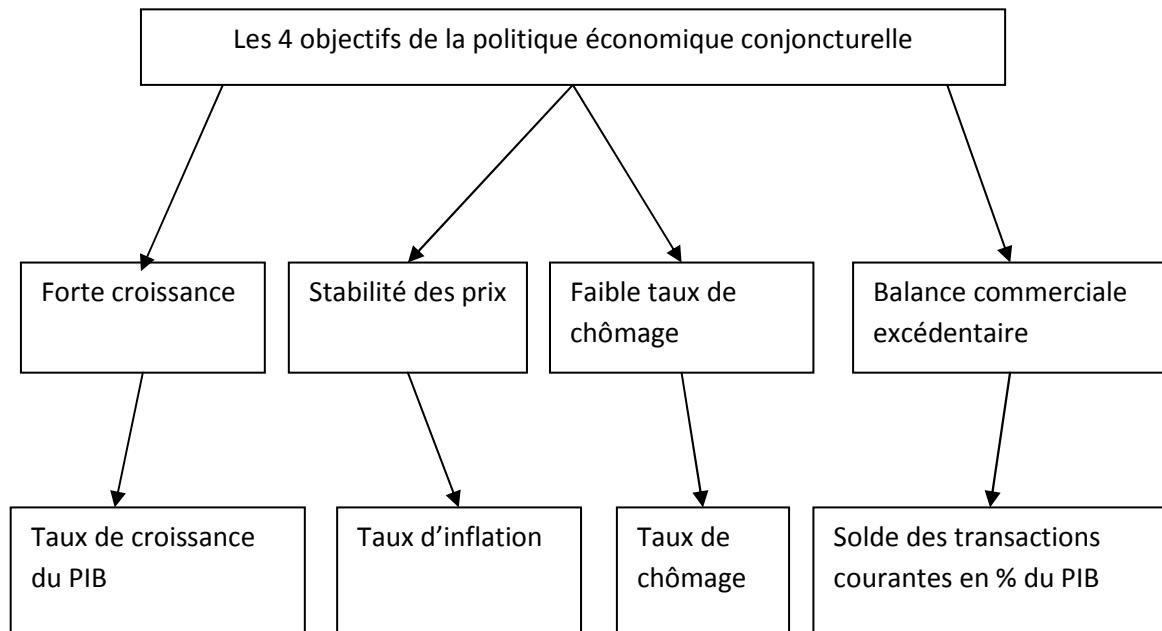
Pouvons nous mettre fin à l'inflation ? Évidemment oui. Personne n'a jamais douté qu'une crise grave arrêterait l'inflation et cette croyance se confirme aujourd'hui. Le problème n'est pas d'arrêter l'inflation. Comment parvenir à ce résultat par des mesures politiquement acceptables ? Ci-dessous, nous présentons une palette des mesures anti-inflationnistes, dont les unes ne fonctionnent probablement pas mais pourraient fonctionner et dont les autres fonctionneraient probablement mais peuvent ne pas fonctionner. La probabilité des résultats attendus existe car l'efficacité d'une politique inflationniste traduit aussi bien des réactions sociales et politiques que des effets économiques. Pour lutter contre ce phénomène on peut agir sur le rapport offre-demande, sur les coûts et sur les réactions psychologiques...etc.

Présentons tout d'abord **la politique économique conjoncturelle**¹. La politique économique se compose d'une dimension conjoncturelle et une dimension structurelle. La politique économique conjoncturelle est une politique à court terme visant à orienter l'activité dans un sens jugé souhaitable. Elle se compose de deux éléments : la politique budgétaire et la politique monétaire. La politique économique structurelle est au contraire une politique à long terme visant à modifier durablement la structure de l'économie (comme la politique industrielle, la politique de concurrence).

L'économiste N. Kaldor montre que la situation conjoncturelle d'un pays peut être résumée à partir de quatre indicateurs : le taux de croissance du PIB, le plein emploi (taux de chômage), le taux d'inflation (ou taux de croissance des prix à la consommation), le solde de la balance des transactions courantes (en % du PIB). C'est-à-dire la politique économique conjoncturelle a quatre objectifs : forte croissance, stabilité des prix, faible taux de chômage et une balance commerciale excédentaire.

¹ Cours théorique de politique économique par G. HORACE année 2008 université de Toamasina

Figure n° IV : Résumé des objectifs de la politique économique conjoncturelle



Source : Donnée en cours de politique économique, 2008

Il existe deux grands types de politique conjoncturelle : une politique de relance et une politique de rigueur :

- ❖ La politique de relance d'inspiration keynésienne, privilégie les objectifs de stimulation de la croissance et de lutte contre le chômage. Les moyens utilisés pour atteindre ces deux objectifs sont une politique budgétaire visant à soutenir la demande globale au prix d'un éventuel déficit et une politique monétaire expansionniste favorisant l'offre de monnaie. Néanmoins, en voulant atteindre ces deux objectifs, cette politique de relance alimente les tensions inflationnistes (la demande de biens augmente mais l'offre reste fixe à court terme), mais contribue aussi à la détérioration de la balance commerciale (l'augmentation du revenu est en partie consacrée à la consommation de biens importés).
- ❖ la politique de rigueur privilégie quant à elle la lutte contre l'inflation, l'assainissement financier et la réduction du déficit extérieur. La politique budgétaire recherche l'équilibre et la limitation des dépenses publiques et la politique monétaire se concentre sur la stabilité des prix. Néanmoins, en voulant atteindre ces deux objectifs, cette politique peut amener un freinage de la croissance (par une diminution de l'investissement public) mais aussi une augmentation du chômage.

Nous remarquons que les quatre objectifs de la politique conjoncturelle sont difficiles à atteindre.

Keynes¹ dit « qu'il n'est pas nécessaire de choisir entre les deux démons (l'inflation et la déflation). Mais il n'y a pas pour autant symétrie. une inflation de la demande effective au-delà du montant qui correspond au plein emploi agit seulement sur les prix, tandis que une déflation de la demande en deçà de ce montant fait baisser tout à la fois le volume de l'emploi et le montant des prix. Par conséquent des deux, la déflation est peut-être la pire, si l'on fait abstraction des inflations extraordinaires, par ce qu'il est plus grave dans un monde appauvri de provoquer le chômage que de frustrer le rentier dans ses espoirs. Pour quoi cette asymétrie ? Par ce que les salariés peuvent refuser de travailler plus si le salaire offert leur paraît insuffisant, alors qu'ils ne peuvent pas contraindre les entreprises à les embaucher si le salaire offert leur paraît suffisant...etc. ».

Section 1 : ACTION SUR LE RAPPORT OFFRE-DEMANDE

§1. Action sur la demande

Pour agir sur la demande pour la diminuer, on peut penser sur :

A. L'accroissement de l'impôt sur le revenu

En augmentant l'impôt sur le revenu, on veut en principe freiner la demande à condition que les consommateurs n'utilisent pas leur épargne pour compenser la perte de leur pouvoir d'achat. Mais il faut savoir qu'une politique de revenus est une des mesures les plus faciles et moins contraignantes. Et cela consiste à instituer une politique des revenus librement acceptée.

Il doit avoir un accord adopté de plein gré par les syndicats et les entreprises de limiter les salaires ou les dividendes conformément à une norme, telle qu'un indice de productivité. Ainsi par exemple, si la productivité de la nation augmentait de 3%, les salaires ou les dividendes ne devraient pas s'accroître d'un pourcentage supérieur.

En outre, les entreprises devraient consentir à ne pas augmenter leur prix, sauf si elles pouvaient démontrer que leurs coûts avaient monté pour des raisons échappant à leur contrôle. Cette idée d'une politique des revenus librement consentie a beaucoup d'attrait ; si chacun acceptait de limiter la hausse de revenus à 3%, par exemple, les forces créatrices d'inflation tomberaient immédiatement et personne ne s'en trouverait plus mal. Cette décision collective arrêterait l'escalade, mais ne modifierait la situation relative des uns et des autres.

¹ Cambemale PASCALE introduction à Keynes la découverte 1999 p.70

La difficulté qu'offre une telle politique est évidente, Elle fige la politique économique, Car si tout le monde ne coopérait pas, le système ne fonctionnerait pas. Tout comme chacun peut mieux voir le jeu sur le terrain de football, si tout le monde reste assis. Et tout comme personne ne peut mieux voir si tout le monde est debout.

Une politique de revenus ne fonctionnera que si tout le monde reste assis en respectant la norme de la productivité. Mais comme dans le stade de football, ou quelques personnes debout verront mieux, et inciteront les autres à se lever, toute personne qui s'écartera des limites consenties volontairement en matière de revenu trouvera un avantage si bien que tout le monde se lèvera de son siège. Pour inciter les autres à ne pas penser à un avantage quelconque, on peut appliquer les plans d'incitations fiscales.

En raison de la faiblesse des systèmes librement consentis, on a avancé certains plans ingénieux, qui conservent l'élément de libre acceptation de la politique des revenus, mais qui ajoutent des incitations accroissant la vraisemblance de son efficacité.

Parmi ces systèmes, on trouve, les plans d'incitations fiscales, où des impôts sanctions seraient levés sur les sociétés qui auraient accordé des augmentations de salaire supérieures aux taux recommandés.

Si ces plans poussaient les entreprises à ne pas démordre des engagements pris, les augmentations de salaire resteraient dans la ligne, et aucun syndicat ne serait désavantageé par rapport à un autre. Pour des raisons d'équité, les plans pourraient être étendus aux dividendes. Ces plans suscitent donc un intérêt considérable ; Car les difficultés qu'ils offrent sont de nature plus administrative que de nature économique. Ils demandent un contrôle ou une ingérence de l'Etat qui créerait à coup sur des tendances bureaucratiques et engendreraient des frictions. Mais il se peut que cette difficulté vaille la peine d'être supportée, si les autres mesures échouent.

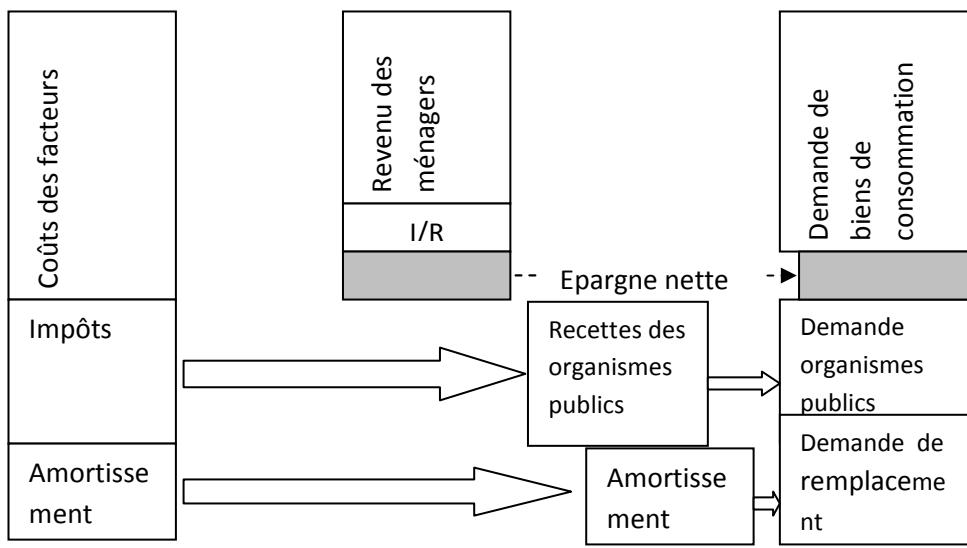
B. Le contrôle de crédit à la consommation

Le crédit à la consommation est un fort stimulant de la demande en rendant son accès plus difficile, on freine la demande. Par exemple exigence d'un apport personnel plus important ou bien une augmentation des taux d'intérêt de ce genre de crédit.

C. L'encouragement à l'épargne

Le revenu disponible des ménages permet la consommation et laisse une part plus ou moins large pour l'épargne et bien en encourageant l'épargne, on diminue la part consacrée à la consommation.

Figure n° V : Le schéma de la demande



Source : comprendre la macroéconomie P195, 1986

Le trou dans la demande : nous avons utilisé un schéma du type flux circulaire pour montrer comment un trou peut apparaître dans la demande. Nous supposons que les entreprises et les organismes publics dépensent toutes leurs recettes. Il se peut évidemment que cette hypothèse ne soit pas vérifiée. Mais elle éclaire les effets de l'épargne dans le secteur des ménages. Le graphique montre clairement que l'épargne et ou l'impôt sur le revenu des personnes physiques diminue la demande de bien de consommation.

§2. Action sur l'offre

A. Les programmes gouvernementaux

Elle consiste à l'encouragement à la production. Si certains produits sont offerts en quantité insuffisante, les prix ont tendance à monter. D'où la nécessité d'encourager leur production. Une subvention de tel ou tel secteur peut amener à cette fin. Aussi l'économie de l'offre qui est une politique qui donne une forte impulsion à la production, est souhaitable pour faire face à une insuffisance de l'offre. Des programmes qui visent des secteurs très prometteurs favorisent aussi l'offre.

Sur ce point les Comores ne cessent pas de faire des efforts car la production alimentaire de 2004 est encourageant : le secteur de la pêche a enregistré une nette amélioration de l'activité. La production est passée 14000 tonnes en 2003 à plus de 15000 tonnes en 20004, soit une hausse de plus de 7%. Cette croissance a résulté des efforts menés pour professionnaliser et moderniser ce secteur. Sur les 4500 embarcations recensées, 25% sont motorisées, pour une population estimée à 8000 pêcheurs.

La production de bananes, bénéficiant des résultats des travaux du projet « développement de cultures vivrières et appui semencier » (DECVAS), a permis des améliorations en termes d'organisation et de professionnalisation de la filière. La maladie qui avait touché plusieurs plantes de bananiers a été pratiquement éradiquée. Les crédits alloués au secteur par l'intermédiaire des institutions de micro-finance, a aussi contribué à améliorer la production de bananes qui a dépassé les 62000 tonnes. Sur le plan de l'élevage, une maladie décelée uniquement à la Grande Comore depuis 1981 a décimé plus du tiers du cheptel bovin. Selon les données fournies par le service vétérinaire du ministère de la production, sur un total de 25000 têtes, 7500 ont succombé à la maladie. Mais avec l'appui de la FAO, un traitement est en cours.

Le réseau routier a presque entré dans tous les villages (désenclavement des zones rurales. Permettant l'acheminement des produits agricoles vers les zones urbaines. Le pays a bénéficié de plusieurs projets d'entretien routier de la banque mondiale. Le dernier en date (3^e PR 1992-1997) a mobilisé 11,2 millions de dollars (cofinancement FAC et PNUD) et visait à enrayer la détérioration des routes revêtues, à améliorer la sécurité routière, à maintenir l'accès aux marchés des régions isolées, à aider l'Etat à la mise en place d'un plan et budget routier). Aussi le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP 2005) fait mention des objectifs que le gouvernement des Comores se fixe dans le secteur des infrastructures pour le désenclavement des principales zones de production agricole, l'amélioration et le renouvellement du réseau routier. Le principal projet en matière d'infrastructure de transport est l'aménagement de l'accès maritime de l'île de Mohéli qui est l'île la plus fertile et la plus productive en produits agricoles.

B. Allègement fiscal

L'allègement des impôts et taxes peut contribuer à l'augmentation de l'offre. Car d'une part il accroît le revenu disponible des entreprises et stimule l'investissement. Signalons que la fiscalité sur les entreprises appliquée aux Comores a provoqué de faillites à beaucoup d'entreprises. C'est le cas de la société NDJEMA qui confectionnait des bonbons et des biscuits et qui a cessé ses activités vers la fin des années 90. Il y avait aussi la société TROPIJUS qui a été spécialisée sur les boissons à base des fruits tropicaux et qui a aussi malheureusement cessé ses activités. Donc l'Etat doit encourager les entrepreneurs au lieu de les décourager en facilitant l'accès dans le marché par allègement des procédures et des impôts.

Section 2 : ACTION SUR LES COUTS DE PRODUCTION

Pour produire il faut au moins trois facteurs de production (capital, le travail, terre (endroit=local) matière première...etc.), et chaque facteur représente un cout. Le coût de l'un quelconque des facteurs de production est décisif sur le prix du produit fini. Cela signifie que dans les prix, nous incluons le prix de la main d'œuvre, le prix du capital ou le prix des ressources naturelles que nous appelons salaire, profit, intérêt ou rente. Evidement, les prix comprennent aussi les prix ordinaires que nous payons pour les biens et services que nous consommons et pour les matières que nous achetons afin de construire une maison ou de faire tourner un magasin ou une usine. Bref, tous ces coûts sont répercutés sur le prix. Et que si le cout de ces facteurs est élevé, le prix l'est aussi. Alors on doit faire en sorte que les coûts de production s'amoindrissent. Nous avons déjà vu comment peut-on agir sur les salaires. De la même façon il faut faire en sorte que chaque facteur soit moins couteux. Par exemple en diversifiant l'approvisionnement on a la possibilité de réduire le coût des matières premières. Plus les ressources d'approvisionnement sont nombreuses, plus il est possible de se démarquer des fournisseurs et de les mettre en concurrence. Et en suite les prix des matières premières seront abordables. La méthode d'amoindrissement des coûts est valable pour chaque facteur de production. Economiquement il n'y a qu'un moyen de produire à bon marché. Il faut se spécialiser dans la production dont le facteur de production est relativement abondant. La politique d'amoindrissement des coûts ne serait pas favorable à la production d'un produit dont son facteur de production est rare car tout ce qui est rare est cher (dotation factorielle théorie de Paul Samuelson, Bertil Ohlin, Heckscher).

Section 3 : LES POLITIQUES MONETAIRES CONTRE L'INFLATION ET LES POLITIQUES PARTICULIERES

§1. Les politiques monétaires

Les politiques de resserrement monétaire anti-inflationniste sont sans doute les plus utilisées dans les nations capitalistes. Fonctionnent-elles ? La réponse est que leur efficacité est directement liée à la sévérité de leur application. Quand le resserrement monétaire est appliqué en douceur, quand le corset de l'encadrement du crédit est relâché au premier cri d'alarme des petites entreprises et des ménages qui sont les premiers à en subir le poids, le resserrement monétaire est très inefficace. En général, il abouti à une alternance de périodes de resserrement et d'aisance du crédit, à une alternance du frein et d'accélération. On a baptisé ces applications inefficaces du nom de politique de « stop and go ».

Il faut savoir que cette politique conduit à des résultats en créant délibérément une récession. Cela dit que nous sommes confrontés au terrible dilemme d'avoir à choisir entre les coûts réels et imaginaires de l'inflation, très diffus, et les coûts réels du chômage, très concentrés.

En plus, le resserrement soulève un autre problème. La meilleure explication est de constater l'expérience de l'économie américaine pendant les années quatre vingt. En 1980¹, une psychologie obstinément inflationniste avait gagné toute l'économie américaine. Les hommes d'affaires et les ménages étaient tous convaincus que l'inflation était éternelle. Ils savaient tous quelles étaient les actions rationnelles dans ce climat. Il fallait emprunter autant d'argent que possible pour acquérir des biens réels, et rembourser ses dettes en dollars dépréciés. La conséquence avait été, entre 1970 et 1980, une poussée sur le crédit et la dépense véritable bombe inflationniste. Les crédits hypothécaires avaient augmenté d'un demi-billion de dollars et le prix moyen d'une maison avait atteint 75000 dollars. Les entreprises avaient emprunté de droite et de gauche pour acheter d'autres entreprises. Et la dette à court terme des entreprises avait atteint un niveau inquiétant. Pour cela la politique de resserrement de la Fed (banque centrale) visait autant à casser cette psychologie inflationniste qu'à réduire directement les emprunts par une hausse des taux d'intérêt. Il est clair que la Fed a atteint cet objectif, à mesure que la récession s'est prolongée, les dettes ont commencé à apparaître autant comme de lourdes charges pour le présent que comme de bons paris sur l'avenir. Les ménages et les entreprises ont éprouvé un besoins impérieux de reconstituer leurs liquidités. C'est-à-dire de rembourser une part aussi importante que possible de leurs dettes. Mais le problème a été que le processus dans le sens de la baisse tout comme le processus d'endettement avait exercé une forte pression dans le sens de la hausse. L'impulsion qui poussait à rembourser ses dettes est devenue une force puissante qui a contribué à transformer la récession en une crise profonde. Mais le resserrement monétaire peut être une politique anti-inflationniste très efficace s'il est poursuivi avec une obstination persistante.

§2. Crédibilité d'une banque centrale

L'inflation est déterminée concrètement par le comportement des agents (choix des prix de vente par les entreprises, comportement d'achat et d'épargne des ménages, marchés financiers, etc.). Ces agents déterminent leur comportement en fonction de leurs anticipations d'inflation future. Dès lors, il est essentiel pour la banque centrale que ces agents croient en sa capacité à atteindre ses objectifs d'inflation pour que ceux-ci se réalisent.

¹ Heibroner R.L et Thurow L.C comprendre la macroéconomie économique 1986 p.436

La crédibilité d'une banque centrale met des années, parfois des décennies, avant d'être obtenue. Elle est basée sur la confiance des agents économiques que la banque centrale saura faire face aux chocs économiques avec une politique monétaire appropriée.

Les mécanismes du contrôle monétaire¹

La banque centrale opère de trois façon : par les réserves obligatoires, par le taux d'escompte et par l'open market.

A. La modification des réserves obligatoires

C'est la banque centrale qui détermine à l'origine la proportion des réserves que les banques membres doivent conserver par rapport à leurs dépôts. Ainsi en modifiant les réserves obligatoires pour un montant donné de dépôts, elle peut donner les réserves excédentaires aux banques membres ou créer un manque de réserves. Cela a deux effets : en premier lieu, cela change immédiatement la capacité de prêt ou d'investissement de toutes les banques. En deuxième lieu, les nouvelles réserves obligatoires augmentent ou diminuent le multiplicateur de réserves gonflant ou contractant les limites du système de monnaie flexible. Comme ces nouvelles réserves obligatoires concernent toutes les banques, la modification du taux des réserves est un moyen très efficace de libérer ou de contracter à grande échelle le crédit bancaire sans aucune discrimination. Il n'est donc que rarement utilisé, quand le conseil de la banque centrale estime que la masse monétaire est beaucoup trop faible ou dangereusement excessive et que cela nécessite un remède d'ampleur nationale.

B. La modification de taux d'escompte

Un second mode de contrôle utilise les taux d'intérêt comme instrument de contrôle de la monnaie. Rappelons que les banques membres à court de réserves ont un privilège spécial, lorsqu'elles souhaitent l'exercer. Elles peuvent emprunter des réserves à la banque centrale elle-même et les ajouter à leur compte normal de réserves auprès de cette banque. Bien sur la banque centrale préleve des intérêts sur les réserves qu'elle prête, et ce taux d'intérêt s'appelle le « taux d'escompte ». En augmentant ou en diminuant ce taux, la banque centrale peut rendre attractifs ou inintéressants les emprunts que les banques membres font pour augmenter leurs réserves. Ainsi, contrairement à la modification du taux des réserves lui-même, la modification du taux d'escompte est un moyen peu brutal qui permet à chaque banque de décider elle-même si elle souhaite ou non accroître ses réserves.

¹ R.Kasave Cours théorique d'économie monétaire année 2006 Université de Toamasina

En outre les modifications du taux d'escompte tendent à influer sur toute la structure des taux d'intérêts, rendant l'argent plus facile ou plus difficile à obtenir. Quand les taux d'intérêts sont élevés, nous sommes en présence de ce qu'on appelle un « resserrement monétaire ». Non seulement cela signifie que les emprunteurs devront payer des taux d'intérêts plus élevés, mais encore que les banques se montrent plus sévères et plus sélectives dans l'appréciation du crédit qu'on peut attribuer aux demandes de prêt des entreprises. Par contre, quand les taux d'intérêt baissent, on est en présence d'une aisance monétaire, ce qui veut dire d'une part que l'argent est moins cher et d'autre part qu'il est plus facile à emprunter.

C. Les opérations sur le marché libre¹ : (open market)

C'est une troisième technique qui est la plus utilisée : les opérations sur le marché libre. Cette technique permet à la banque centrale de modifier l'offre de réserves en achetant ou en vendant des obligations de l'Etat sur le marché libre. Comment fonctionne cette technique ? Supposons que les autorités de la banque centrale veuillent augmenter les réserves des banques membres. Elles commenceront par acheter des titres d'Etat aux courtiers sur le marché des obligations, et paieront ces courtiers avec des chèques de la banque centrale. Remarquer bien : ces chèques ne sont pas tirés sur une banque commerciale. Ils sont tirés sur la banque centrale elle-même. Le courtier qui a vendu les obligations déposera évidemment le chèque qu'il a reçu de la banque centrale, comme tout autre chèque à sa banque commerciale. Celle-ci enverra le chèque de la banque centrale pour faire créditer son propre compte, comme elle fait pour n'importe quel chèque. Il s'ensuit que la banque la banque du courtier aura augmenté ses réserves, alors qu'aucune autre banque commerciale n'aura perdu de réserves. Globalement, le système dispose alors d'une capacité de prêt et d'investissement supérieure à ce qu'elle était auparavant. De fait il dispose maintenant de réserves excédentaires, qui comme nous l'avons vu, se diffuseront dans l'ensemble du système. Ainsi, en achetant des obligations, la banque centrale a en réalité déposé de l'argent dans les comptes de ses banques membres, leur fournissant par la même les réserves excédentaires qu'elle avait décidé de créer. Par contre si les autorités décident que les réserves des banques membres sont trop fortes, elles vendront des titres. Le processus joue maintenant en sens inverse. Les courtiers de titres ou les autres acheteurs d'obligations enverront à la banque centrale pour les payer, des chèques tirés sur leurs banques commerciales habituelles. Cette fois la banque centrale prendra les chèques de ses banques membres et débitera leurs comptes, réduisant leurs réserves.

¹ R. kasave cours d'économie monétaire année 2006 Université de Toamasina

Comme ces chèques ne gagnent pas une autre banque commerciale, le système aura globalement enregistré une diminution de ses réserves. Donc une diminution de la capacité de prêter. En d'autre terme, en vendant des titres les autorités de la banque centrale a réduit les comptes des banques membres et diminué leurs réserves.

On peut se demander, cela ne revient-il pas à la même chose qu'une augmentation ou une diminution du taux des réserves ? si la banque centrale ne fait que mettre de l'argent sur les comptes des banques membres quand elle vend, pourquoi se soucier de passer par le marché libre ? Pourquoi ne pas se contenter d'indiquer aux banques membres que leurs réserves sont plus fortes ou plus faibles ? D'un point de vue analytique ces questions ont une raison d'être posées. Mais des raisons puissantes motivent le fait de passer par l'intermédiaire du marché des obligations. La technique du marché libre permet aux banques de se faire concurrence pour obtenir une part des réserves excédentaires. Libérer ou supporter une part des réserves supprimées. Les banques qui savent attirer les déposants feront des profits supplémentaires sur l'augmentation de la masse monétaire. Ainsi, plutôt que d'attribuer des réserves excédentaires par décret, la banque centrale se sert du marché libre comme instrument de répartition. Enfin les opérations sur le marché libre permettent à la banque centrale d'introduire des modifications très faibles dans la masse monétaire, alors que des modifications des réserves obligatoires seraient difficiles à ajuster pour obtenir des variations minimes de la masse monétaire. Il faut noter qu'on peut appliquer, la politique des réserves obligatoires, celle du taux d'escompte et la politique de l'open market en les combinant deux à deux ou les trois en même temps.

Nous avons vu dans le 3^e chapitre de la première partie que les Comores utilisent la politique du taux d'escompte et celle des réserves obligatoires pour réguler la masse monétaire en fonction de liquidité de l'économie et du niveau de réserves de changes, et aussi contrôler le crédit interne.

§3. Les politiques visant des cibles particulières

Toutes les politiques contre l'inflation que nous avons considérées jusqu'à maintenant ont des effets diffus, largement répandus. Mais il existe aussi des politiques qui visent des cibles particulières, qui peuvent être appliquées utilement soit isolément, soit en conjonction avec une politique plus large. Ces mesures visent à contrôler directement des zones particulières d'inflation. Si on parvenait à contrôler un nombre suffisant de ces zones, on pourrait réduire de façon importante le taux général d'inflation. On a émis l'idée que trois zones de ce type méritent une considération spéciale.

A. Les produits pétroliers

La surabondance de pétrole sur les marchés mondiaux au début des années 80, qui résulte de la crise mondiale, a mis fin à l'inflation par les couts due au choc pétrolier, qui avait joué un si grand rôle dans la poussée inflationniste des années soixante dix. Mais les spécialistes préviennent que cette surabondance est provisoire, et qu'une reprise de l'activité économique normale entraînera tôt ou tard de nouvelles hausses de ce produit critique. Des mesures de conservation, visant à économiser l'utilisation de pétrole, sont donc un moyen de minimiser les effets inflationnistes futurs du pétrole, c'est-à-dire promouvoir les énergies renouvelables, énergie solaire. Les Comores n'avaient qu'un seul fournisseur des produits pétroliers, la société française TOTAL. Mais vers la fin de l'année 2008 le président SAMBI décide d'aller s'approvisionner chez un pays producteur de pétrole, comme l'Iran, estimant que les Comores s'approvisionnaient chez un intermédiaire, raison par laquelle ces produits leurs revenaient cher.

B. Les produits alimentaires

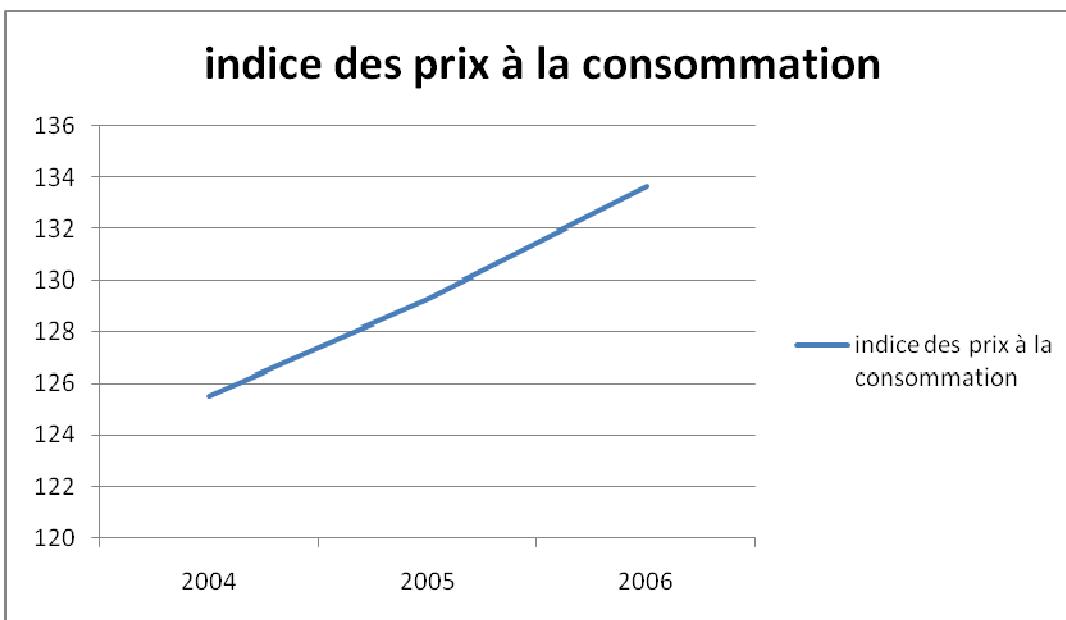
Ces sont des produits couramment demandés donc la hausse des prix de ces derniers se fait sentir par tout le monde. Une politique d'encadrement des prix de ces genres de produits est une politique contre l'inflation. (Cela peut se faire par subvention, par diminution d'impôt de ces genres de produits) ou bien faire en sorte que ces genres de produits soient offerts en masse. Il faut noter que, la hausse de prix de ce genre de produits inquiète les consommateurs d'autant plus que les fruits, les légumes, les bananes et les pommes de terre ont des prix qui augmentent plus rapidement que tout autre bien importé. Le tableau ci-dessous montre cette tendance.

Tableau n° XIII : Evolution de quelques indices de prix de détail à la consommation

Produits	Années Base 100 = 1999		
	2004	2005	2006
Produits alimentaires	124,5	125,7	130,4
Fruits	164,8	260,6	225,9
Légumes	154,0	144,9	135,7
Pommes de terre	172,7	172,8	169,7
Articles d'habillement chaussant	126,8	137,4	138,3
Logement, eau, combustibles	134,9	142,8	150,4
Ameublement, équipements ménagers	102,1	111,2	132,4
Santé	136,5	131,3	132,4
Transports	135,2	134,4	132,4
Loisirs, spectacles et cultures	177,3	177,5	132,4
Enseignements	115,1	117,6	132,4
Hôtels, café et restaurants	175,9	200,2	132,4
Autres biens et services	110,1	115,2	157,4
Indice des prix à la consommation	125,5	129,3	133,7

Source : Direction de la statistique Banque centrale, note de conjoncture, avril 2007

Graphe n° VI : Graphique de l'IPC 2004-2006



Source : initiative personnelle, 2009

D'après le tableau n°XIII, les produits alimentaires subissent une augmentation des prix chaque année. Nous remarquons cela à travers les IPC relatifs aux produits alimentaires. En 2004 l'IPC = 124,5 ; en 2005 l'IPC = 125,7 et en 2006 l'IPC = 130,4.

C'est pour cette raison qu'il faut à tout prix avoir une solution particulière pour les produits alimentaires. D'ailleurs, le graphe montre clairement la tendance générale, l'allure est menaçant pour les années d'après 2004.

C. Les soins médicaux

Les couts des soins médicaux se sont envolés bien au-delà de l'inflation. Il faut savoir que les malades et les médecins ne sont guerre incités à économiser sur le nombre de testes ou sur la qualité des soins. Il en est résulté que des soins de plus en plus couteux et de plus en plus étendus sont devenus une pratique normale. Et les soins médicaux et un droit pour tout nécessiteux. C'est-à-dire que les soins médicaux doivent être accessibles pour tout le monde. L'expérience montre qu'on peut s'attaquer au problème de l'inflation par une attaque limitée, mais importante. Nous avons vu que les cibles que nous avons choisies semblent être des produits de première nécessité. Ce sont des produits que l'ensemble de la population demande fréquemment. Une politique qui allège les prix de ce genre de produits est une politique contre l'inflation. Pour les soins on peut imaginer l'utilisation d'une carte permettant une réduction des frais pour les soins aux familles nombreuses ou à revenus qui ne dépasse pas le panier de la ménagère...etc.

D. Le blocage des prix

Parmi les moyens les plus évidents pour lutter contre l'inflation on distingue le blocage des prix. L'Etat supprime la manifestation de l'inflation par le blocage ; la hausse des prix est cassée. L'Etat s'engage à fixer les prix des articles et des marchandises couramment achetés (pétrole, essence, riz, viande, poisons, huile, savon...etc.) d'où les pages du fameux « BOSP » bulletin officiel du service des prix. Une technique complémentaire du blocage est la taxation de prix. C'est un blocage sélectif. Il interdit à un produit donné de dépasser un certain prix ou une certaine marge. Mais le blocage des prix est faiblement efficace car une entreprise peut augmenter des prix quand cela lui est légalement possible. Ou bien procéder à une modification d'un modèle pour lui donner une allure nouvelle permettant de fixer le prix librement. Le blocage des prix ne reste pas sans effets négatifs. Il présente des problèmes à long terme.

Cette pratique n'est pas favorable à la croissance, au progrès technique, elle engendre la stagnation, si nous nous souvenons du dicton de GALBRAITH « bon nombre de grande entreprises fixent des prix administrés en fonction des objectifs de développement futur (budget d'investissement et budget de recherche) et du niveau de bénéfice souhaité ». Une autre option pour contrôler les prix. L'Etat doit avoir une politique réglementaire pour contrôler la concurrence. Il faut éviter l'élimination de certains offreurs afin de ne pas arriver au monopole, Car le monopole incite les producteurs à appliquer des prix élevés.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, on constate qu'on ne peut arrêter l'inflation sans réduire le revenu nominal de quelqu'un. Qui ? Les pauvres ? Les riches ? Les militaires ? Les syndicats ? Un économiste sera partisan d'aider les agriculteurs et non les ouvriers de l'industrie. Et favorisera un programme encourageant un marché libre du blé, mais non la liberté des salaires. Un autre économiste voudra contrôler les prix des produits alimentaires mais non les rémunérations. Et ainsi de suite : des économistes favorisent les grandes entreprises, ou les consommateurs ou les petites entreprises, ou les travailleurs. Quel économiste a raison ? Personne. On peut arrêter l'inflation par bien des moyens. Chacun imposera des coûts à quelqu'un et fournira des avantages à d'autres personnes. Les coûts et les avantages qui sont défendus par un économiste ne le seront pas par un autre. La résolution de l'inflation ne consiste pas à trouver une formule magique. Elle consiste à élaborer un programme politique qui apparaisse au pays tout entier comme équitable et juste, et qui impose suffisamment de contraintes sur assez d'éléments critiques pour que l'inflation adopte un rythme ralenti, acceptable et possible à maîtriser. Nicolas Kaldor a dit qu'il est extrêmement difficile de satisfaire les quatre objectifs de la politique économique conjoncturelle. C'est-à-dire qu'on ne peut pas avoir une forte croissance, maîtrise de l'inflation (faible taux d'inflation), plein emploi (faible taux de chômage), balance commerciale excédentaire en même temps. Si nous essayons de contenir l'inflation nous ouvrons la voie à la récession. Et J.M.Keynes a dit que l'inflation et la déflation sont deux monstres pour une économie. Pour lui il est préférable de combattre le chômage même si c'est au détriment de l'inflation.

Nous avons vu dans la première partie de l'ouvrage, la situation des îles Comores géographiquement, politiquement et économiquement. Nous pensons que cette situation n'est pas une fatalité. La situation est déplorable mais tout n'est pas perdu pour autant. Vu les causes spécifiques de l'inflation aux Comores, les îles sont frappées par « une inflation de pénurie ». Si bien qu'il existe beaucoup d'autres causes que l'insuffisance de l'offre, mais l'insuffisance de la production interne devance toutes les autres causes. Il est impératif que les autorités mettent l'accent sur la production agricole et industrielle pour stabiliser les hausses des prix qui, en grande partie provoquées par les importations massives. Les importations sont liées directement avec le manque d'une production interne. En fin, L'instabilité politique prend une part importante sur toute crise aux Comores. Les conflits politiques monopolisent les autorités, les empêchant de réfléchir sur les difficultés réelles de la population.

S'il est vrai que l'inflation est un phénomène complexe que connaissent la plupart des pays de notre planète, les causes profondes sont difficiles à combattre. Malgré les problèmes qu'elle engendre beaucoup d'agent sont favorisés par ce dernier. Est-ce qu'il y aura un jour une solution pour éliminer totalement l'inflation sans conséquences ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Oeuvres générales :

- ❖ B. KLIOUTCHNICOV « Les conceptions du nouvel ordre économique international »
Edition : progrès Moscou 1987
- ❖ CECILE BOUQUILLION, ARNAUD DESHAYES « Sciences Economiques et Sociales ES Edition : NATHAN 2005
- ❖ CLAUDE PERROT « l'inflation ses mécanismes économiques les politiques nationales de lutte anti-inflation dans le domaine des prix et des salaires (histoire et géographie économique) », 144 pages, édition Bréal, 1981
- ❖ DAMIR Ben Ali « Tradition d'une lignée Royale de Comores », édition l'Harmathian Paris, 1985
- ❖ DIDIER VITRAC « clés de la bourse, précis de techniques boursières » 299 pages, édition SEFI Paris, 2^e édition, 1989
- ❖ JEAN CLAUDE KLOTCHKOFF « les Comores aujourd'hui » 239 pages, édition jaguar, 1995
- ❖ JOHN KENNETH GALBRAITH et NICOLE SALINGER « tout savoir ou presque sur l'économie » 186 pages édition série économie IMP. Buisserie à saint-Amand 1981
- ❖ KRZYSZTOF TRZCINSKI « l'anatomie de la désagrégation de l'Etat cas des Comores » 153 pages, édition Africana bulletin, 2004
- ❖ MARCEL RUDLOFF « économie monétaire nationale et développement » 553pages, édition JUCAS 1969
- ❖ MARTIN. M « Economie Générale Economie d'Entreprise » Edition : Foucher 1988
- ❖ MICHEL BIALES, REMI LERION, JEAN LOUIS RIVAUD « Notion Fondamentale d'Economie » Edition : Foucher 2004
- ❖ PASCAL CAMBEMALE « introduction à Keynes » 117 pages, édition la découverte Paris, 1999
- ❖ PASCAL SALIN « l'ordre monétaire mondial » 252 pages, édition presses universitaires de France, 1982
- ❖ PHILIPPE HUGON « la zone franc à l'heure de l'Euro », 300pages, édition labellery Karthala 1995
- ❖ POTAGNIER (COLLETTE) « Economie Générale » Edition : Sirey 1991

- ❖ ROBERT L.HEILBRONER et LESTER C.THUROW "comprendre la macroéconomie" 511 pages, édition économica, 1986
- ❖ SCRAMUZA « Economie Générale Economie d'Entreprise » Edition : foucher 1989
- ❖ SERGE D'AGOSTINO, PHILIPPE DENBEL, MARQUE MONTOUSSE « et al » « Dictionnaire de Sciences Economiques et Sociales » Edition : Bréal 2003

Mémoires et rapports :

- ❖ AURELIE HOFMAN « amélioration de l'aviculture traditionnelle aux îles Comores » 62 pages, doctorat en médecine vétérinaire, 2000
- ❖ ERIC ALFRED HATOZOMILA « analyse macroéconomique de l'inflation à Madagascar entre 1993 et 2002 » 113 pages, mémoire de maîtrise ES sciences économies, 2004
- ❖ HAFSOITA Mohamed Housseine « Le Tourisme et son développement aux Comores (Cas de l'île de la Grande Comore) », mémoire de BTS en Tourisme, 50 pages, 2007
- ❖ ISMAEL SIDI « bulletin statistique des Comores (commerce extérieur) » 25 pages, rapport de stage (à la direction générale du plan) ,2002
- ❖ RAHERIMALALA JOSEE YVONE « les institutions de Breton Wood à Madagascar, la banque mondiale et le FMI » 128 pages, mémoire de maîtrise ES sciences économiques, 2008
- ❖ RAPANOEL ANDRIAMANALINA GUY « relations entre la monnaie la politique monétaire et l'inflation cas de la France 1959-1976 », thèse doctorat du 3e cycle, novembre 1978

Sites internet :

- ❖ <http://www.banque centrale des Comores>
- ❖ <http://www.Comores.4>

ANNEXES

ANNEXE I : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 1995

Base 100 en 1993															
	POND	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	1995	
GROUPES															
CEREALES ET FECULENTS	2 115	166,7	168,1	185,9	147,0	147,0	148,8	129,3	131,8	132,4	150,8	150,8	150,8	150,8	
FRUITS ET LEGUMES	1 197	164,7	123,7	178,9	151,7	151,7	146,7	105,7	98,0	84,4	133,9	133,9	133,9	133,9	
PRODUIT LAITIER ET CORPS GRAS	771	97,4	92,6	98,7	89,6	88,1	88,1	95,8	103,3	103,3	95,2	95,2	95,2	95,2	
VIANDES ET POISSONS	1 797	119,8	120,1	115,3	100,8	100,2	123,3	119,6	97,0	97,0	110,3	110,3	110,3	110,3	
PRODUITS D'EPICERIE	850	175,7	175,4	170,4	181,1	161,4	167,9	203,6	164,2	162,7	173,6	173,6	173,6	173,6	
TABAC ET CIGARETTE	411	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	
HABILLEMENT	1 159	135,1	128,9	138,0	164,6	164,6	164,6	149,0	128,1	128,1	144,6	144,6	144,6	144,6	
ENERGIE	384	119,6	113,7	120,6	118,6	118,6	114,4	113,8	113,9	113,7	116,3	116,3	116,3	116,3	
EQUIPEMENT MENAGER ENTRETIEN	303	151,3	147,4	151,3	143,4	147,4	147,4	147,4	161,2	161,2	150,9	150,9	150,9	150,9	
HYGIENE ET SOIN	319	64,8	62,3	47,6	51,9	51,9	51,9	51,9	50,9	50,9	53,8	53,8	53,8	53,8	
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	216	148,1	148,1	140,7	148,1	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	143,2	143,2	143,2	143,2	
EDUCATION ET LOISIR	249	130,8	122,8	132,7	144,6	144,6	144,6	144,6	179,8	179,8	147,2	147,2	147,2	147,2	
LOYERS	229	117,6	117,6	117,6	117,6	123,8	123,8	123,8	126,6	126,6	121,7	121,7	121,7	121,7	
INDICE GENERAL	10 000	140,3	134,0	144,6	134,0	132,2	136,6	128,7	120,4	118,7	132,2	132,2	132,2	132,2	
Dont: Alimentation et Tabacs	7 141	145,9	139,0	152,4	132,9	130,2	136,6	128,1	117,9	115,6	133,2	133,2	133,2	133,2	
Autres	2 859	126,1	121,4	125,1	136,9	137,2	136,7	130,2	126,4	126,4	129,6	0,0	117,8	117,8	

ANNEXE II : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 1996

Base 100 en 1993																	1996
GROUPES	POND	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.				
CEREALES ET FECULENTS	2 115	139,0	138,4	169,6	165,3	134,5	140,4	133,1	126,0	127,7	135,6	128,0	137,3	139,6			
FRUITS ET LEGUMES	1 197	128,0	134,3	130,5	180,0	110,8	117,0	112,4	130,1	98,5	97,5	99,0	115,0	121,1			
PRODUIT LAITIER ET CORPS GRAS	771	125,4	123,5	125,9	126,5	124,0	126,5	95,8	124,8	122,3	129,5	124,8	124,1	122,8			
VIANDES ET POISSONS	1 797	121,1	118,1	121,4	124,8	139,6	154,7	151,2	153,2	140,9	135,4	108,7	124,5	132,8			
PRODUITS D'EPICERIE	850	156,7	154,7	144,9	159,3	160,5	161,6	187,8	160,5	158,2	170,3	153,4	152,5	160,0			
TABAC ET CIGARETTE	411	127,9	127,9	127,9	127,9	127,9	137,2	127,9	147,8	136,2	127,9	150,9	142,6	134,2			
HABILLEMENT	1 159	163,8	148,8	158,6	154,3	157,3	168,7	165,8	168,4	167,7	166,6	164,2	161,7	162,2			
ENERGIE	384	114,5	113,4	114,9	115,2	115,6	114,7	113,8	115,7	116,4	115,8	116,4	113,4	115,0			
EQUIPEMENT MENAGER ENTRETIEN	303	139,4	132,5	141,4	143,4	148,3	147,4	147,4	147,4	143,4	147,4	143,4	137,4	143,2			
HYGIENE ET SOIN	319	60,4	59,6	60,7	60,7	60,4	60,4	51,5	60,4	51,5	51,9	60,4	60,4	58,2			
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	216	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6	129,6			
EDUCATION ET LOISIR	249	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6			
LOYERS	229	142,0	142,0	142,0	123,8	139,9	137,8	142,0	135,7	135,7	131,5	131,5	131,5	136,3			
INDICE GENERAL	10 000	133,9	131,7	139,3	145,3	133,9	140,5	136,7	138,9	132,0	133,7	126,5	132,2	135,4			
Dont: Alimentation et Tabacs=====>		132,7	132,3	140,9	150,5	133,4	140,9	136,4	138,8	129,7	132,2	122,3	131,1	135,1			
Autres =====>		137,1	130,0	135,3	132,3	135,3	139,6	137,6	139,4	137,8	137,4	137,1	135,0	136,2			

ANNEXE III : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 1997

Base 100 en 1993														
GROUPES	POND	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	1997
CEREALES ET FECULENTS	2115	132,8	131,3	163,3	170,1	133,9	137,5	142,4	139,3	136,9	149,3	171,2	140,1	145,7
FRUITS ET LEGUMES	1197	141,9	126,9	127,4	161,3	151,9	152,8	147,3	144,9	128,8	112,8	124,1	122,9	136,9
PRODUIT LAITIER ET CORPS GRAS	771	124,3	121,8	124,1	118,2	124,5	124,0	124,0	130,7	125,2	136,3	131,0	134,0	126,5
VIANDES ET POISSONS	1797	127,4	124,6	128,3	122,1	127,0	131,2	141,6	136,0	128,1	131,4	127,4	125,4	129,2
PRODUITS D'EPICERIE	850	156,5	156,3	148,2	141,8	131,9	130,1	145,3	153,3	149,7	153,5	148,4	132,9	145,7
TABAC ET CIGARETTE	411	164,9	164,9	167,5	167,5	167,5	167,5	166,2	166,2	166,2	168,0	164,5	174,4	167,1
HABILLEMENT	1159	168,7	158,6	166,8	166,8	165,2	165,2	165,2	164,5	165,2	152,2	156,5	162,4	163,1
ENERGIE	384	117,2	112,8	102,4	106,1	105,7	117,9	113,8	101,2	101,3	118,2	118,1	117,1	111,0
EQUIPEMENT MENAGER ENTRETIEN	303	86,2	81,9	90,1	118,4	115,6	115,6	110,0	110,0	93,8	128,9	141,2	132,8	110,4
HYGIENE ET SOIN	319	53,8	53,8	53,7	53,7	53,6	54,0	53,7	53,4	53,4	37,3	37,3	49,4	50,6
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	216	148,1	148,1	148,1	133,3	133,3	133,3	133,3	139,7	133,3	148,1	148,1	148,1	141,3
EDUCATION ET LOISIR	249	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	144,6	103,0	103,0	122,8	135,9
LOYERS	229	152,2	147,4	147,3	147,3	147,3	147,3	147,3	147,3	147,3	145,2	145,2	148,0	147,5
INDICE GENERAL	10000	136,3	131,9	139,8	143,8	135,3	137,2	140,3	139,2	134,0	135,5	140,7	134,2	137,4
Dont: Alimentation et Tabacs =====>		136,7	132,8	142,7	147,4	135,9	137,9	142,7	141,7	135,3	138,8	144,8	134,0	139,2
Autres =====>		135,2	129,7	132,5	134,9	133,9	135,5	134,4	132,9	130,9	127,2	130,3	134,9	132,7

ANNEXE IV : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 1998

Base 100 en 1993															
GROUPES	POND	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	1998	
CEREALES ET FECULENTS	2 115	140,3	138,5	140,1	139,4	137,0	136,9	143,1	153,1	154,1	153,6	153,3	154,8	145,4	
FRUITS ET LEGUMES	1 197	103,5	133,8	141,6	145,9	103,1	121,4	139,6	154,3	132,2	124,9	124,4	121,5	128,8	
PRODUIT LAITIER ET CORPS GRAS	771	128,6	129,2	136,4	136,1	130,4	139,0	136,7	137,6	130,9	136,0	133,4	127,3	133,5	
VIANDES ET POISSONS	1 797	139,6	143,8	132,5	138,6	138,0	140,3	132,4	124,3	122,8	117,0	112,1	127,8	130,8	
PRODUITS D'EPICERIE	850	158,4	157,8	163,2	135,6	152,6	137,3	148,9	132,6	149,3	133,3	131,9	146,5	145,6	
TABAC ET CIGARETTE	411	168,6	168,6	168,9	169,8	168,6	168,5	168,0	168,0	167,2	177,6	177,6	172,6	170,4	
HABILLEMENT	1 159	154,6	156,9	159,1	167,5	169,0	156,2	154,2	152,2	151,1	161,1	161,1	165,0	159,0	
ENERGIE	384	123,2	118,9	119,0	120,3	123,4	123,4	117,5	123,3	123,3	124,8	122,8	123,5	121,9	
EQUIPEMENT MENAGER ENTRETIEN	303	150,3	143,3	150,3	153,6	147,3	147,3	137,6	148,5	148,5	124,1	124,1	124,1	141,6	
HYGIENE ET SOIN	319	80,6	81,2	84,6	79,9	80,7	81,9	81,7	81,1	78,5	77,7	77,7	89,8	81,3	
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	216	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	
EDUCATION ET LOISIR	249	93,1	104,3	104,3	104,3	104,3	104,3	115,6	115,6	115,6	115,6	115,6	115,6	109,0	
LOYERS	229	149,3	149,3	153,8	149,3	149,3	149,3	155,6	155,6	155,6	150,0	150,0	150,0	151,4	
INDICE GENERAL	10 000	136,5	140,7	141,6	141,6	137,0	137,5	140,0	141,4	139,3	137,1	135,7	139,9	139,0	
Dont: Alimentation et Tabacs =====>		136,5	142,1	142,5	141,2	134,5	137,2	141,3	142,8	140,2	136,6	134,8	139,5	139,1	
Autres =====>		136,5	137,2	139,6	142,6	143,0	138,0	136,8	137,9	137,1	138,3	138,0	141,0	138,8	

ANNEXE V : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 1999

Base 100 en 1993														
GROUPES	POND	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	1999
CEREALES ET FECULENTS	2 115	148,7	149,0	148,8	148,8	148,8	144,0	143,1	147,8	156,3	145,8	144,0	143,6	146,9
FRUITS ET LEGUMES	1 197	184,9	180,5	182,7	182,7	182,7	163,0	133,1	138,7	153,4	156,2	162,6	159,9	159,2
PRODUIT LAITIER ET CORPS GRAS	771	138,6	138,9	138,7	138,7	138,7	147,6	141,7	145,7	140,5	147,2	147,6	140,7	143,2
VIANDES ET POISSONS	1 797	124,2	117,8	121,0	121,0	121,0	137,2	131,5	148,3	146,3	163,3	145,5	125,7	137,8
PRODUITS D'EPICERIE	850	158,1	148,4	153,3	153,3	153,3	156,3	149,0	136,7	137,5	133,7	130,7	136,1	142,9
TABAC ET CIGARETTE	411	168,6	168,6	168,6	168,6	168,6	168,3	168,3	168,6	177,2	178,1	191,1	193,9	175,9
HABILLEMENT	1 159	119,4	119,4	119,4	119,4	119,4	121,5	134,6	143,9	120,6	116,0	109,6	130,4	124,0
ENERGIE	384	117,3	117,8	117,5	117,5	117,5	120,9	118,9	124,9	126,1	131,5	127,7	119,2	122,7
EQUIPEMENT MENAGER ENTRETIEN	303	150,3	150,3	150,3	150,3	150,3	147,8	125,9	115,0	115,0	119,0	119,0	134,8	130,8
HYGIENE ET SOIN	319	80,6	80,6	80,6	80,6	80,6	88,5	88,5	84,2	84,1	72,8	77,3	87,9	82,7
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	216	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7	140,7
EDUCATION ET LOISIR	249	138,1	138,1	138,1	138,1	138,1	138,1	138,1	138,1	138,1	138,1	138,1	132,1	137,4
MATERIEL DE CONSTRUCTION	229	149,3	149,3	149,3	149,3	149,3	149,3	145,1	145,1	119,3	119,3	119,3	119,3	131,7
INDICE GENERAL	10 000	142,3	139,9	141,1	141,1	141,1	142,0	136,9	141,2	141,7	142,5	139,3	138,1	140,6
Dont: Alimentation et Tabacs =====>		149,8	146,4	148,1	148,1	148,1	148,7	140,5	146,1	150,6	152,5	149,0	143,5	147,5
Autres =====>		123,7	123,8	123,7	123,7	123,7	125,3	128,0	128,9	119,6	117,6	115,0	124,7	123,0

ANNEXE VI : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 2000

Base 100 en 1999														
FONCTIONS	Pond.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année 00
01- Produit Alimentaire, Boissons et tabacs	6 803	104,9	100,0	106,5	105,0	106,6	106,1	105,5	109,4	109,9	108,4	103,3	102,5	105,7
dont:														
- Céréales non transformées	1 076	100,0	99,1	99,7	96,2	106,8	99,1	101,6	100,5	106,5	104,0	101,3	101,8	101,4
- Farines, Semeuses	110	100,0	100,0	100,0	102,0	103,7	103,0	103,0	102,0	102,0	113,5	112,6	112,7	104,5
-Viande	903	100,0	100,0	100,0	103,0	103,7	103,0	105,0	105,0	105,0	100,0	100,0	100,0	102,1
-Poissons	946	102,6	100,0	110,0	105,0	102,0	100,0	100,1	112,0	85,0	116,1	102,8	107,0	103,5
-Lait, Produit laitiers et œuf	531	139,0	142,6	144,4	124,5	132,9	141,8	143,4	144,2	162,4	150,4	107,4	100,8	136,1
-Huile et Graisse	284	94,4	97,5	97,2	94,3	95,5	95,5	84,9	84,9	85,0	89,7	87,6	83,7	90,8
-Fruits	257	105,0	109,0	110,0	100,0	100,0	105,0	102,0	96,0	99,0	100,0	105,0	106,0	103,1
-Légumes	580	102,0	100,0	100,0	108,4	105,0	107,4	100,0	99,0	100,0	103,0	102,7	105,0	102,7
-Pommes de terre, Manioc, autres tubercule et ba	818	107,0	107,3	107,0	106,9	108,0	110,0	107,0	106,0	108,0	106,8	105,5	99,4	106,6
02- Article d'habillement et articles chaussants	470	115,4	114,9	118,8	110,9	104,0	107,0	110,0	109,0	112,0	100,0	102,0	106,0	109,2
03- Logement, Eau, Electricité, Gaz et autres comb.	1 552	100,5	100,5	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,4	123,2	123,3	104,0
dont:														
-Autres combustibles	264	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	101,6	174,0	174,0	112,5
04- Ameublement, équipements ménagers	208	109,8	109,8	107,6	110,4	109,0	109,0	109,0	122,2	122,2	128,7	152,3	153,5	120,3
05- Santé	135	84,6	84,6	86,4	86,4	101,4	101,4	101,4	92,4	92,4	97,3	120,7	120,7	97,5
06- Transports	246	115,0	120,0	120,0	120,0	120,0	122,0	122,0	122,0	122,0	120,0	122,9	114,3	120,0
07- Loisirs, Spectacles et cultures	14	73,8	73,8	81,7	81,7	84,0	84,0	84,0	95,3	95,3	91,5	91,3	93,9	85,9
08- Enseignement	423	100,3	100,3	100,3	100,3	100,7	100,7	100,7	100,5	100,5	100,5	100,5	101,6	100,6
09- Hôtels, Cafés, Restaurants	6	133,0	133,0	128,9	137,2	135,5	135,5	135,5	128,9	128,9	149,7	153,9	153,9	137,8
10- Autres biens et Services	143	105,8	105,8	102,0	105,4	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	107,1	119,7	106,8	106,3
INDICE 00	10 000	104,6	101,3	105,8	104,5	105,5	105,3	105,0	107,8	108,3	107,0	108,2	107,5	105,9
		142,3	139,9	141,1	141,1	141,1	142,0	136,9	141,2	141,7	142,5	139,3	138,1	140,6

ANNEXE VII : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 2001

Base 100 en 1999														
FONCTIONS	Pond.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année 01
01- Produit Alimentaire, Boissons et tabacs	6 803	109,9	106,5	109,5	105,8	105,0	103,8	103,1	112,1	113,5	113,6	114,3	115,3	109,4
dont:														
- Céréales non transformées	1 076	100,2	100,3	102,9	109,3	107,5	101,0	101,0	102,9	111,4	102,3	100,9	100,1	103,3
- Farines, Semeoules,	110	114,0	113,4	112,4	114,7	114,4	114,7	114,7	114,7	114,7	114,7	114,7	116,2	114,5
- Viande	903	97,4	97,4	97,7	101,1	98,3	99,4	100,7	104,1	101,2	104,9	99,5	97,0	99,9
- Poissons	946	107,3	107,3	98,2	94,6	98,4	109,0	104,4	112,0	120,3	122,8	99,0	99,2	106,1
- Lait, Produit laitiers et œuf	531	113,6	113,6	109,2	111,5	113,8	112,6	113,2	136,4	136,3	132,6	124,2	123,1	120,0
- Huile et Graisse	284	84,7	84,5	84,2	83,4	85,7	82,5	83,0	82,7	81,7	81,8	80,1	80,0	82,9
- Fruits	257	105,1	103,2	104,5	74,3	66,1	68,7	64,6	74,7	91,0	84,3	100,1	102,9	86,6
- Légumes	580	111,4	110,8	111,5	140,4	126,2	128,9	134,6	140,3	134,3	129,9	126,2	112,5	125,6
- Pommes de terre, Manioc, autres tubercule et ba	818	129,8	127,3	129,8	101,2	95,9	99,3	104,4	140,8	131,8	143,7	189,7	214,3	134,0
02- Article d'habillement et articles chaussants	470	114,0	117,5	113,8	109,6	101,3	102,9	105,9	107,7	107,8	111,8	110,9	112,5	109,6
03- Logement, Eau, Electricité, Gaz et autres comb.	1 552	111,5	111,2	113,0	113,0	114,3	115,0	117,8	121,9	119,3	122,8	120,0	131,2	117,6
dont:														
- Autres combustibles	264	108,4	106,7	123,6	119,0	124,3	128,6	144,4	163,5	148,3	168,8	158,7	223,4	143,1
04- Ameublement, équipements ménagers	208	119,2	119,2	119,2	165,4	178,5	114,4	119,0	119,9	120,0	106,1	113,5	102,5	124,7
05- Santé	135	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2
06- Transports	246	122,2	121,9	122,5	123,4	124,2	123,4	122,2	122,2	122,2	121,9	121,9	121,9	122,5
07- Loisirs, Spectacles et cultures	14	106,4	106,4	106,4	107,7	107,7	107,7	106,6	107,3	110,2	110,2	110,2	110,2	108,1
08- Enseignement	423	119,2	119,2	119,2	119,2	119,2	119,2	119,2	119,4	119,4	119,4	119,4	119,4	119,3
09- Hôtels, Cafés, Restaurants	6	145,5	151,8	145,5	149,7	142,6	134,3	155,5	155,5	155,5	163,9	180,5	170,5	154,2
10- Autres biens et Services	143	105,7	106,3	105,6	106,3	106,4	106,6	107,2	106,1	107,3	105,7	107,3	105,4	106,3
INDICE 01	10 000	111,3	109,1	111,2	109,5	109,0	107,1	107,3	114,1	114,7	115,2	115,4	117,6	111,8
		104,6	101,3	105,8	104,5	105,5	105,3	105,0	107,8	108,3	107,0	108,2	107,5	105,9
		6,4	7,7	5,1	4,8	3,4	1,7	2,1	5,8	5,9	7,7	6,7	9,4	5,6

ANNEXE VIII : INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 2002

Base 100 en 1999														
FONCTIONS	Pond.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année 02
01- Produit Alimentaire, Boissons et tabacs	6 803	114,4	115,9	117,9	112,1	111,8	114,7	119,2	119,5	116,1	120,4	121,8	117,5	116,8
dont:														
- Céréales non transformées	1 076	106,5	110,6	113,1	100,6	100,3	100,3	110,5	117,5	101,8	103,4	103,4	103,4	106,0
- Farines, Semoules,	110	116,6	117,3	113,7	113,6	113,9	113,9	113,9	113,9	113,9	114,1	116,1	114,1	114,6
- Viande	903	104,0	103,3	103,7	103,6	103,3	103,3	104,4	105,3	105,3	106,3	104,1	104,0	104,2
- Poissons	946	100,6	104,1	99,8	95,0	99,6	107,6	107,8	113,7	106,0	116,0	114,0	89,2	104,4
- Lait, Produit laitiers et œuf	531	112,2	108,3	110,5	114,2	117,2	122,7	121,5	125,6	112,4	129,7	126,3	124,3	118,7
- Huile et Graisse	284	92,1	92,1	92,1	92,1	92,0	92,0	92,6	95,4	92,7	93,0	93,6	92,2	92,6
- Fruits	257	93,0	92,5	93,0	88,5	92,0	104,1	123,4	120,4	120,1	121,0	107,3	111,0	105,5
- Légumes	580	144,5	156,8	156,7	144,5	142,9	127,8	119,8	113,8	103,8	104,4	108,7	116,5	128,3
- Pommes de terre, Manioc, autres tubercule et ba	818	166,9	153,5	150,5	165,4	154,1	160,5	167,3	175,2	195,6	192,9	207,5	199,9	174,1
02- Article d'habillement et articles chaussants	470	103,9	103,7	104,4	103,0	103,0	103,0	103,0	104,9	104,9	104,9	107,3	104,9	104,2
03- Logement, Eau, Electricité, Gaz et autres comb.	1 552	119,4	116,8	117,1	117,4	117,0	118,5	114,4	114,7	109,2	115,4	116,0	117,9	116,2
dont:														
- Autres combustibles	264	190,3	175,2	176,4	178,2	176,3	184,7	160,8	142,1	131,9	165,6	170,0	181,1	169,4
04- Ameublement, équipements ménagers	208	118,0	118,0	118,0	117,4	117,4	116,2	116,2	116,2	116,2	116,2	116,2	116,2	116,8
05- Santé	135	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2
06- Transports	246	120,3	120,3	120,3	120,3	120,3	120,3	120,3	120,3	120,3	120,5	120,3	120,5	120,4
07- Loisirs, Spectacles et cultures	14	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	97,7	97,1
08- Enseignement	423	110,1	110,1	110,1	110,1	110,1	110,1	110,1	110,1	110,1	110,1	113,9	113,9	110,1
09- Hôtels, Cafés, Restaurants	6	153,9	153,9	153,9	153,9	153,9	153,9	153,9	153,9	157,2	153,9	153,9	153,9	154,1
10- Autres biens et Services	143	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	104,1	103,7	102,6	105,1	105,1	105,1	104,7
INDICE 02	10 000	114,6	115,3	116,7	112,7	112,4	114,6	117,0	117,3	114,2	118,2	119,4	116,5	115,8
		111,3	109,1	111,2	109,5	109,0	107,1	107,3	114,1	114,7	115,2	115,4	117,6	111,8
		2,9799	5,6413	4,9	2,9	3,1	7,0	9,1	2,8	-0,5	2,6	3,5	-1,0	3,5

ANNEXE IX : INDICE DE PRX A LA CONSOMMATION, 2003

FONCTIONS	Pond.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année 03
01- Produit Alimentaire, Boissons et tabacs	6 803	116,1	114,2	109,3	116,4	127,9	124,5	120,8	124,1	120,7	124,0	124,8	123,8	120,6
dont:														
- Céréales non transformées	1 076	114,3	108,5	99,2	100,1	99,0	99,0	99,0	140,4	128,7	116,1	116,1	116,1	111,4
- Farines, Semeuses,	110	110,9	109,0	112,7	114,0	113,9	112,0	112,0	115,3	114,4	115,9	114,3	114,6	113,3
- Viande	903	102,5	98,1	100,8	98,8	99,2	98,2	98,2	100,7	100,5	101,6	102,9	100,4	100,1
- Poissons	946	99,2	90,8	97,6	104,3	107,0	105,2	105,2	113,7	107,5	111,6	104,1	106,1	104,4
- Lait, Produit laitiers et œuf	531	92,3	85,5	84,2	87,4	142,1	131,3	131,3	128,2	125,3	132,7	125,2	120,2	115,5
- Huile et Graisse	284	92,3	92,9	93,4	96,1	99,0	99,0	99,0	92,0	91,9	92,2	87,3	85,2	93,4
- Fruits	257	144,0	161,5	127,9	131,1	141,4	141,4	142,0	181,6	173,7	163,7	197,3	256,6	163,5
- Légumes	580	110,4	133,7	141,1	192,7	256,2	225,1	225,4	143,8	133,0	133,5	127,7	135,9	163,2
- Pommes de terre, Manioc, autres tubercule et ba	818	190,8	177,3	150,1	139,0	152,1	149,3	149,3	137,0	150,1	154,8	187,6	161,3	158,2
02- Article d'habillement et articles chaussants	470	104,9	94,4	94,4	95,1	94,6	94,8	94,8	94,8	94,8	93,2	98,5	98,5	96,1
03- Logement, Eau, Electricité, Gaz et autres comb.	1 539	120,1	114,9	112,7	143,7	142,4	142,5	145,8	129,0	141,0	128,2	130,0	128,0	131,5
dont:														
- Autres combustibles	264	195,1	164,9	152,0	221,9	214,5	214,9	234,4	136,6	184,6	109,5	120,3	108,2	171,4
04- Ameublement, équipements ménagers	208	108,3	104,2	104,0	104,8	106,1	106,1	106,1	106,1	106,1	96,1	94,1	94,1	103,0
05- Santé	135	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2	117,2
06- Transports	246	120,5	120,5	120,5	132,6	132,6	132,6	132,6	131,8	131,8	128,8	128,7	128,7	128,5
07- Loisirs, Spectacles et cultures	14	97,1	97,1	97,1	99,3	99,3	99,3	99,3	99,3	99,3	148,1	148,1	148,1	111,0
08- Enseignement	423	110,1	110,1	110,1	113,9	113,9	113,9	113,9	113,9	113,9	103,9	113,9	113,9	112,1
09- Hôtels, Cafés, Restaurants	6	153,9	153,9	153,9	158,0	158,0	158,0	158,0	158,0	158,0	158,0	158,0	158,0	157,0
10- Autres biens et Services	143	105,1	105,1	105,1	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0
INDICE 03	10 000	115,6	112,9	109,2	119,4	126,9	124,7	122,7	122,3	121,9	121,4	122,8	121,9	120,1
		114,6	115,3	116,7	112,7	112,4	114,6	117,0	117,3	114,2	118,2	119,4	116,5	115,8
		0,8	-2,0	-6,4	5,9	12,9	8,8	4,8	4,3	6,8	2,7	2,9	4,6	3,8

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° I : Evolution des principales productions vivrières.....	36
Tableau n° II : Evolution des exportations des Comores 2002-2004.....	37
Tableau n° III : Quantité de produits de rente exportés entre 1994 et 2004.....	37
Tableau n° IV : Evolution des importations des Comores 2001 à 2003.....	39
Tableau n° V : Evolution du commerce extérieur des Comores	42
Tableau n° VI : Evolution des prix.....	49
Tableau n° VII : Evolution des indices des prix a la consommation et rythme de l'inflation.....	53
Tableau n° VIII : Taux d'inflation dans les anciens pays socialistes	54
Tableau n° IX : Rythme de l'inflation dans quelques PVD	55
Tableau n° X : Evolution des importations des Comores 2003-2006	71
Tableau n° XI : Indice de Prix à la Consommation 1994.....	74
Tableau n° XII : Indice de Prix à la Consommation 2004	76
Tableau n° XIII : Evolution de quelques indices de prix de détail à la consommation.....	92

LISTE DES GRAPHES

Graphe n° I: Graphique de l'évolution des principales productions vivrières	36
Graphe n° II : Graphique de quantité de produits de rente exportés entre 1994 et 2004.....	38
Graphe n° III : Graphique du profil de l'inflation dans le monde entre 1966 à 1982.	67
Graphe n° IV: Graphique de l'évolution mensuelle des IPC par catégorie des produits année 1994 ...	75
Graphe n° V : Graphique de l'évolution mensuelle des IPC par catégorie des produits année 2004....	77
Graphe n° VI : Graphique de l'IPC 2004-2006.....	92

LISTE DES FIGURES

Figure n° I : Emplacement des îles Comores	13
Figure n° II : Image des îles Comores.....	14
Figure n° III : Origines du peuple Comorien	16
Figure n° IV : Résumé des objectifs de la politique économique conjoncturelle.....	81
Figure n° V : Le schéma de la demande.....	84

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	
REMERCIEMENTS	
LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET ACRONYMES	
GLOSSAIRE	
METHODOLOGIE	
INTRODUCTION	10

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES COMORES

Chapitre premier : LES COMORES GEOGRAPHIQUEMENT ET PEUPLEMENT DES COMORES	13
Section 1 : CARTE DES ILES COMORES ET EMPLACEMENT DES ILES COMORES (IMAGE DES ILES)	13
§1. Emplacement des îles Comores :	13
§2. Image des îles Comores :	14
Section 2 : SITUATION PHYSIQUE (GEOGRAPHIQUE)	14
Section 3 : HISTOIRE DU PEUPLEMENT DES COMORES.....	15
§1. Origines du peuple comorien.....	15
§2. Contexte socioculturel	17
§3. Contexte démographique	17
Chapitre II : SITUATION POLITIQUE DES COMORES	19
Section 1 : L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE COMORIENNE AVANT 1975.....	19
Section 2 : LA PERIODE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE DES COMORES	20
Section 3 : L'UNION DES COMORES	27
§1. Généralité	27
§2. Les causes probables de l'instabilité politique aux Comores.....	29
A. <i>Le manque de tradition d'un organisme étatique commun :</i>	29
B. <i>La tradition de rivalité pour le pouvoir, le territoire et les bénéfices dans la classe politique comorienne :</i>	29
C. <i>Le manque de prestation des élites politiques à exercer le pouvoir et la faiblesse générale de l'Etat et de ses institutions :</i>	30
D. <i>La centralisation du pouvoir et la domination des forces politiques de l'île principale :</i>	30
E. <i>Les interventions armées des mercenaires étrangers, agissant souvent avec le consentement des autorités françaises :</i>	31
F. <i>Une mauvaise situation économique et le bas niveau de vie de la population :</i>	31
G. <i>Le statut de Mayotte et le niveau de vie relativement élevé de ses habitants :</i>	32
H. <i>La surpopulation aux Comores et la migration intérieure à Mohéli :</i>	32
Chapitre III : L'ECONOMIE COMORIENNE.....	34
Section 1 : L'AGRICULTURE COMME SECTEUR PRIMAIRE	35

§1. Une culture vivrière :.....	35
§2. Une culture d'exportation :.....	36
Section 2 : SITUATION DU SECTEUR SECONDAIRE ET TERTIAIRE	39
§1. Le secteur secondaire	39
§2. Le secteur tertiaire.....	39
§3. Échange commerciaux de l'union des Comores au cours des dix dernières années	40
Section 3 : SYSTEME BANCAIRE COMORIEN ET POLITIQUE MONETAIRE	42
§1. La structure du système bancaire	42
§2. La politique monétaire et ses objectifs	47
§3. Quelques données et indices de l'économie comorienne en 2004 :.....	48
A. <i>la situation monétaire</i>	48
B. <i>Indices de développement</i>	49

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE L'INFLATION (CAUSES, CONSEQUENCES, SOLUTIONS)

Chapitre premier : GENERALITES SUR L'INFLATION	51
Section 1 : THEORIES SUR L'INFLATION.....	51
§1. Définition.....	51
A. <i>L'inflation rampante</i>	51
B. <i>L'inflation ouverte ou déclarée</i>	51
C. <i>L'inflation galopante ou hyperinflation</i>	52
D. <i>L'inflation de croissance</i>	52
E. <i>Inflation de pénurie</i>	52
F. <i>Inflation chronique</i>	52
G. <i>Inflation conjoncturelle</i>	52
§2. Historique de l'inflation	52
A. <i>Dans les pays industrialisés occidentaux</i>	53
B. <i>Cas des pays socialistes</i>	54
C. <i>Dans les pays en développement</i>	54
§2. Moyen de mesure de l'inflation.....	55
Section 2 : LES CAUSES DE L'INFLATION	57
§1. L'excès de la demande.....	57
A. <i>La croissance des dépenses publiques ou privées</i>	58
B. <i>La croissance brutale de la consommation</i>	58
C. <i>L'insuffisance de l'offre</i>	58
D. <i>Les anticipations et l'inflation</i>	58
E. <i>La démographie et l'inflation</i>	58
§2. L'alourdissement des couts : (l'inflation par le coût)	59
A. <i>Les coûts salariaux</i>	59

<i>B. L'action des entreprises</i>	60
<i>C. Lutte pour le partage de la valeur ajoutée</i>	60
§3. Les produits importés	62
§4. La surabondance de crédits et de la monnaie	62
<i>A. L'évolution de la masse monétaire</i>	62
<i>B. L'évolution des crédits</i>	63
Section 3 : LES CONSEQUENCES DE L'INFLATION	64
§1. Conséquences sociales	64
<i>A. L'inflation et les titulaires de revenus fixes</i>	64
<i>B. L'inflation et les débruteurs</i>	64
<i>C. L'inflation et les détenteurs de la monnaie</i>	65
§4. Conséquences économiques	65
<i>A. L'inflation fausse les calculs économiques</i>	65
<i>B. L'inflation affaiblit l'économie face à la concurrence</i>	66
<i>C. L'inflation dynamise l'emploi</i>	66
§3. Les menaces de l'inflation	67
<i>A. L'accélération de l'inflation</i>	67
<i>B. L'inflation est une menace pour la stabilité financière</i>	68
<i>C. L'inflation nous empêche d'essayer de rejoindre la croissance potentielle</i>	69
Chapitre II : LA REALITE SUR L'INFLATION AUX COMORES	70
Section 1 : LES CAUSES REELLES DES HAUSSES DES PRIX AUX COMORES	70
§1. L'insuffisance de l'offre des produits alimentaires	70
§2. Le poids des produits importés	70
§3. La dévaluation du franc comorien	71
§4. L'instabilité politique	72
§5. L'afflux des capitaux et le retour des non résidents nationaux	73
§6 L'augmentation volontaire des prix par les autorités	77
Section 2 : CONSEQUENCES DE L'INFLATION AUX COMORES	77
§1. Augmentation des dépenses réelles des ménages :	77
§2. La hausse des prix et les troubles sociaux :	78
§3. L'augmentation des prix et les emprunts (ou prêts) au sein de la population comorienne	78
§4. La hausse des prix et la dynamisation du commerce aux Comores	79
§5. L'augmentation du coût de la vie et la migration	79
Chapitre III : LUTTE CONTRE L'INFLATION	80
Section 1 : ACTION SUR LE RAPPORT OFFRE-DEMANDE	82
§1. Action sur la demande	82
<i>A. L'accroissement de l'impôt sur le revenu</i>	82
<i>B. Le contrôle de crédit à la consommation</i>	83

<i>C. L'encouragement à l'épargne</i>	83
§2. Action sur l'offre	84
<i>A. Les programmes gouvernementaux</i>	84
<i>B. Allègement fiscal</i>	85
Section 2 : ACTION SUR LES COUTS DE PRODUCTION	86
Section 3 : LES POLITIQUES MONETAIRES CONTRE L'INFLATION ET LES POLITIQUES PARTICULIERES	86
§1. Les politiques monétaires	86
§2. Crédibilité d'une banque centrale	87
<i>A. La modification des réserves obligatoires</i>	88
<i>B. La modification de taux d'escompte</i>	88
<i>C. Les opérations sur le marché libre : (open market)</i>	89
§3. Les politiques visant des cibles particulières	90
<i>A. Les produits pétroliers</i>	91
<i>B. Les produits alimentaires</i>	91
<i>C. Les soins médicaux</i>	93
<i>D. Le blocage des prix</i>	93
CONCLUSION	95
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
ANNEXES	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES GRAPHES	
LISTE DES FIGURES	
TABLE DES MATIERES	